

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE
**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021**

Délibération
n°2021.12.307

**Rapport annuel du
délégué de service
public - année 2020 -
délégation du service
public de production et de
distribution d'eau potable
confiée à la SEMEA**

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 décembre 2021

Secrétaire de Séance : Monique CHIRON

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à Vincent YOU, Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU, Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE, Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET, Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER, Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL, Jean-François DAURE à Jacky BONNET, Valérie DUBOIS à Sophie FORT, Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL, Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY, Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT, Valérie SCHERMANN à François ELIE, Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER, Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN,

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA Brigitte BAPTISTE, Chantal DOYEN-MORANGE, Martine PINVILLE, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2021

**DÉLIBÉRATION
N° 2021.12.307**

EAU	Rapporteur : Monsieur HUREAU
RAPPORT ANNUEL DU DELEGATAIRE DE SERVICE PUBLIC - ANNEE 2020 - DELEGATION DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION ET DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE CONFIEE A LA SEMEA	

Selon les articles 83 et suivants du contrat signé le 28 mars 2017, liant GrandAngoulême à l'exploitant, ce dernier est tenu de produire chaque année un compte-rendu technique et financier que vous trouverez ci-joint.

De plus, en application de l'article L.1411-3 du code général des collectivités territoriales, ce compte-rendu doit être présenté à la collectivité maître d'ouvrage. Ce rapport permet à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

Dès la communication de ce rapport, son examen est mis à l'ordre du jour de la première réunion suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Une synthèse de ces données est présentée ci-après.

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 7 décembre 2021,

Je vous propose :

DE PRENDRE ACTE du compte rendu technique et financier de la SEMEA, délégataire du service public de production et de distribution d'eau potable, sur le périmètre communautaire de l'ex GrandAngoulême (16 communes), l'ex secteur de la vallée de l'Echelle et les communes d'Asnières sur Nouère, Marsac, Sireuil et Trois-Palis, pour l'exercice 2020.

**APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE**

Certifié exécutoire	
<u>Recu à la préfecture de la Charente le :</u> 21 décembre 2021	<u>Affiché le :</u> 21 décembre 2021

PERIMETRE COMMUNAUTAIRE

Depuis le 1^{er} avril 2017, la SEMEA a la charge de l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable sur l'ex secteur GrandAngoulême (16 communes) et l'ex secteur de la Vallée de l'Echelle (7 communes).

- Par avenant n°1, signé le 19 décembre 2017, les communes de Sireuil et Trois Palis ont été intégrées audit contrat.
- Evolution du modèle de contrat d'entretien des ouvrages de la DECI par avenant n°2 du 26 octobre 2018,
- Par avenant n°3, signé le 28 décembre 2018, le contrat a été étendu aux communes d'Asnière sur Nouère et Marsac.
- Report de deux ans des évolutions tarifaires liées aux travaux concessifs par avenant n°4 du 28 décembre 2018
- Modification des tarifs et du plan pluriannuel des travaux concessifs par avenant n°5

Les éléments indiqués ci-dessous sont issus des comptes rendus technique et financier transmis par le délégataire.

Eléments techniques

Contexte

Population desservie	124 832 habitants
nombre d'abonnements au 31 décembre	58 069
taux d'abonnement	93,58 %
nombre de mutations en cours d'année	7 124
taux de mutations de l'année	12,27 %

Le nombre d'abonnés a augmenté de 540.

Bilan d'eau

volume produit	7 948 611 m ³
volume importé (CdC du Rouillacais, CA Grand Cognac,)	193 435 m ³
volume exporté (SIAEP Karst, ex SIAEP de la Boême,)	236 534 m ³
volume mis en distribution	7 905 512 m ³
volume consommé	6 413 489 m³

La hausse de consommation de 0,65 % serait liée à la période estivale sèche.

Renouvellement d'ouvrages

nature du renouvellement	nombre d'unités renouvelées
sur compteurs	5 867
sur branchements en plomb	24
sur réseau	13 464 ml

A noter que 6,155 km de canalisations ont été supprimés (dont certains double réseaux en partie urbaine).

Nb de branchements en plomb restants	149
Taux de branchements en plomb	0,2 %

Indicateurs de performance contractuels du contrat d'affermage

Code	Libellés	2017	2018	2019	2020
	Relation clientèle et facturation				
C1	Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil				
	- adaptation des horaires d'accueil	96%	96%	95%	97%
	- durée d'attente	94%	94%	93%	96%
	- courtoisie de l'accueil	97%	96%	97%	97%
	- compétence dans le traitement de la demande	97%	97%	98%	98%
C4	Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)	0,44%	0,49%	0,57%	0,55%
C6	Modalités de recouvrement des factures				
	- taux d'abonnés mensualisés	30,0%	28,8%	28,8%	40,9%
	- taux d'échéanciers de paiement	7,6%	8,9%	11,0%	9,7%
	- taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau	0,79%	0,57%	0,56%	0,36%
	- taux d'impayés à un an	1,67%	1,66%	1,42%	1,93%
	Prestations sur site				
R1	Taux de factures annuelles basées sur un relevé	97,983%	97,960%	97,656%	93,802%
	Entretien des réseaux - Travaux				
T3	Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau	0,44 K€/km	0,53 K€/km	0,50 K€/km	0,55 K€/km
T6	Taux de satisfaction sur la qualité des travaux :				
	- soin à réaliser les travaux	97%	97%	96%	95%
	- respect des délais	97%	94%	96%	97%
	- courtoisie du personnel	100%	100%	100%	96%
	- transparence des devis et factures	94%	96%	99%	98%
Q2	Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau	85%	nc	84%	nc

Indicateurs de performance réglementaires

Code	indicateurs réglementaires	2017	2018	2019	2020
	Gestion des abonnés				
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	1,81 €/m3	1,84 €/m3	1,86 €/m3	1,88 €/m3
P 151.0	Taux de réclamations : <i>Nombre de réclamations écrites reçues + Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité / Nombre d'abonnés x 1000</i>	1,35	1,25	0,90	0,95
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées : <i>Nombre d'interruptions non programmées / Nombre d'abonnés x 1000</i>	3,56	3,03	2,59	3,64
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente : <i>Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1</i>	1,67%	1,66%	1,42%	1,93%
	Qualité de l'eau				
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques	100%	100%	100%	100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	100%	100%	100%	100%
	Gestion du réseau				
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	116	116	116	116
P 104.3	Rendement du réseau de distribution : <i>(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) / (Volume produit + Volume importé d'autres services d'eau potable) x 100</i>	82,9%	80,1%	83,9%	82,2%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (en m3 / km de réseau / jour)	2,95	3,48	2,66	3,04
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau : <i>Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements /5 (1)</i>	0,839%	0,836%	0,794%	0,843%

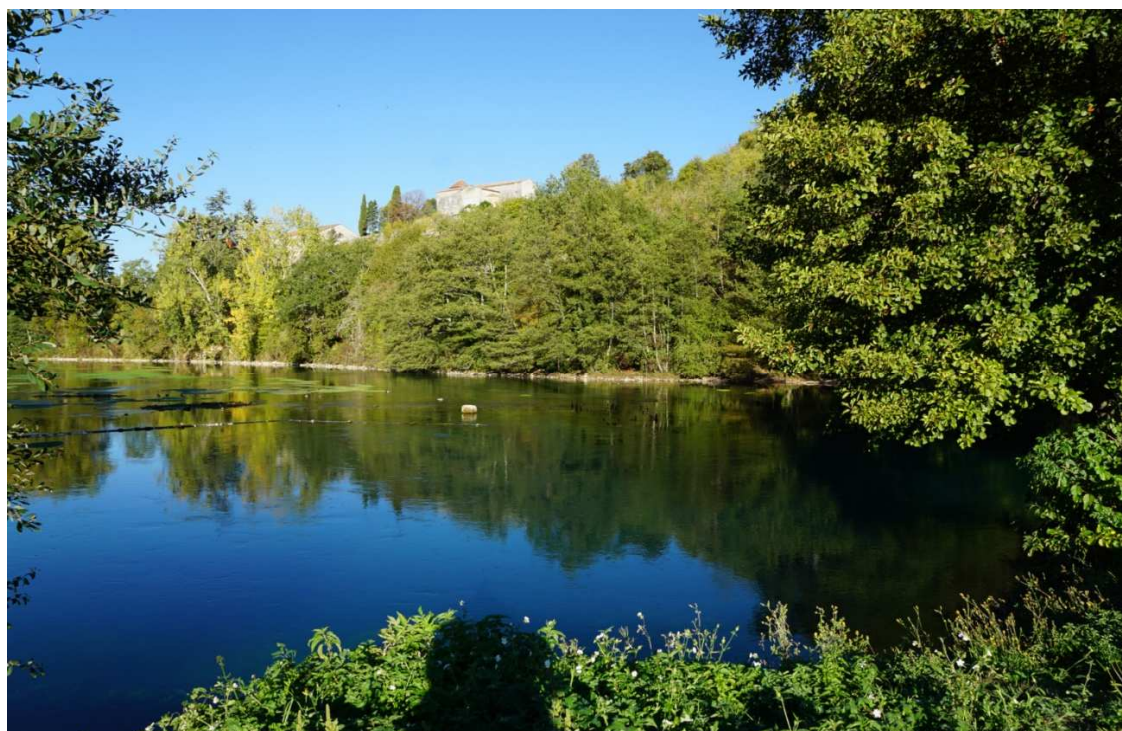
(1) : recalculé à compter de 2017 en intégrant les nouvelles communes

Eléments financiers

La partie « **charges** » du compte d'exploitation 2020 pour le périmètre communautaire se monte à **8 591 859 €** (8 181 849 en 2019, 8 030 038 € en 2018, 7 559 940 € en 2017).

La partie « **produits** » du compte d'exploitation 2020 pour le périmètre communautaire se monte à **8 554 067 €** (8 355 236 en 2019, 7 837 119 € en 2018, 7 542 022 € en 2017).

Résultat : **-37 791 €** (173 388 € en 2019, - 192 919 € en 2018, -17 918 € en 2017).



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2020

COMPTE-RENDU TECHNIQUE

SOMMAIRE

	pages
1. Préambule	5
2. La synthèse de l'exercice	6
2.1. Chiffres clés	6
2.2. Commentaires et faits marquants de l'exercice	6
2.2.1. Données techniques	7
2.2.2. Volumes d'eau et ratio	7
2.2.3. La continuité du service	8
2.2.4. La ressource en eau	9
2.2.5. Qualité de l'eau	10
2.2.6. Gestion de la clientèle	10
2.2.7. Les travaux et projets	11
2.2.8. Les opérations de maintenance	12
2.2.9. L'état du réseau et des ouvrages	12
2.2.10. Organisation et management	12
2.2.11. Evolution du contrat de DSP	12
3. Présentation générale de la délégation	13
3.1. Nature du service	13
3.2. Autorité délégante	13
3.3. Déléataire	13
3.4. Objet et étendue de la délégation	13
3.5. Nature juridique et date de prise d'effet de la délégation	14
3.6. Evolution du contrat	14
4. Le patrimoine du service	15
4.1. Inventaire des compteurs	15
4.2. Inventaire des branchements	16
4.3. Inventaire du réseau	17
4.4. Inventaire des ouvrages de stockage	18
4.5. Inventaire des ouvrages de surpression et de reprise	19
4.5.1. Inventaire des ouvrages de surpression	19
4.5.2. Inventaire des ouvrages de reprise	19
4.6. Inventaire des ouvrages de production	20
4.7. Inventaire des accessoires hydrauliques	21
4.8. Indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux	22

5. Travaux sur le patrimoine du service	23
5.1. Travaux d'entretien et de contrôle des installations	23
5.1.1. Actions de vérification périodique sur ouvrages du service	23
5.1.2. Nettoyage annuel des installations	25
5.1.3. Suivi des équipements de métrologie	26
5.1.4. Incidents sur ouvrages	26
5.1.5 Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements	27
5.2. Travaux de renouvellement	29
5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production	29
5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage	30
5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions	30
5.2.4. Travaux de renouvellement sur réseau et branchements	31
5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés	34
5.2.6. Travaux de suppression sur réseau et branchements	35
5.3. Fonds de travaux	36
5.3.1. Extensions de réseau	36
5.3.2. Mise à niveau de bouches à clé	37
5.3.3. Autres travaux	37
5.4. Travaux d'investissement	38
5.4.1. Sectorisation et pression	38
5.4.2. Qualité	38
5.4.3. Plan de secours	38
5.5. Travaux réalisés ou autorisés par la collectivité	39
5.5.1. Travaux réalisés par la collectivité	39
5.5.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements	39
5.5.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production	39
5.5.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage, reprises et surpressions	40
5.5.2. Travaux réalisés par des tiers	41
5.6. Etat général des installations du service	42
5.6.1. Données générales sur le réseau	42
5.6.2. Etat général du réseau	43
5.6.3. Etat général des ouvrages de production	43
5.6.4. Etat général des ouvrages de stockage	44
5.6.5. Etat général des surpressions et reprises	45
5.7. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement	46
5.7.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution	46
5.7.2. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur ouvrages	48

5.8.	Ouvrages, équipement ou installations mis hors service	50
5.8.1.	Travaux de suppression sur réseau et branchements	50
5.8.2.	Travaux de suppression sur stockages et surpressions	50
6.	Les volumes d'eau	51
6.1.	Volumes d'eau produits	51
6.2.	Volumes d'eau mis en distribution	52
6.3.	Volumes d'eau consommés	53
6.3.1.	Volumes d'eau consommés au cours des deux dernières années	53
6.3.2.	Répartition du volume d'eau consommé par tranche ou nature de consommation	53
6.3.3.	Date de relève des compteurs (jour médian)	54
6.4.	Bilan d'eau	55
7.	Qualité de l'eau et incidents d'exploitation	56
7.1.	Cadre réglementaire de la qualité de l'eau	56
7.2.	Commentaire synthétique sur la qualité de l'eau	56
7.2.1.	Qualité d'eau de la ressource	56
7.2.2.	Qualité d'eau produite	57
7.2.3.	Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur	57
7.3.	Analyses de contrôle sanitaire de la ressource	58
7.4.	Analyses de contrôle sanitaire de l'eau produite	58
7.5.	Analyses de contrôle sanitaire de l'eau distribuée sur réseau	59
7.5.1	UDI Touvre	59
7.5.2	UDI La Couronne	59
7.5.3	UDI Saint-Yrieix sur Charente	60
7.5.4	UDI Auguy	60
7.5.5	UDI Baillarge	60
7.5.6	UDI Mirande	61
7.5.7	UDI Sireuil	61
7.5.8	UDI Marsac	62
7.6.	Analyses d'autocontrôle de l'eau brute	63
7.6.1.	Touvre	63
7.6.2	Autres ressources	63
7.7.	Analyses d'autocontrôle de l'eau produite	63
7.7.1.	Touvre	63
7.7.2.	La Courade	64
7.7.3.	La Grange à l'Abbé	64
7.7.4.	Le Moulin de Baillarge	64

7.8.	Analyses d'autocontrôle de l'eau distribuée	64
7.8.1.	Chlore en sortie de réservoirs	64
7.8.2.	Chlore sur points témoins du réseau	67
7.9.	Arrêts d'eau et incidents d'exploitation	68
7.9.1.	Arrêts d'eau et incidents sur la production	68
7.9.2.	Arrêts d'eau et incidents sur la distribution	63
7.10.	La gestion du risque	69
7.10.1.	Cadre réglementaire	69
7.10.2.	Evaluation de la vulnérabilité des installations du service	69
7.10.2.1.	Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance	69
7.10.2.2.	Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service	69
7.10.3.	Gestion de crise	70
8.	Gestion de la clientèle	71
8.1.	Population desservie	71
8.2.	Statistiques abonnements	72
8.3.	Réclamations	72
8.4.	Respect des engagements de qualité du service	73
8.5.	Etudes et enquêtes	73
8.5.1.	Enquêtes réalisées par la SEMEA	73
8.5.2.	Enquêtes réalisées par un prestataire externe	73
8.6.	Animation et participation à des événements locaux	74
8.7.	Prise en compte du point de vue des consommateurs	74
9.	Clauses de révision du contrat	75
10.	Représentation schématique du réseau de distribution d'eau potable	76
11.	L'organisation de la SEMEA	77
11.1.	L'organisation des services	77
11.1.1.	Accueil et gestion de la clientèle	77
11.1.2.	Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs	77
11.1.3.	Gestion de la production et des réservoirs	77
11.2.	Le service d'astreinte	78
11.3.	Personnel affecté au service	79
Annexes		80
Indicateurs DSP 2017		80
Autres Indicateurs		80
A1	Autres indicateurs non contractuels	84
A2	Indicateurs règlementaires	85

1. PREAMBULE

Le présent rapport est rédigé conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des collectivités territoriales qui fait obligation au délégataire d'un service public de présenter chaque année un rapport sur l'exécution du contrat qui lui est confié.

Il a été diffusé à :

- Monsieur le Président de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême

2. LA SYNTHÈSE DE L'EXERCICE

2.1. CHIFFRES CLES

	2019	2020	% évolution
<u>Données techniques patrimoine</u>			
nombre de compteurs	62 231	62 051	-0,3%
nombre de branchements	59 509	59 981	+ 0,79%
linéaire de réseau	1 276 442 ml	1 275 379 ml	-0,08%
volume de stockage	43 650 m3	43 650 m3	
<u>Volumes d'eau et ratio</u>			
volume d'eau produit	7 700 637 m3	7 948 611 m3	3,2%
volume d'eau exporté	226 476 m3	236 534 m3	4,4%
volume d'eau importé	209 621 m3	193 435 m3	-7,7%
volume d'eau mis en distribution	7 683 782 m3	7 905 512 m3	2,9%
* volume d'eau facturé	6 154 552 m3	6 240 488 m3	1,4%
volume d'eau comptabilisé abonnés	6 372 069 m3	6 413 489 m3	0,7%
ratio de rendement de réseau	82,93%	81,13%	-2,2%
ratio de rendement hydraulique	83,93%	82,24%	-2,0%
indice linéaire de perte	2,66	3,04	14,2%
<u>Données clientèle</u>			
nombre d'abonnements au 31 décembre	57 529	58 069	0,9%
taux d'abonnement	92,44%	93,58%	1,2%
nombre de mutations en cours d'exercice	7 735	7 124	-7,90%
taux de mutation	13,45%	12,27%	-8,77%
taux d'impayés 12 mois	1,42%	1,93%	35,9%

* Il faut noter que les volumes facturés figurant dans ce tableau correspondent aux volumes consommés déduction faite des volumes dégrèvés. Ces volumes sont présents dans le "volume comptabilisé abonnés". Ces volumes sont donc réintégrés dans le calcul des ratios au chapitre 6 du présent rapport.

2.2. COMMENTAIRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les éléments de contexte pour l'année 2020 sont les suivants :

- Le contexte COVID à partir de mars 2020, qui a nécessité une période d'adaptation, avec au global :
 - * un impact limité sur l'activité d'exploitation,
 - * un impact limité sur l'accueil client (restriction des horaires d'ouverture),
 - * un impact significatif sur le taux d'impayés
- Poursuite des travaux sur l'usine de Touvre, avec fonctionnement sur une seule file de traitement,
- Démarrage des travaux concessifs de raccordement du Moulin de Baillarge à l'usine de Touvre,
- Activité de renouvellement des réseaux toujours très importante (13 km de réseaux renouvelés),
- Poursuite des travaux de remise à niveau de la ressource de la Grange à l'Abbé,
- Poursuite des actions liées à l'intensification de l'action contentieuse, tout en accordant des reports ou facilités de paiement inconditionnelles

2.2.1. DONNEES TECHNIQUES

Le nombre de branchements et le linéaire de réseau restent globalement stables, compte tenu du fait que le territoire géographique exploité n'a pas évolué depuis 2019.

Aucun nouvel ouvrage n'a été intégré par rapport à 2019, le territoire géographique n'ayant pas évolué.

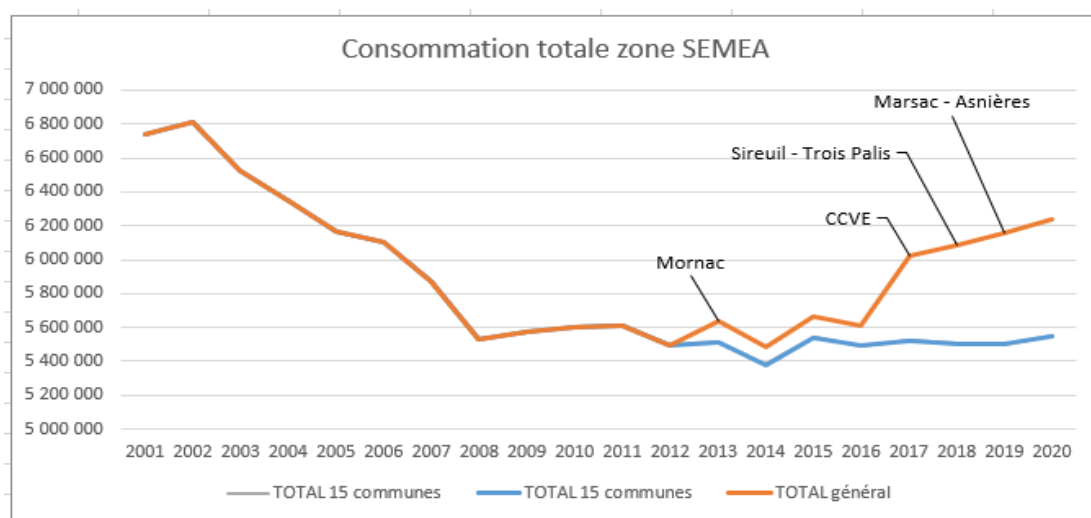
2.2.2. VOLUMES D'EAU ET RATIO

- Volume d'eau mis en distribution et volume consommé

Le volume d'eau consommé est en hausse de 0,7 % par rapport à l'année précédente, peut-être en lien avec la crise sanitaire et les mesures de confinement.

Le graphique ci-après rend compte des évolutions de consommation sur une période de 20 ans : on constate que la forte baisse enregistrée dans les années 2000 perdure sur la décennie suivante, mais de façon moins brutale.

L'intégration de nouvelles communes au périmètre de gestion masque cette baisse (courbe orange), qui reste par contre visible sur la courbe (bleue) correspondant au périmètre de gestion du contrat de DSP de 2007 (15 communes).



En parallèle, le volume d'eau mis en distribution progresse plus fortement (2,9 % pour 120.000 m³) que le volume consommé, du fait de l'augmentation relative du nombre de fuite.

Le ratio "légal", utilisé pour évaluer les performances dans le nouveau contrat de DSP, s'exprime à 82,24 % pour un objectif contractuel de 83% (voir onglet 6. Volumes d'eau), malgré l'intégration de secteur ruraux dont le ratio est plus faible.

La valeur de l'indice linéaire de perte progresse en conséquence à 3,04 en restant toutefois à une valeur correcte.

Ces résultats sur les ratios sont dus à :

- l'ambitieuse politique de renouvellement des réseaux adoptée par l'agglomération (entre 0,8 et 1% du linéaire chaque année),
- la politique de renouvellement des compteurs (suite au refus de la DIRECCTE de la méthode de lots et échantillonnage, nous revenons à un renouvellement des compteurs de plus de 15 ans, mais conservons une partie de renouvellement ciblé basée sur l'échantillonnage),
- la mise en place des outils de sectorisation (Compteurs télégrés, pré-localisateurs, logiciel dédié au suivi des consommations sectorielles) qui facilitent la détection précoce des fuites
- vigilance portée à la détection des fuites et à leur réparation rapide.

Il faut toutefois garder à l'esprit que le ratio et l'indice de perte annuels résultent de calculs comprenant des estimations, et qu'ils doivent donc être observés à l'échelle pluriannuelle.

· Volumes d'eau exportés et importés

Les volumes importés sont en baisse sensibles du fait d'une meilleure connaissance et maîtrise du patrimoine, notamment sur les commmmunes de Marsac et Asnières sur Nouère (baisse de 25.000 m3).

Les volumes exportés sont relativement stables par rapport à 2019 (quasi exclusivement Chazelles)

2.2.3. LA CONTINUITÉ DU SERVICE

Réseau

- situations de crise

Le service n'a pas subi de situation de crise ou de situation d'urgence en cours d'année, hors contraintes COVID.

- coupures d'eau pour travaux

Le nombre de coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites) est stable par rapport à 2019 (93), avec un taux de récurrence des coupures d'eau passant de 0,02163 à 0,01292 (*voir rubrique 7.9.2*).

La recherche et la réparation des fuites a donné lieu à des réparations programmées dès que possible.

Production

- situations de crise

Le service n'a pas connu de situation de crise grave en cours d'année, mais la mise en place d'un plan de secours reste une priorité.

On peut toutefois rappeler le contexte sanitaire particulier de l'année 2020 à partir du mois de mars.

- arrêts de production

Voir la rubrique 7.9.1 "arrêts d'eau" :

La station de la Grange à l'Abbé a été remise en état. Tous les tests de fonctionnement ont été effectués. Cette ressource de secours sera remise en service après renouvellement complet de la station d'alerte et validation par l'ARS.

Mise à l'arrêt de la station du Ponty lors des pointes de turbidité.

La station de Baillarge n'a pas contribué à la production d'eau. Des pompages réguliers avec rejet direct vers l'Echelle ont permis de maintenir le forage en bon état de fonctionnement. Les travaux du raccordement vers l'usine d'eau potable de Touvre ont démarré au mois de septembre 2020.

Réglementation des usages de l'eau

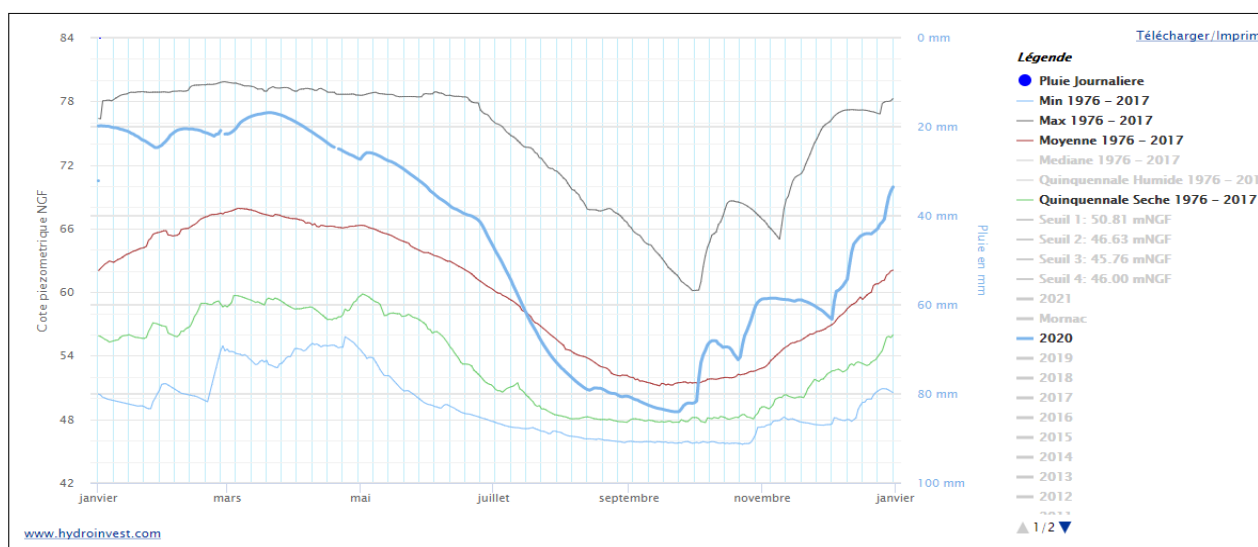
L'année 2020 n'a pas été marquée par des mesures de restriction des usages de l'eau opposables aux abonnés du service.

2.2.4. LA RESSOURCE EN EAU

Touvre

Le débit des sources de Touvre est un sujet de préoccupation pour deux raisons :

- il semble qu'il y ait eu une modification physique dans le karst ayant impacté sa courbe de vidange. En pratique, il se vide beaucoup plus vite que sa courbe théorique historique.
 - on observe déjà les effets annoncés du dérèglement climatique, à savoir une plus grande saisonnalité des précipitations, qui induit en moyenne des étiages plus précoces, plus sévères et plus prolongés.
- Ce constat est en ligne avec les observations faites en 2018 et 2019.



La qualité de l'eau brute est également une source de préoccupation du fait du dérèglement climatique. En effet, des précipitations plus intenses mobilisent davantage les polluants du sol, tandis que les étiages plus sévères induisent une moindre dilution. Ces deux facteurs aboutissent à une plus forte concentration des pollutions.

Il est donc important de poursuivre et structurer les actions engagées :

- modernisation de l'usine pour disposer d'un traitement performant face aux pollutions nouvelles ou accrues,
- transfert par canalisation de l'eau brute du forage de Baillarge vers l'usine de Touvre, pour la moitié du volume journalier,
- établissement d'un périmètre de protection,
- élaboration d'un plan de secours visant à compléter la moitié de la production en cas de pollution des sources, ou la totalité en cas de défaillance de l'usine,

Il faudra également se projeter sur des mesures à long terme visant à atténuer ou contrer les effets de dérèglements climatique :

- **lutte contre les pollutions diffuses à l'échelle du bassin versant de la Touvre,**
- **développement des coopérations à l'échelle départementale et régionale.**

Autres ressources

La source du Ponty reste une ressource marginale utilisable lorsque le taux de turbidité le permet. Elle a produit 3% des volumes en 2019.

La station de la Grange à L'abbé a été entièrement rénovée en 2018 et 2019 (nettoyage et mise en place d'un mécanisme d'obturation des drains, armoire électrique, pompes, filtres biologiques, station d'alerte), et pourra assumer pleinement sa fonction de secours à partir de fin 2021.

La ressource de Baillarge n'est pas en production : des tests hebdomadaires la maintiennent en état opérationnel en attendant son raccordement à l'usine de Touvre en mai 2021.

2.2.5. QUALITE DE L'EAU

- qualité de l'eau brute

Les analyses n'indiquent pas d'évolution sensible de la situation sur les paramètres nitrate et pesticides, qui restent bien en deça des limites de qualité.

- qualité de l'eau traitée et distribuée

Les programmes de contrôle de l'ARS et l'autocontrôle SEMEA ont été intégralement réalisés.

Le taux de conformité bactériologique est de 100 %

Le taux de conformité physico chimique est de 100%.

Les tests CVM réalisés en collaboration avec l'ARS ont mis en évidence trois sites problématiques (Hurtebise, route de Poulet, La Pougnerie), qui ont été traités sur l'année 2020 (renouvellement de réseau).

Une réflexion est en cours pour améliorer la maîtrise de la qualité de l'eau :

- sur les zones périphériques (queues de réseau),
- sur les points d'alimentation des clients sensibles (dont l'hôpital),
- là où nous ne produisons pas l'eau et n'avons pas de moyens de contrôle suffisants.

- le chlore sur réseau

La maîtrise du chlore résiduel sur réseau est une problématique récurrente qu'il est prévu de traiter dans le cadre des travaux concessifs (amélioration de la mesure, mise en place de stations de rechloration). Il a toutefois été décidé avec GrandAngoulême d'attendre la réalisation du schéma directeur de l'agglomération (y compris les zones hors gestion SEMEA) avant de programmer des travaux importants.

Des améliorations ont été réalisées à la marge sur la Vallée de l'Echelle : installation de 2 chloration relai

2.2.6. GESTION DE LA CLIENTELE

- Prise en gestion de nouveaux périmètres

Sans objet

- accueil client

SEMEA assure un accueil physique de la clientèle TLJ de 9h00 à 17h00, et garantit une permanence téléphonique en période d'astreinte. Des restrictions de ces horaires ont été nécessaires en 2020 en raison de la crise COVID et des mesures de télétravail.

Les délais de réponse téléphonique moyens sont en nette amélioration, à 60 secondes.

Les délais de réponse aux courriers passent à 89% en deça de 8 jours, proche de l'objectif.

- Relève et facturation

Le taux de relève est très satisfaisant si l'on excepte la période du premier confinement (mars - avril 2020) pendant laquelle nous avons procédé à des estimations, ou nous sommes limités à la relève des compteurs extérieurs (Ruelle, St Yrieix, Soyaux). Le planning a été respecté à 100 %.

Les dégrèvements régressent en 2020 à 145,000 m3.

Le taux d'avenant des factures (rectifications de consommation, erreurs) reste faible.

- Recouvrement

SEMEA met à disposition de ses clients une vaste palette de moyens de paiement, y compris sur internet.

SEMEA a mis en oeuvre plusieurs mesures pour aider les clients en difficulté à honorer le paiement de leurs factures. Les échéanciers sont sans frais et facilement octroyés.

La baisse relative du nombre d'échéanciers en 2020 est due au contexte COVID, et masque probablement la poursuite de la dégradation de la situation sociale de nos clients abonnés.

SEMEA finance le FSL à hauteur de 1 € / abonné et par an (cette possibilité est moins utilisée par les abonnés du fait de l'arrêt des coupures pour impayés domestiques).

SEMEA finance un dispositif de médiation avec Omega

Nous avons poursuivi un dialogue avec les CCAS en 2020, dans le but d'impliquer les mairies et d'inciter nos abonnés à avoir recours au FSL.

La hausse du taux d'impayé 12 mois en 2020 est principalement imputable au contexte COVID et la crise économique qui l'accompagne.

- Satisfaction et attention au client

Le nombre de réclamations clients reste très faible.

Le baromètre clientèle réalisé par l'institut de sondage GECE en 2019 a confirmé la bonne opinion des clients sur le service et la qualité de l'eau (chiffres supérieurs à la moyenne nationale). La perception des clients sur l'engagement environnemental de la SEMEA, et la pratique de boisson d'eau du robinet sont en retrait, et nécessiteraient probablement une stratégie de communication commune entre GrandAngoulême et SEMEA.

Les indicateurs de satisfaction sur les processus d'abonnement et de réalisation des branchements restent supérieurs à 95 %.

SEMEA offre la possibilité à ses clients d'avoir recours à la "médiation de l'eau" au niveau national.

Le recours aux conciliateurs de justice au niveau local est généralement beaucoup plus apprécié, rapide et pertinent.

Le point de vue client est pris en compte au travers de réunions thématiques avec l'UFC Que Choisir, qui dispose par ailleurs d'un représentant au sein du conseil d'administration de SEMEA (aucune réunion toutefois avec l'UFC en 2020)

- actions de communication

SEMEA mène des actions de sensibilisation à la consommation d'eau du robinet et à la protection de la ressource, en mettant à disposition des fontaines à eau à demeure (mairies, écoles, cinéma Némò) ou lors d'évènements sportifs (G2A) ou associatifs (avec la MPP, Festival des solidarités et Festifastoché).

En 2020, en raison du COVID ces actions ont été mises en sommeil

2.2.7. LES TRAVAUX ET PROJETS

Un contrat de sous-traitance de travaux de renouvellement portant sur un montant annuel d'environ 1.5 millions d'euros hors taxes sur une durée de cinq années a été conclu à compter de 2017, après mise en concurrence par appel d'offres européen.

L'accord cadre multiattributaire a été signé avec les entreprises CISE TP, SOGEA et SADE.

Les travaux de renouvellement de canalisation ont été réalisés en priorité sur des opérations en lien avec les problématiques CVM (La Pougnerie, Hurtebise, route de Poulet), sur les opérations de voirie (RD 57 à Ruelle), sur les secteurs fuyards ou sur les conduites en doublon.

Les travaux de raccordement du forage de Baillarge à l'usine de Touvre ont démarré en septembre 2020 et devraient s'achever en mai 2021.

Les autres opérations du plan de secours sont gérées par GrandAngoulême.

Le programme d'installation des compteurs de sectorisation a été complètement achevé en 2020 avec la pose du débitmètre sur le carrefour de Lille sans contrainte de circulation du fait du confinement.

Les opérations relatives au fonds de travaux ont principalement concerné des remplacements de bouches à clé sur des opérations de voirie mais également quelques extensions permettant l'alimentation de constructions neuves..

Les travaux concessifs liés à la qualité de l'eau seront limités au minimum dans l'attente de la réalisation du schéma directeur lancé par la collectivité.

SEMEA a par ailleurs continué sa participation active au processus de modernisation de la filière de traitement de l'usine de Touvre confié au groupement STEREAU/VIGIER. SEMEA participe ainsi à toutes les réunions hebdomadaires du chantier ainsi qu'à la mise en service de la station d'alerte.

2.2.8. LES OPERATIONS DE MAINTENANCE

Les lavages de réservoir ont été réalisés de mai à juillet sans rencontrer de problèmes

2.2.9. L'ETAT DU RESEAU ET DES OUVRAGES

La majorité des fuites réparées concernent des canalisations de dn60, 80 et 100 mm en fonte grise ou dn63 et 110 mm en PVC.

Le réseau sur la zone urbaine est plutôt en bon état compte tenu des politiques de renouvellement menées depuis plus de 30 ans.

Outre le renouvellement des fontes grises et les opportunités liées aux opérations de voirie, l'accent sera porté dans les prochaines années sur les PVC collés posés dans les années 60-70, plutôt en secteur rural, qui sont générateurs de fuites et peuvent potentiellement poser des problèmes de relargage de CVM.

Les réservoirs pour lesquels des travaux de remise en état sont nécessaires sont ceux de Grapillet, de Chez Nauve, de Peudenelle et Chez Mériaud.

Compte tenu des travaux en cours sur l'usine de Touvre, ces remises en état sont reportées jusqu'à la mise en service de l'usine pour ne pas risquer de fragiliser davantage l'exploitation.

Il est par contre urgent de prendre position sur les projets suivants :

- création d'une seconde cuve à Peudenelle pour permettre de bypasser la seule cuve existante de ce réservoir de tête (notamment en raison de l'évolution du pompage depuis Touvre),
- Prémption du terrain mitoyen à la cheminée d'équilibre entre Toutyfaud et Soyaux (pour éliminer cette cheminée et créer un réservoir en substitution de celui de Grapillet en alternative à une rénovation coûteuse).
- Prémption de terrain au droit du réservoir sur tour de Mognac à La Couronne pour anticiper le secours par le SIAEP Sud Charente.

D'une manière générale une réflexion est à mener pour adapter le réseau et les ouvrages en vue d'atténuer les effets du réchauffement climatique, et en particulier le risque du réchauffement de l'eau tout au long de son parcours, qui pourrait amener à dépasser la limite haute de température de 25°C.

Les mesures à prendre pourraient être le calorifugeage des réservoirs, l'approfondissement des conduites...

2.2.10. ORGANISATION ET MANAGEMENT

Démarche QSE

La SEMEA a renouvelé sa triple certification en octobre 2020, pour 3 ans :

- Qualité : norme ISO 9001-2015
- Sécurité : norme ISO 45001-2018
- Environnement : norme ISO 14001-2015

Organisation du service

En 2020, SEMEA a poursuivi ses efforts d'adaptation :

- de ses locaux de travail, avec l'acquisition de locaux en secteur Ouest de l'agglomération, et la réalisation d'une étude programmatique sur l'évolution du siège de Lunesse
- de ses ressources humaines avec la poursuite des efforts d'anticipation des départs à la retraite dans les services Production et Distribution.
- de ses moyens notamment sur les projets informatiques (SIG, étude mutualisation TOPKAPI) et opérationnels (amélioration du recouvrement. ...)

2.2.11. EVOLUTION DU CONTRAT DE DSP

Les avenants passés en 2018 sont relatifs :

- à l'extension du périmètre de gestion aux communes de Marsac et Asnières-sur-Nouère, pour lesquelles le contrat de délégation avec la SAUR arrivait à échéance,
- au report de deux ans de l'application de l'évolution des tarifs correspondant à la prise en compte des amortissements liés aux travaux concessifs, du fait du report de réalisation desdits travaux (Baillarge).

Les avenants passés en 2019 sont relatifs :

- à une révision des tarifs applicables à partir de 2020, pour tenir compte d'une modification du plan pluriannuel des travaux concessifs, revu à la baisse dans l'attente d'un futur Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable de l'ensemble de l'agglomération.

Aucun avenant passé en 2020

Nous avons sollicité GrandAngoulême pour fixer un cadre aux dégrèvements des abonnés non domestiques

3. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA DÉLÉGATION

3.1. NATURE DU SERVICE

- Production et distribution d'eau potable

3.2. AUTORITE DELEGANTE

- Communauté d'agglomération GrandAngoulême
25 boulevard Besson-Bey, 16023 Angoulême cedex

3.3. DELEGATAIRE

- SPL SEMEA
Société publique locale au capital de 2.099.250 euros
Siret : 338 489 362 00016
Siège social : 2 rue Bernard Lelay, CS 92221, 16022 Angoulême cedex

3.4. OBJET ET ETENDUE DE LA DELEGATION

- Production et distribution de l'eau potable sur **27** communes du territoire de la Communauté d'agglomération GrandAngoulême, à savoir :

- Angoulême	- Nersac
- Asnières sur Nouère	- Puymoyen
- Bouëx	- Ruelle-sur-Touvre
- Dignac	- Saint-Michel
- Dirac	- Saint-Saturnin
- Fléac	- Saint-Yrieix sur Charente
- Garat	- Sers
- Gond-Pontouvre	- Sireuil
- La Couronne	- Soyaux
- L'Isle d'Espagnac	- Torsac
- Linars	- Touvre
- Magnac-sur-Touvre	- Trois Palis
- Mornac	- Vouzan
- Marsac	

- Le contrat inclut le renouvellement à charge du délégataire des éléments suivants du service :
 - Compteurs,
 - Branchements,
 - Réseau (Tous diamètres),
 - Appareils, équipements et accessoires électromécaniques, électriques et hydrauliques.
- Le contrat inclut des travaux concessifs relatifs à :
 - Réalisation et financement des infrastructures du plan de secours du territoire concédé
 - Réalisation et financement des travaux liés à l'amélioration du ratio de rendement
 - Réalisation et financement des travaux liés à l'amélioration de la qualité de l'eau
- Le contrat inclut le financement et la réalisation d'un fonds de travaux annuel relatif :
 - Aux petites extensions
 - A la mise à niveau des bouches à clef et divers petits travaux

3.5. NATURE JURIDIQUE ET DATE DE PRISE D'EFFET DE LA DELEGATION

- Contrat d'affermage pour l'exploitation du service de production et de distribution d'eau potable :
 - Date de signature : 28 mars 2017
 - Date d'effet : 1er avril 2017
 - Durée : 20 ans
 - Date de fin : 1er avril 2037

3.6. EVOLUTION DU CONTRAT

- **Avenant n° 1 :**
 - Date de signature : 19 décembre 2017
 - Date d'effet : 1er janvier 2018
 - Objet : Extension du périmètre concessif aux communes de Sireuil et Trois Palis

- **Avenant n° 2 :**
 - Date de signature : 26 octobre 2018
 - Date d'effet : 1er juillet 2018
 - Objet : Evolution du modèle de contrat d'entretien des ouvrages de la DECI

- **Avenant n° 3 :**
 - Date de signature : 28 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Extension du périmètre concessif aux communes de Marsac et Asnières sur Nouère

- **Avenant n° 4 :**
 - Date de signature : 28 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Report de deux ans des évolutions tarifaires liées aux travaux concessifs

- **Avenant n° 5 :**
 - Date de signature : 26 décembre 2018
 - Date d'effet : 1er janvier 2019
 - Objet : Modification des tarifs et du plan pluriannuel des travaux concessifs

4. LE PATRIMOINE DU SERVICE

4.1. INVENTAIRE DES COMPTEURS

compteur	diamètre										
	15	20	30	40	50	65	80	100	150	TOTAL	%
<2005	3240	234	50	16	4	3	2	8	1	3558	5,7
2005	831	23	16	4		2				876	1,4
2006	4918	60	42	10		1		1		5032	8,1
2007	2029	53	30	13		2	2	1		2130	3,4
2008	2341	99	20	21		6	5	9	1	2502	4,0
2009	644	45	6	12	1	5	3	5		721	1,2
2010	1846	77	21	11		2	1			1958	3,2
2011	3648	54	35	19		1	1	2		3760	6,1
2012	3830	47	27	20		3	1	1		3929	6,3
2013	3663	83	85	30	2	11	12	1		3887	6,3
2014	2927	85	46	52	2	18	11	16		3157	5,1
2015	5918	102	48	21	1	2	4			6096	9,8
2016	3887	37	27	17		10	1	5		3984	6,4
2017	5091	87	35	20		3	2	11		5249	8,5
2018	5553	26	24	1		4	3	5		5616	9,1
2019	3787	49	25	32	1	3	1	1	1	3900	6,3
2020	5572	76	24	12		9	3			5696	9,2
TOTAL	59 725	1 237	561	311	11	85	52	66	3	62 051	100

La présence de compteurs au-delà de 15 ans d'âge s'expliquait :

- par la présence de compteurs sur des branchements inactifs (1/3 des compteurs),
- par la politique de renouvellement définie dans le nouveau contrat de DSP, basée sur la qualité métrologique et non plus sur la durée de vie des compteurs.

La démarche a été présentée à la **DIRECCTE** qui a malheureusement opposé un refus définitif.

Il convient donc de renouveler les compteurs actifs de plus de 15 ans (millésime 2005 et antérieur) d'ici la fin de l'année 2021.

4.2. INVENTAIRE DES BRANCHEMENTS

commune	2019			2020		
	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb	total branchements	dont branchements plomb connus	% branchements plomb
Angoulême	20 122	82	0,4%	20 237	65	0,3%
Asnières sur Nouère	654			667		
Bouëx	501			504		
Dignac	841			842		
Dirac	732			733		
Fléac	1 893	2	0,1%	1 904	2	0,1%
Garat	1 062			1 083		
Gond-Pontouvre	3 284	40	1,2%	3 297	35	1,1%
L'Isle d'Espagnac	4 119			4 154	1	0,0%
La Couronne	1 093	1	0,1%	1 112	2	0,2%
Linars	2 711			2 724		
Magnac-sur-Touvre	1 808			1 825		
Marsac	395			398		
Mornac	1 089			1 097		
Nersac	1 273			1 280		
Puymoyen	1 388			1 457		
Ruelle-sur-Touvre	4 037			4 082		
Saint-Michel	1 500	24	1,6%	1 503	24	1,6%
Saint-Saturnin	467			470		
Saint-Yrieix sur Charente	659	9	1,4%	673	8	1,2%
Sers	3 531			3 558		
Sireuil	680			686		
Soyaux	3 814	15	0,4%	3 825	12	0,3%
Torsac	373			379		
Touvre	643			643		
Trois Palis	426			430		
Vouzan	414			418		
TOTAL	59 509	173	0,3%	59 981	149	0,2%

L'évolution du nombre de branchements entre 2019 et 2020 correspond à la création de branchements neufs sur le territoire.

L'inventaire des branchements en plomb du service est régulièrement corrigé au fur et à mesure de l'identification de nouveaux branchements en plomb par la SEMEA

Le contrat 2017 ne prévoit pas d'action spécifique sur les branchements en plomb, qui restent en pratique une priorité, et sont traités au fur et à mesure de leur découverte, ou lorsque les opérations de voirie nous permettent finalement d'obtenir les autorisations de travaux.

Les opérations principales, en lien avec des branchements plomb, à programmer et à lancer sont l'avenue de la République à Saint Michel, l'avenue du Général de Gaulle à Soyaux (probablement 60 branchements plomb), la rue de Saintes et la rue de Bordeaux à Angoulême, la route de Paris à Gond Pontouvre.

Le programme 2021 prévoit notamment des interventions sur la route de Royan à Saint Yrieix sur Charente et Fléac, la rue Charles Petit et Saint Martin à Angoulême et l'avenue du général de Gaulle à Soyaux.

Des discussions sont en cours pour programmer l'avenue de la République à Saint Michel en 2021.

Enfin les branchements plomb de la route de Bordeaux seront supprimés dans le cadre de l'aménagement définitif de la voirie autour du projet du carrefour du Nil ("Barrouillet").

Le programme 2022/2023 prévoit le renouvellement de la route de Saint Jean d'Angély à Saint Yrieix (7 branchements) et de la rue de Saintes à Angoulême.

4.3. INVENTAIRE DU RESEAU (en ml)

diamètre	nature matériau								TOTAL
	acier	amiante ciment	fonte ductile	fonte grise	PEHD	PVC	PVC Bi-O	inconnu	
32 mm					831	1 392			2 223
40 mm	539		10	3 331	5 214	11 368		121	20 583
50 mm	123				21 130	77 760		522	99 535
60 mm	13 959		2 263	62 665				230	79 117
63 mm			9		11 406	282 930	2		294 347
75 mm			832		2 416	42 315		38	45 601
80 mm	8 740	734	1 175	25 570				48	36 267
90 mm		3	1 526		2 451	59 817			63 797
100 mm	9 310	8 033	17 296	41 326				89	76 054
110 mm			3 330		1 009	122 007	174		126 520
125 mm	14 615		16 323	25 075	1 020	56 424	531	281	114 269
140 mm			214		85	27 802	534		28 635
150 mm	11 446	1 858	41 994	29 670				13	84 981
160 mm			493		243	32 260	246		33 242
175 mm	2 076		40	3 315					5 431
200 mm	25 536		25 974	18 435	132	643	7	39	70 766
225 mm						2 372	1 474		3 846
250 mm	1 141		10 137	8 921	230			4	20 433
300 mm	9		18 039	1 750					19 798
315 mm					85				85
350 mm	15		3 774	5 610					9 399
400 mm	33		4 361	7 576					11 970
450 mm			4 509	1 964					6 473
500 mm	262		6 427	1 923					8 612
600 mm			3 153	350					3 503
700 mm			3 870						3 870
inconnu	22			86	7	417		5 490	6 022
TOTAL	87 826	10 628	165 749	237 567	46 259	717 507	2 968	6 875	1 275 379

Un inventaire détaillé à jour du réseau est disponible à tout moment (tronçons par année de pose, diamètre, matériau, commune ...) à partir de notre SIG.

Au 01/01/2019, les réseaux des communes d'Asnières sur Nouère et de Marsac ont été intégrés au patrimoine affermé, dont 11 km de conduite en amiante ciment.

Une procédure spécifique d'intervention sur ce matériau a été mise en place avec notamment le recours systématique aux entreprises attributaires de notre accord-cadre travaux (2017-2022), qui disposent des habilitations nécessaires.

4.4. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE STOCKAGE

désignation localisation	nature	date de mise en service	volume en m3	Emprise au sol en m2	cote trop plein (NGF)	cote radier (NGF)	télesurveillance	alarme anti intrusion
Bassac	réservoirs au sol	NC	2 x 500	254	159,26	154,51	X	X
					159,24	154,57		
Bois Blanc	réservoirs semi-enterrés	NC	2 x 600	272	157,51	152,52	X	X
					157,50	152,51		
Chez Méret	semi enterré	NC	250	124	190,01	186,05	X	X
Chez Nauve	réservoirs au sol	1974	2 x 4000	1935	109,85	105,11	X	X
					109,79	105,09		
Les Plantes	réservoir sur tour	NC	500	84	102,05	95,27	X	X
Grapillet	réservoirs semi-enterrés	1864	4 x 1500	2437	117,92	114,72	X	X
					117,93	114,74		
					117,86	114,87		
					117,86	114,92		
La Marronnière	réservoir au sol	NC	300	84	204	200	X	X
La Marronnière	réservoir sur tour	NC	200	33	249	245	X	X
Le Lac Clair	réservoir sur tour	NC	350	42	215,9	210,6	X	X
Le Peux	réservoir semi enterré	1977	1500	269	79,49	71,46	X	X
Le Poteau	réservoir semi enterré	1978	500	330	90,08	83,87	X	X
	réservoir semi enterré	1980	700		90,09	83,51		
Les Chaumes	semi enterré	NC	250	133	167	164	X	X
Les Galands	réservoirs au sol	1955	2 x 500	420	109,11	103,63	X	X
					109,17	103,64		
Les Gentils	réservoirs au sol	1975	2 x 400	251	181,33	176,73	X	X
					181,32	176,72		
Les Mérinauds	réservoir au sol	NC	300	120	78	75,3	X	X
Ma Campagne	réservoir sur tour	1972	2500	121	161,78	151,80	X	X
Maison Neuve	semi enterré	NC	2*450	260	174,5	169,5	X	X
Mognac	réservoir sur tour	1973	500	73	145,77	139,49	X	X
Moulin de Baillarge	semi enterré	1995	600	185	85	81,9	X	X
Peudenelle	réservoir semi enterré	1974	4000	858	129,19	124,49	X	X
Puyguillen	réservoirs semi enterrés	NC	2 x 750	632	97,70	93,32	X	X
					97,72	93,31	X	X
Saint-Saturnin	réservoir sur tour	1969	300	54	115,71	109,27	X	X
Tout-Y-Faut	réservoirs semi enterrés	1965	2 x 2000	1841	140,40	136,10	X	X
					140,36	135,82		
	réservoir semi enterré	1970	4000	140,33	135,83			
	réservoir sur tour	1982	2500	38	166,32	159,62		
VOLUME DE STOCKAGE GLOBAL			43650 m3					
TOTAL EMPRISE AU SOL DES BATIMENTS			10850 m2					

4.5. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION ET DE REPRISE

4.5.1. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE SURPRESSION

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Les Pandis	2001	8 ou 70 m3/h		X	X	35,6
Le Peux	2004	60 m3/h	X	X	X	so
Le Poteau	1980	150 m3/h	X	X	X	so
Saint-Saturnin	1994	12 m3/h		X	X	so
Chez Badaud	1995	entre 5 et 14 m ³ /h		X	X	6,2
Les Chaumes	1988	16 m ³ /h	X	X	X	133
Le Forestier	inconnu	entre 8 et 24 m ³ /h		X	X	12
Maison Neuve	1962	9 m3/h	X	X	X	so
Chez Matignon	1980	6 m3/h		X	X	8,8

4.5.2. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE REPRISE

localisation	date mise en service	débit nominal	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Ma Campagne	1972	200 m3/h	X	X	X	so
Le Coq Gaulois	2004	45 m3/h	X	X	X	so
Grapillet	1960	220 m3/h	X	X	X	so
Les Plantes	1996	120 m3/h		X	X	so
Pont Valteau	1991	150 m3/h	X	X	X	34,6
La Courade	inconnu	40m3/h		X	X	29,7
Les Rentes	2004	20 m3/h	X	X	X	9,6
Tout-Y-Faut	1962	195 m3/h	X	X	X	111,7
Touvre Les Sources	1963	400 m3/h	X	X	X	246,3
Accélérateur Le Chazeau	inconnu	29 m3/h	X	X	X	30,3
Moulin de Baillarge	1995	100 m3/h	Prévu 2020	X	X	so
La Marronnière	1973	17 m3/h	X	X	X	so
Le Pontil	inconnu	75 m3/h	X	X	X	so
Planche Meunier	inconnu	64 m3/h	X	X	X	74,2

4.6. INVENTAIRE DES OUVRAGES DE PRODUCTION

localisation	date mise en service	capacité nominale	type de filière et description	secours électrique	télé surveillance	alarme anti intrusion	Emprise au sol bâtiments (m2)
Le Ponty	NC	s.o	1	/	X	X	7,6
La Grange à l'Abbé	1989	150 m3/h	2	/	X	X	17,6
Moulin de Baillarge	1995	200 / 380 m3/h	3	prévu 2020	X	X	11,3
Touvre Pontil	1975	1 500 m3/h	9	prévu nouvelle usine	X	X	1684

1. pompage d'exhaure - chloration
2. pompage d'exhaure - filtration-chloration
3. pompage d'exhaure
9. pompage d'exhaure - préozonation - décantation/coagulation - filtration - postchloration

Evolution des ouvrages de production

Le site de production Touvre Pontil a été modifié en début d'année 2019.
 La capacité nominale de la filière de traitement a été ramenée à 1500 m3/h pendant la phase du chantier.
 La filière définitive aura une capacité de production de 2000 m3/h.
 Elle sera sécurisée en 2 files indépendantes.

Il est prévu de réaliser le raccordement de la production du Moulin de Baillarge vers la nouvelle usine d'eau potable. Il n'y aura plus de traitement directement sur le site. Un secours électrique sera prévu lors de ces travaux.

**Cette opération consiste à poser 7,5 km de canalisation de diamètre 350 mm.
 Elle devrait être opérationnelle en mai 2021.**

Il n'est pas prévu d'organiser un secours électrique pour le site de Grange à L'abbé, qui est une ressource de secours.

4.7. INVENTAIRE DES ACCESSOIRES HYDRAULIQUES

nature	2017	2018	2019	2020
poteaux d'incendie	1 148	1 176	1 201	1 216
poteau d'aspiration	4	6	6	6
bouches d'incendie	117	118	125	121
bouche d'aspiration	1	1	1	1
réserves d'incendie	26	29	35	38
vannes de réseau	8 739	9 192	9 446	9 425
ventouses et purges	3 510	3 714	3 862	3 922
appareils de régulation	63	70	71	70

Observations sur les équipements de défense incendie :

Les poteaux ou bouches d'incendie hors service font l'objet en flux courant d'un signalement au SDIS 16 et à la collectivité concernée.

Depuis 3 ans, le SDIS ne réalise plus les essais sur les hydrants. C'est l'exploitant qui réalise ces essais pour les mairies.

Observations sur les compteurs de sectorisation :

La sectorisation du territoire est opérationnelle.

Le programme a été achevé fin 2019, en conformité avec les obligations contractuelles de la SPL SEMEA.

Les compteurs et les secteurs qu'ils délimitent sont représentés sur le SIG, et les informations sont quotidiennement intégrées et analysées sur un logiciel dédié .

NB : un seul appareil n'avait pas pu être posé pour un refus d'autorisation de travaux par la mairie d'Angoulême. Ces travaux situés au centre du carrefour de Lille perturbaient fortement la circulation des transports en commun. Ce chantier a été programmé en 2020 pendant le 1er confinement.

Observations sur les appareils de régulation :

Les équipements de régulation sur le réseau sont au nombre de 45; les autres équipements sont situés dans les ouvrages. Tous ces équipements font l'objet d'une inspection et d'un entretien annuel.

4.8. INDICATEUR DE CONNAISSANCE ET DE GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX

L'indicateur de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau a été modifié conformément à l'arrêté du 2 décembre 2013

Indicateur de connaissance ou de gestion patrimoniale	barème de cotation maximum	indice de cotation pour le service
Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10	10
Définition d'une procédure de mise à jour du plan des réseaux afin de prendre en compte les travaux réalisés depuis la dernière mise à jour (extension, réhabilitation ou renouvellement de réseaux) ainsi que les données topographiques acquises lors de ces travaux. La mise à jour est réalisée au moins chaque année.	5	5
Existence d'un inventaire des réseaux identifiant les tronçons de réseaux avec mention du linéaire de la canalisation, de la catégorie de l'ouvrage (réseau eau potable, d'eau industrielle, d'incendie) ainsi que de la classe de précision des informations cartographiques (art R. 554-23 Code environnement) et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	10	10
Identification du diamètre et du matériau de chaque tronçon au-delà de la moitié du linéaire du réseau ; avec 1 point supplémentaire pour chaque tranche de 10 % supplémentaires du réseau, le 5ème point étant accordé lorsque les informations sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total du réseau	5	5
L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux, la moitié du linéaire total des réseaux étant renseigné.	10	10
Lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour la moitié du linéaire total des réseaux, un point supplémentaire est attribué chaque fois que sont renseignés 10 % supplémentaires du linéaire total, jusqu'à 90 %. Le cinquième point est accordé lorsque les informations sur les dates ou périodes de pose sont rassemblées pour au moins 95 % du linéaire total des réseaux.	5	1
Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	10	10
Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution.	10	10
Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	10	10
Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10	10
Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10	10
Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement ...	10	10
Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins trois ans).	10	10
Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5	5
TOTAL	120	116

5. TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE DU SERVICE

5.1. TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE CONTRÔLE DES INSTALLATIONS

Dorénavant, nous ferons un état d'avancement des éléments réglementaires :

- vérifications périodiques sur le levage, l'électricité, les équipements sous pression
- nettoyage annuel des ouvrages

Nous suivons également les éléments qualitatifs :

- suivi de la métrologie
- suivi des équipements de traitement (dont chlorations relais)

La représentation sera donc modifiée (tête de chapitre par activité)

L'objectif est de vous transmettre des éléments qualitatifs sur la bonne gestion du service.

5.1.1. actions de vérification périodique sur ouvrages du service

Equipements de levage

Les équipements de levage correspondent aux palans, rails fixes présents dans les ouvrages.

Les contrôles annuels ont été réalisés le 23/01/2020 par l'APAVE.

Aucune anomalie n'a été relevée.

Installations électriques

Site	Date	Constats	Décision immédiate	Date de TT
RE de Grapillet - ANGOULÊME	28/10	RAS		
Poste de comptage St Antoine - ANGOULÊME	27/10	Résistance de la prise de terre trop élevée Dysfonctionnement du dispositif différentiel	A remplacer	23/11
RE de Chez Méré - BOUËX	30/10	RAS		
Forage Baillarge - BOUËX	28/10	RAS		
RP Moulin Baillarge - BOUËX	30/10	Continuité à la terre inexistante de l'armoire de comptage	A réaliser	26/11
		Interrupteur général pas correctement protégé contre les surcharges	A changer	16/11
RE de Chez Nauve - CHAMPNIERS	2/11	Continuité à la terre inexistante de la porte du coffret SOFREL	A réaliser	25/11
RE et RP de la Maronniere - DIGNAC	2/11	RAS		
SP Chez Forestier - DIRAC	30/10/	RAS		
SP Chez Baudaud - DIRAC	27/10	RAS		
RE et SP des Chaumes - DIRAC	30/10	RAS		
RP Le CHAZEAU - BOUËX	30/10	RAS		
RP de Pont Valteau - LA COURONNE	28/10	RAS		
Station de la Courade - LA COURONNE	28/10	RAS		
SP le Coq Gaulois - LA COURONNE	28/10	RAS		
RE Les Gallands - LA COURONNE	29/10	RAS		
CE de Mognac - LA COURONNE	29/10	RAS		
CE et RP Les Plantes - FLEAC	29/10	RAS		
RE de Bassac - GARAT	30/10	RAS		
RE et SP Maison Neuve - GARAT	29/10	Orifice libre sur le côté de l'armoire	A obturer	26/11
RE de Peudenelle - MORNAC	28/10	RAS		

CE et SP Le Peux - NERSAC	2/11	Protection de surcharge trop élevée des départs Q2 et Q3	A remplacer	23/11
CE et RP de Ma Campagne - PUYSMOYEN	2/11	RAS		
SP des Pandis - PUYSMOYEN	2/11	RAS		
RE de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE	29/10	RAS		
PC de Puyguillen - RUELLE SUR TOUVRE	30/10	RAS		
Station de Grange à l'Abbé - ST YRIEX	29/10	Vasque cassée	A remplacer	24/11
RE et SP du Poteau - ST YRIEX	29/10	Continuité à la terre inexistante de la masse des 2 prises de courant	A vérifier	23/11
		Vasque absente sur le luminaire du réservoir 2	A remplacer	23/11
RP Les Rentes - ST SATURNIN	2/11	RAS		
CE et SP Les Chaumes - ST SATURNIN	2/11	RAS		
RP de Planche Meunier - SERS	28/10	Vasque absente sur un luminaire	A remplacer	24/11
CE le Lac Clair - SERS	2/11	RAS		
RP de Soyaux - SOYAUX	29/10	RAS		
RP du Pontil - TOUVRE	26/10	RAS		
UTEP du Pontil - TOUVRE	26/10	Continuité à la terre inexistante de la masse sur plusieurs prises dessous le bureau de contrôle	A vérifier	2/11
RP de Touvre Sources - TOUVRE	26/10	Protection de surintensité absente sur le neutre du circuit "général" station d'alerte à régime IT	A remplacer	10/12
SP Chez Matignon - VOUZAN	29/10	RAS		

Equipements sous pression

Site	Date	Constats	Décision immédiate	Date de TT
<u>Inspections</u>				
16385-UTEP du Pontil (TOUVRE) : 2 compresseurs d	28/1	RAS		
<u>Requalification</u>				
16422-SP Chez Matignon (VOUZAN)	5/10	Qualification périodique prononcé		

5.1.2. Nettoyage annuel des installations

Site	N° Cuve	Lavage	
		Type lavage	Date du lavage
16015-Rés. de Grapillet (ANGOULÊME)	1	Mécanique	04/05/2020
	2	Mécanique	04/05/2020
	3	Mécanique	26/05/2020
	4	Mécanique	26/05/2020
16055-Rés. de Chez Méré (BOUËX)	1	Mécanique	27/05/2020
16078-Rés. de Chez Nauve (CHAMPNIERS)	1	Mécanique	12/05/2020
	2	Mécanique	03/06/2020
16113-CE de Mougnaç (LA COURONNE)	1	Chimique	25/05/2020
16113-Rés. de Les Galants (LA COURONNE)	1	Chimique	13/05/2020
	2	Chimique	03/06/2020
16119-CE et Repr. de la Maronnière (DIGNAC)	CE	Chimique	15/05/2020
	Repr.	Mécanique	11/05/2020
16120-Rés. et Surpr. de Les Chaumes (DIRAC)	1	Mécanique	04/06/2020
16120-Surpr. de Chez Baudaud (DIRAC)	1	Mécanique	05/06/2020
16120-Surpr. de Chez Forestier (DIRAC)	1	Mécanique	05/06/2020
16138-CE et Repr. de Les Plantes (FLEAC)	1	Chimique	06/05/2020
16146-Rés. de Bassac (GARAT)	1	Chimique	05/05/2020
	2	Chimique	12/05/2020
16146-Rés. de Maison Neuve (GARAT)	1	Chimique	05/05/2020
	2	Chimique	14/05/2020
16146-Rés. De Moulin Baillarge (GARAT)	1	Mécanique	HS
16232-Rés. de Les Gentils (MORNAC)	1	Mécanique	06/05/2020
	2	Mécanique	14/05/2020
16232-Rés. de Peudenelle (MORNAC)	1	Mécanique	27/05/2020
16244-Rés. et Surpr. de Le Peu (NERSAC)	1	Chimique	08/07/2020
16271- CE de Ma Campagne (PUYMOYEN)	CE	Chimique	28/05/2020
	Repr.	Mécanique	13/05/2020
16291-Rés. de Puyguillen (RUELLE SUR TOUVRE)	1	Chimique	06/05/2020
	2	Chimique	26/05/2020
16348-CE et Surpr. de St Saturnin (ST SATURNIN)	1	Chimique	07/05/2020
16358-Rés. et Surpr. de Le Poteau (SAINT YRIEX)	1	Chimique	13/05/2020
	2	Chimique	28/05/2020
16368-CE de Lac Clair (SERS)	1	Chimique	29/05/2020
16370-Rés. Chez Mérimaud (SIREUIL)	1	Mécanique	11/05/2020
16374-CE et Repr. de Soyaux (SOYAUX)	1	Chimique	02/06/2020
16374-Rés. de Toutyfaüt (SOYAUX)	1	Chimique	05/05/2020
	2	Chimique	14/05/2020
	3	Chimique	04/06/2020
16385-Repr. de Le Pontil (TOUVRE)	1	Mécanique	29/05/2020
16385-Rés. de Bois Blanc (TOUVRE)	1	Chimique	25/05/2020
	2	Chimique	02/06/2020
16422-Surpr. de Chez Matignon (VOUZAN)	1	Mécanique	15/05/2020

5.1.3. Suivi des équipements de métrologie

Débitmétrie

Réalisation d'un fichier de suivi en cours comportant :

- Localisation, type, diamètre et caractéristiques du comptage
- Présence télégestion, type et caractéristique

Récupération des données techniques et de maintenance.

Elaboration de fiches de vie des installations.

Qualité (chloration, analyseurs de chlore, turbidimètres, capteur de fuite de chlore)

Les équipements de suivi de la qualité font l'objet d'un suivi par le service Production.

Chaque équipement a fait l'objet de la création d'un fichier de suivi comportant :

- Localisation, type, marque, caractéristiques, paramètre suivi
- Intervention, entretien courant
- élaboration d'une fiche de vie

Les fichiers concernent :

- les chloration relais
- les analyseurs de chlore
- les capteurs de fuite de chlore
- les turbidimètres

Ces fichiers sont transmis annuellement ou sur demande au maître d'ouvrage.

5.1.4. Incidents sur ouvrages

Site	Date	Constats
Station de Touvre le Pontil	4/7	Coupure des alimentation HTA, plusieurs défaut et disjonction dans la station à lever avant redémarrage
Réservoir de Maison Neuve	17/7	Réservoir vide, et réseau VdE vide suite défaut du S500 qui était bloqué en appel (pas de départ d'alarme, alarme reçu sur les réservoirs en aval lorsqu'ils ont eu le niveau bas). Zone fragile car non secourable par ailleurs.
Station de Touvre le Pontil	14/9	Défaut sur l'automate, passage en mode secours et horloge de la station. Automate obsolète et vulnérabilité de la station.
Réservoir de Gallands	21/9	Défaut chlore mini sortie réservoir suite défaut sur chloration La Courade. Mise en place d'un analyseur de chlore sur l'arrivée de Courade pour pallier aux problèmes de chloration

5.1.5 Travaux de réparation et d'entretien sur réseaux et branchements

Les opérations de recherche de fuite ne sont plus évaluées sur la base de l'inspection d'un linéaire, puisque l'objectif est d'abord de cibler les recherches au corrélateur sur la base des outils de macro détection :

- télégestion des compteurs de sectorisation pour une meilleure réactivité des opérateurs,
- mise en place d'une interface de visualisation (FLUKSAQUA) permettant une meilleure visualisation des secteurs défectueux,
- équipements de prélocalisation de fuite, notamment dans des secteurs d'accès dangereux ou difficile

Tous les efforts engagés devraient permettre une amélioration progressive et pérenne de l'indice linéaire de perte et du rendement de réseau.

C'est ce que l'on constate sur l'exercice 2020 qui est en ligne avec les valeurs observées en 2019.

Il faut toutefois garder en mémoire que ces résultats sont basés en partie sur des estimations (certains volumes de l'année peuvent être attribués à tort à l'année précédente ou successive). Ils doivent donc être appréciés sur plusieurs années.

En 2020, 93 fuites sur canalisation ont été réparées sur le territoire.

Les principales fuites ou consommations d'eau, sont répertoriées ci-dessous :

Adresse	type d'incident	date	Diamètre	Volume de fuite estimé	Observations
ANGOULEME					
Incendie rue de Clérac à Sillac	Incendie	21/09/2020	175 mm	500 m3	estimation
Incendie rue de Clérac à Sillac	Incendie	30/12/2020	175 mm	s.o	
BOUEX					
Moulin de Baillarge	Test ressource				eau brute
Rue Basse	Essai de pression DN350 Baillarge			500 m3	
Route d'Angoulême - Petit Bois	Fuite sur conduite		63 mm	250 m3	pvc collé
DIGNAC					
La Côte	fuite sur conduite	fevrier	63 mm	250 m3	
DIRAC					
Chez Baudaud	Fuite sur réseau surpressé	janvier à mars 2020	63 mm	500 m3	fuite sur réseau surpressé
FLEAC					
Route de Cognac	Fuite sur conduite	25/01/2020	140 mm	350 m 3	
GARAT					
DN350 Moulin de Baillarge T2	Essai de pression	26/11/2020	350 mm	10 m3	
DN350 Moulin de Baillarge T3	Essai de pression	26/11/2020	350 mm	250 m3	
DN350 Moulin de Baillarge T4	Essai de pression	26/11/2020	350 mm	1200 m3	
GOND PONTOUVRE					
Rue Pasteur	fuite sur conduite/ DO	13/01/2020	350 mm	700 m3	DO SADE
NERSAC					
route de Pombretton	fuites sur conduite	30/07/2020	125 mm	300 m3	
LINARS					
route de Cheneuzac	fuite conduite	octobre	140 mm	800 m3	
L'ISLE D'ESPAGNAC					
97 rte d'Angoulême	fuite conduite	20/05/2020	110 mm	300 m3	
PUYMOYEN					
route d'Angoulême	fuite sur conduite	juin-20	150 mm	200 m3	
SAINT MICHEL					
Impasse Marguerite	fuite sur conduite	août-20	80 mm	400 m3	cumul de plusieurs fuites
SAINT SATURNIN					
rue du Petit Rouillac	accrochage CISE TP	août-20	125 mm	s.o	
SAINT YRIEIX SUR CHARENTE					
rte de Saint Jean d'Angély	fuite sur conduite	23/01/2020	150 mm	300 m3	
rue de Béchelaine et Epineuil	nombreuses fuites en astreinte	15/08/2020	80 mm	s.o	
puisage illicite sur PI 64 - Berneries	puisage illicite	sept-20		200 m3	
Service surpressé	6 ou 7 fuites sur service	octobre / nov		2500 m3	
Rue Jean Baptiste Corot	fuite sur conduite	décembre		3500 m3	
SOYAUX					
Démolition du réservoir de Toutyfaut	mise en vidange sur 5 heures	29/07/2020	250 mm	200 m3	
MAGNAC					
Route d'Angoulême	fuite conduite	fevrier	125 mm	500 m3	
TORSAC					
La Chapelle	fuite conduite	décembre	dn 63 mm	250 m3	
TOUVRE					
Remplissage des baches - Travaux usine		01/10/2020		500 m3	estimation
DN350 Projet Baillarge Tronçon n°7	essai de pression		dn 350 mm	2100 m3	estimation
DIVERS					
Purge de réseau estivale pour gérer la problématique CVM : La Prévalerie et Hurtebize à Dirac, La Pougnerie à Marsac, Mirande à Vouzan...	Présence CVM	été 2020	/	2500 m3	traitement des problèmes connus et au fur et à mesure de leur survenance

5.2. TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT

5.2.1. Travaux de renouvellement sur ouvrages de production

Opérations principales réalisées sur les installations de production

localisation				date	nature ou objet de l'intervention
La Grange à l'Abbé	Le Ponty et La Courade	Moulin de Baillarge	Touvre Le Pontil		
			X	18/02	Maintenance du moteur de la pompe n°3 d'Exhaure
			X	27/02	Remplacement presse-étoupe de la pompe n°4 d'Exhaure
X	X	X		24/06	Installation panneaux de signalisation ouvrages
			X	24/06	Remplacement embase 3P analyseur de COT CT200 DTLI
			X	18/08	Remplacement tuyauterie de refoulement de la pompe n°1 d'hypochlorite
	X			29/09	Reprise du circuit d'eau de service
	X			20/10	Remplacement débitmètre chlore gazeux
			X	27/10	Remplacement du clapet droit de l'alimentation du filtre 2
			X	27/10	Remplacement du relais RTL
			X	02/12	Remplacement membrane analyseur de Cl2 Syclope
		X		18/12	Test de pompage à Q variable + démontage pompe du forage + inspection caméra

5.2.2. Travaux de renouvellement sur ouvrages de stockage

Opérations principales réalisées sur les installations de stockage du service

localisation																	date	nature ou objet de l'intervention											
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Les Plantes	Grappillet	Lac Clair	La Marronnière (sol)	La Marronnière (tour)	Le Peux	Le Poteau	Les Chaumes	Les Galands	Les Gentils	Les Mérimauds	Ma Campagne	Maison Neuve	Moulin de Baillarge			Mougnac	Puyguillen	Peudenelle	chez meret	Saint-Saturnin	Tout-Y-Faut (sol)	Tout-Y-Faut (tour)				
	X																									06/01	Remplacement régulateur de charge		
													X														13/01	Remplacement des compteurs sortie réservoir	
						X	X																				16/01	Installation chloration relais Javelpack	
X	X								X		X	X			X										X		09/03	Mise en place de sélecteurs de choix de cuve pour le pilotage du remplissage	
	X																										11/03	Installation d'échelles sécurisées accès cuves	
								X																			01/04	Remplacement capteur intrusion escalier réservoir	
									X																		14/04	Remplacement canne d'injection hypochlorite	
	X																								X		15/05	Remplacement des sondes de niveau des réservoir 2 & 3	
								X																	X		12/06	Remplacement pompe vide cave dans CV réservoir	
			X											X											X		24/06	Pose plinthe sur garde corps palier supérieur	
				X																	X						23/06	Remplacement membrane analyseur de chlore Syclope	
X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		24/06	Installation panneaux signalisation ouvrages
X																											09/07	Remplacement carte GSM-3 dans le SOFREL	
									X	X					X	X											28/07	Remplacement sonde pH et sonde de référence analyseur de chlore SWANN	
X																											12/08	Remplacement carte 4 AI dans le SOFREL	
						X	X											X									01/09	Installation analyseur de chlore Syclope	
																				X							04/09	Remplacement carte GSM-3 dans le SOFREL	
							X			X																	14/09	Reprise du circuit d'alimentation de l'eau de service avec pose d'un compteur	
X																											15/09	Remplacement membrane analyseur de chlore Syclope	
																	X										05/10	Remplacement poire niveau bas	
													X														12/11	Mise en service branchement ENEDIS et remplacement de l'armoire électrique	
																X											23/10	Remplacement du débitmètre vers Planche Meunier	
										X																	02/11	Installation analyseur de chlore sur arrivée de La Courade et remplacement du turbidimètre	
		X	X												X							X	X				24/11	Remplacement membrane analyseur de chlore Syclope	
	X				X					X	X	X			X					X						X	18/12	Travaux de mise en sécurité des sites (échelle + trappes + gardes corps)	
						X																					28/12	Installation appareil de télésurveillance S4W	

5.2.3. Travaux de renouvellement sur reprises et surpressions

Opérations principales réalisées sur les installations de pompage du service

localisation																	date							
REPRISE										SURPRESSION														
Grappillet	Le Coq Gaulois	Les Plantes	Les Rentes	Ma Campagne	La Marronnière	Plancher Meunier	Reprise Pontil	Pont Valteau	Tout-Y-Faut	Touvre Les Sources	Le Peux	Chez Baudaud	Chez Forestier	Chez matignon	Maison Neuve	Le Chazeau			Le Poteau	Les Pandis	Les Chaumes	Saint-Saturnin		
								X														29/01	Modification lyre d'aspiration avec pose de vannes d'isolement des pompes et vanne de purge du réseau en amont	
								X															10/02	Renouvellement du turbidimètre
										X													20/02	Installation de luminaires automatiques de sécurité
								X															27/02	Reprise accouplement de la pompe n°4
												X											03/03	Remplacement relais de phase
																			X				04/03	Démontage moteur et graissage roulement côté accouplement
	X																						05/06	Remplacement variateur de vitesse pompe n°2
								X															11/06	Installation pompe vide cave dans bache de purge
				X																			16/06	Remplacement contrôleur Cosop pompe n°1
			X			X		X		X		X	X	X		X		X					24/06	Installation panneaux signalisation ouvrages
									X														29/07	Démontage câble électrique et modification tuyauterie avant déconstruction du CE
													X										04/08	Remplacement relais ENEDIS
											X												11/08	Remplacement réducteur de pression aval
	X																X						24/08	Remplacement capteur de pression
										X									X				01/09	Installation analyseur de chlore Syclope
															X								02/09	Remplacement du clapet aval pompe
									X														14/09	Remplacement relais mise en marche "Auto" des pompes
				X																			02/11	Remplacement poire niveau bas bache reprise
	X																						05/11	Remplacement variateur de vitesse pompe n°1
																							07/12	Remplacement membrane analyseur de Cl2 Syclope

5.2.4 Travaux de renouvellement sur réseau et branchements

5.2.4.1 Justification des principales opérations de renouvellement

- Présence de branchements plomb

Rue Montauzier à Angoulême
Rue Saint Martin à Angoulême
Rue des Tulipes à La Couronne
Route de Paris à Gond Pontouvre

- Opportunités liées à des programme de voirie lancés par les collectivités

RD 57 (tranche n°2) à Ruelle sur Touvre : travaux liés à l'aménagement réalisé par l'ADA
RD 939 à Garat : travaux réalisés par l'ADA
Route de Paris à Gond Pontouvre
Rue du Bourg et rue ancienne d'Angoulême à Trois Palis
Rue de Bois Blanc à Touvre
La Contrie à La Couronne
Rue de la Trappe à Sers

- Présence de CVM

Route de Poulet à La Couronne
Hurtebize à Dirac
La Pougnerie à Marsac

- Occurrence de fuites élevée

Rue Béchelina à Saint Yrieix sur Charente
Rue de l'Épineuil à Saint Yrieix sur Charente
Rue Lorin à Touvre
Route de Fleurac à Linars
Rue de la Fuie et route de Pombretton à Nersac
Rue du Grand Maine à Fléac

- Simplification de réseau

Passage du Bois du Lac à Soyaux
Les Chaintres à Torsac
Le Maine Blanc à Bouëx
Rue des Champignonnières à Sireuil
Rue du Grand Maine à Fléac
Rue Paul Cézanne à Magnac sur Touvre
La Braconne à Mornac : réduction de diamètre

5.2.4.2 Bilan travaux de renouvellement sur réseau et branchements

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)														branchements	dont plomb	
	PE Ø 40	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PE Ø 75	PEHD Ø 90	FTD Ø 80	PE Ø 110	PVC Ø 75	PVC Ø 90	FTD Ø 100	FTD Ø 125	FTD Ø 150			
ANGOULEME																	
Rue de l'Hôpital			6			4						239				11	
Rue des Bosquets								55								4	1
Rue Montauzier												180				16	8
Rue Saint Martin												6		150		17	3
diffus																27	5
ASNIERES SUR NOUERE																	
diffus																1	0
BOUEX																	
'Le Maine Blanc' rue de la Sentine			494													12	0
diffus																2	0
DIRAC																	
Hurtebize		890														7	0
diffus																3	0
FLEAC																	
Rue du Grand Maine (T2)												14	514			24	0
diffus																0	0
GARAT																	
RD 939														73		0	0
route des Villars												140				1	0
diffus																3	0
GOND-PONTOUVRE																	
Route de Paris																4	4
diffus																6	1
LA COURONNE																	
Rue du Grand Maine			6									6		655		15	0
Rue des Tulipes			196													25	2
Route de Poulet			150			995										12	0
La Contrie														285		1	0
diffus																0	0
LINARS																	
route de Fleurac		330														8	0
diffus																4	0
L'ISLE D'ESPAGNAC																	
diffus																2	2
MAGNAC SUR TOUVRE																	
Rue Paul Cézanne			10													3	0
diffus																1	0
MARSAC																	
Rue de Ladoux												370				5	0
La Pougnerie	620															1	0
diffus																1	0
MORNAC																	
Rue des Teilles															797	0	0
Rue du lac Melot															720	5	0
Rue du lac des Saules			15				40								350	10	0
diffus																2	0

NERSAC																	
Rue de la Fuie		39	5		5							5		302	19	0	
Route de Pombreton					6							620			30	0	
diffus															1	0	
PUYMOYEN																	
diffus															1	0	
RUELLE-SUR-TOUVRE																	
RD57 - route de Gond Pontouvre							6		6	530					30	0	
diffus															3	0	
SAINT-MICHEL																	
diffus															3	1	
SAINT-SATURNIN																	
Rue du Petit Rouillac			4							2			120		4	0	
diffus															5	0	
SAINT-YRIEIX SUR CHARENTE																	
Rue de l'Epineuil T1			60					5	5	85					8	0	
Rue de l'Epineuil T2			331												12	0	
Rue Béchelaine				5						356					30	0	
diffus															3	1	
SERS																	
Rue de la Trappe										250					10	0	
diffus															0	0	
SIREUIL																	
Route des Champignonnières			10										570		7	0	
diffus															1	0	
SOYAUX																	
Passage du Bois du Lac			80												4	0	
diffus															4	3	
TORSAC																	
Les Chaintres												563			9	0	
diffus															1	0	
TOUVRE																	
Rue Lorin			155													0	
Route de Bois Blanc												167			10	0	
diffus															1	0	
TROIS PALIS																	
Rue Ancienne d'Angouleme												191			5	0	
Rue du Bourg			131	10								530			26	0	
diffus															2	0	
Total =	13464	620	1259	1653	15	11	999	0	40	61	5	13	4252	1562	2974	462	31

5.2.5. Nombre de compteurs renouvelés

Le nombre de compteurs renouvelés lors de l'exercice 2020 s'établit à :

5867

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total
ANGOULEME	367	303	219	5	20	16	237	468	645	121	292	376	3069
ASNIERES SUR NOUERE	1	1			7			1	2	1	7	9	29
BOUEX				19			1		4	9	5		38
DIGNAC			1	37		1				15	6	4	64
DIRAC				52		3	1	1		29	3	3	92
FLEAC	1	5	2	5	27	7	1		18	23	54	14	157
GARAT			1	49	2	2	3			50	4		111
GOND PONTouvre		2			2	6	4	3	28	151	10	17	223
LA COURONNE	24	3	3		1	157	165	8	2	8	99	4	474
LINARS		5	6	2	36	1		1	2	7	1		61
L'ISLE D'ESPAGNAC	3	9		1	23	63	6	5	3	10	3	2	128
MAGNAC SUR TOUVRE		7	6		19	26	1	1	4	9	23	82	178
MARSAC	6	1	19		1	1	1	1		1	3	8	42
MORNAC	1	1			12		3		2	1	5	4	29
NERSAC		5			23	1				3	20	2	54
PUYMOYEN			1		36	8			1	4	1	2	53
RUELLE SUR TOUVRE	2	1	2	9	48	3	5	3	3	18	4	28	126
SAINT MICHEL			1	2	3	101	54	2	14	2	3	1	183
SERS			10	12	1			1	1	8	1	1	35
SIREUIL	2	3	1		12	2	2	2	1	1	4	1	31
SOYAUX	4	8	1	6	43	35	2	3		15	16	43	176
ST SATURNIN	1		1	1	23			2					28
ST YRIEIX SUR CHARENTE	3	2	2	108	63	9	12	4	22	57	61	42	385
TORSAC				9	1		1			1	5	3	20
TOUVRE			1		3	1			1	3	6	8	23
TROIS PALIS	1	1			7		12	2					23
VOUZAN		1		7	8				1	11	5	2	35
	416	358	277	324	421	443	511	508	754	558	641	656	5867

Commentaire :

A partir du mois de juillet 2020, la politique de renouvellement a été revue. En effet, la DIRECCTE a refusé la démarche prévue dans le contrat de DSP (vérification périodique du parc compteur).

Le critère de renouvellement devient, comme précédemment, la date de pose du compteur : tous les compteurs de plus de 15 ans doivent être déposés dans l'année.

Pour 2020, l'effort a donc porté sur les millésimes posés en 2004 et sur les années antérieures.

Malgré ce refus, en parallèle de ce renouvellement, la SEMEA poursuit l'échantillonnage statistique du parc pour pouvoir identifier le plus tôt possible des compteurs défectueux.

5.2.6. Travaux de suppression sur réseau et branchements

adresse	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)														branchements	
	FTG Ø 40	PE Ø 40	PVC Ø 50	PVC Ø 63	Acier Ø 60	FTG Ø 80	Ac Ø 80	Acier Ø 125	PVC Ø 90	PVC Ø 110	FTG Ø 100	FTG Ø 150	FTG Ø 250	FTG Ø 500		
ANGOULEME																
Rue Béchelina	225														0	
Les terrasses de Beauregard			35	60											0	
BOUEX																
Le Maine Blanc - rue de la Sentine					630										0	
DIRAC																
Chez Baudaud			715												0	
FLEAC																
Rue du Grand Maine									520						0	
MAGNAC SUR TOUVRE																
Rue Paul Cézanne					155										0	
NERSAC																
route de Pombreton						75									1	
LA COURONNE																
La Contrie		35		75											0	
SIREUIL																
Voie des Champignonnières				220											0	
SOYAUX																
Passage du Bois du lac						610									0	
TORSAC																
Les Chaintres et RD101										2800					0	
TOTAL GENERAL =	6 155 m	225	35	750	355	785	685	0	0	520	2800	0	0	0	0	1

5.3 Fonds de travaux

5.3.1 Extensions de réseau

adresse	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)				branchements
	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 110	FTD Ø 150	
GARAT					
Rue de Ladoux		10			2
RUELLE SUR TOUVRE					
Rue des Rossignols - Chemin de Viville	97				2
Rue de Brebonzat		54			2
MAGNAC SUR TOUVRE					
Rue de Veuze			150		4
TOTAL GENERAL = 311 m	97	64	150	0	10

5.3.2 Mise à niveau de bouches à clé

COMMUNE	Maître d'ouvrage	Nombre de bouches à clé	Date d'intervention
ANGOULEME			
Rue du Château d'eau	Mairie	48	févr-20
Rue Paul Abadie	Mairie	39	févr-20
Place du Minage	Mairie	20	févr-20
Impasse Roussel	Mairie	11	mars-20
Chemin du Halage	Mairie	11	août-20
Rue de la Charité	Mairie	46	juin-20
Rue Guy Ragnaud	Mairie	12	juil-20
Rue Emile Peyronnet	Mairie	9	mai-20
Rue Monlogis	Mairie	19	nov-20
Rue de Périgueux	Mairie	72	nov-20
Rue de St Roch à Lunesse	Mairie	15	oct-20
Rue Paul Mairat	Mairie	18	oct-20
Rue Edith Piaf	Mairie	14	nov-20
Rue Emile Peyronnet	Mairie	15	nov-20
GOND PONTouvre			
Route de Vars	ADA	37	juil-20
LINARS			
Rue de la Mairie	ADA	35	janv-20
PUYMOYEN			
rue des Petits Champs	Mairie	15	mars-20
SAINT YREIX SUR CHARENTE			
rue Jean et Constant Priolaud	Mairie	5	févr-20
Impasse des Rouyeres	Mairie	7	mai-20
SIREUIL	Semea	36	avr-20
TOUVRE			
rue des Gauchons	Mairie	29	févr-20
Rue des Serres	Mairie	19	févr-20
TROIS PALIS	Semea	55	juin-20

5.3.3 Autres travaux

- Sans objet

5.4 Travaux d'investissement

5.4.1. Sectorisation et pression

- Installation d'équipement de recherche de fuite

Dans le cadre des opérations du BHNS, 70 prélocalisateurs de fuite sont installés :

- mise en place de prélocalisateurs fixes - avenue de Lattre de Tassigny - ANGOULEME
- mise en place de prélocalisateurs fixes - route de Bordeaux - ANGOULEME
- mise en place de prélocalisateurs fixes - rue de Périgueux - ANGOULEME
- mise en place de prélocalisateurs fixes - rue Jean Jaurès - RUELLE SUR TOUVRE
- mise en place de prélocalisateurs fixes - rue Roger Salengro - RUELLE SUR TOUVRE

- Installations de débitmètres et comptages

La démarche de sectorisation a permis de mettre en place 14 grands secteurs :

SECTEUR	Sous secteurs	Linéaire total en km
Service Bas	19	162
Service Haut	9	87
Service Bois Blanc Bassac	7	50
Le Poteau	7	87
Les Gentils	6	40,5
Les Plantes	11	86
Service Moyen	7	73,5
Pont Valteau	16	125
Puyguillen	5	38
Sireuil	4	20
Asnières Marsac	6	43,5
Soyaux	6	72
Super Haut	7	69
Vallée de l'Echelle	31	262
	141	1215,5

Soit un total de 141 sous secteurs représentant 1215 km et un linéaire moyen de 8,6 km.

Une grande partie de ces secteurs sont renvoyés vers la supervision.

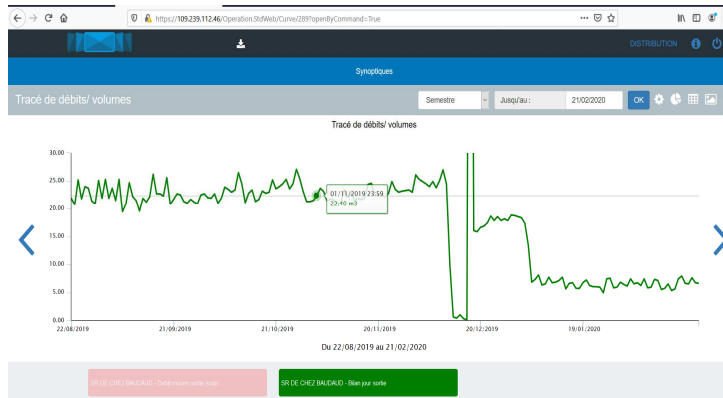
Le dépassement des volumes de référence donne lieu à des investigations par les moyens de recherche de fuite classique (dont la prélocalisation et la corrélation acoustique).

NB : La localisation et la zone sectorisée sont disponibles sur le SIG de la SEMEA.

Dans le cadre des projets de mutualisation, le Grand Angoulême et la SPL SEMEA ont convenu de la mise en commun de l'outil de supervision TPOKAPI. Les premiers sites sont en cours de basculement vers cet outil. Il est également prévu d'intégrer tous les compteurs de sectorisation télélogés.

En attendant, les compteurs de sectorisation sont gérés sur la plateforme *FLUKSAQUA*.

Sur la courbe ci-dessous, on peut voir la représentation d'une fuite avant et après la réparation (fuite sur le secteur Chez Baudaud à Dirac).



- Amélioration de la pression

Actions réalisées :

- Installation d'un réducteur de pression rue des Forgerons à Sireuil
- Création d'un maillage rue de la Pierre Levée entre Linars et Trois Palis

Actions à prévoir :

8 secteurs présentent encore un linéaire supérieur à 20 km

Il faudra envisager la pose d'équipements permettant de diviser ces secteurs.

C'est ce qui a été fait en 2020, sur le secteur Toutyfaut 500 avec la pose d'un comptage au carrefour de Lille à Angoulême.

5.4.2. Qualité

- Suppression des problèmes de CVM - renouvellement de conduite à la Pougnerie à Marsac.
- Suppression des problèmes de CVM - renouvellement de conduite route de Poulet à La Couronne.
- Suppression des problèmes de CVM - renouvellement de conduite à Hurtebize à Dirac.

5.4.3. Plan de secours

Les études relatives au plan de secours de l'agglomération de Grand Angoulême sont pilotées :

par le service Eau et assainissement de Grand Angoulême pour :

- le secours Nord : étude finalisée - décision à prendre sur la réalisation des travaux
- le secours Sud : étude en cours - Cabinet Merlin - en attente d'une présentation

par la SPL SEMEA pour :

- le raccordement de la ressource de Moulin de Baillarge jusqu'à l'usine d'eau potable de Touvre-Le Pontil :

Les actions menées en 2020 :

- consultation des entreprises (remise des offres pour le 14/02/2020)
 - attribution de la mission de coordonnateur SPS
 - démarrage des travaux de pose de canalisation (lot 1)
 - inspection du forage et retrait de la pompe d'exhaure (lot 2)
- l'étude du potentiel de secours avec le secteur Ouest (exploitant SAUR) :
- la commune de Sireuil est alimentée par le Grand Cognac (pas de secours possible par Grand Angoulême)
 - les communes d'Asnières et Marsac sont alimentées par la CDC du Rouillacais (pas de secours possible par Grand Angoulême)
 - le secours actuel a été testé et validé à 300 m3/j pour les communes de Saint Saturnin et Trois Palis.

Un secours plus important nécessiterait de très lourds travaux sur le secteur Grand Cognac pour très peu de m3 journaliers

- Suite aux travaux de renouvellement des installations de la station de Grange à l'Abbé, essais de remise en service et validation du traitement par l'ARS à prévoir en septembre 2021.

Pistes de réflexion

- Finaliser la mise en œuvre du périmètre de protection de la résurgence de la Touvre
 - Lancer une étude de recherche de ressource de secours (La Lèche, second forage à proximité du feeder de Baillarge ...)
 - le secours de l'alimentation en eau brute de l'usine de Touvre sera géré par l'apport de la moitié de la production journalière depuis Baillarge, et pour le reste par les interconnexions. On ne gère toutefois pas le cas d'une indisponibilité de l'usine (incendie, ...), qui nécessiterait de pouvoir recourir à une ou des interconnexions pour la totalité du débit. Cette réflexion est probablement à mener dans le cadre de la coopération interdépartementale, en la couplant aux problématiques d'adaptation aux conséquences du changement climatique.
- mise en place d'un suivi en continu de la qualité de l'eau en amont de l'hôpital de GIRAC (mini-stations d'alerte sur le réseau avant compteur).

5.5. TRAVAUX REALISES OU AUTORISES PAR LA COLLECTIVITE

5.5.1. Travaux réalisés par la collectivité

5.5.1.1. Travaux réalisés par la collectivité sur réseaux et branchements

adresse	création	renforcement	renouvellement / dévoiement	linéaire réseau (m) par diamètre (mm)									branchements	
				PE Ø 50	PVC Ø 63	FTD Ø 60	PVC Ø 75	FTD Ø 125	FTD Ø 150	FTD Ø 250	FTE Ø 300	F Ø 350		
Sans objet														
TOTAL GENERAL	0 m	X		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m		X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m			X	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	0 m	total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

5.5.1.2. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de production

localisation				nature ou objet de l'intervention
Le Ponty / La Courade	La Grange à l'Abbé	Moulin de Baillarge	Touvre - Le Pontil	
			X	Mise en place d'une station d'alerte dans le cadre du projet de l'usine de Touvre
			X	Modernisation de la station d'eau potable en cours

5.5.1.3. Travaux réalisés par la collectivité sur ouvrages de stockage, reprises et suppressions

localisation															nature ou objet de l'intervention									
STOCKAGE																								
Bassac	Bois Blanc	Chez Nauve	Grappillet	Lac Clair	La Marronnière (sol)	La Marronnière (tour)	Le Peux	Le Poteau	Les Chaumes	Les Galands	Les Gentils	Les Plantes	Ma Campagne	Chez Mérimaud		Maison Neuve	Moulin de Baillarge	Mougnac	Peudenelle	Puyguillen	Saint-Saturnin	Tout-Y-Faut (sol)	Tout-Y-Faut (tour)	
																							X	Déconstruction du réservoir sur tour de 500 m3 et réhabilitation du local technique
				X																				Fin des travaux de clôture du site
																					X			Cloture et portail du bassin de vidange

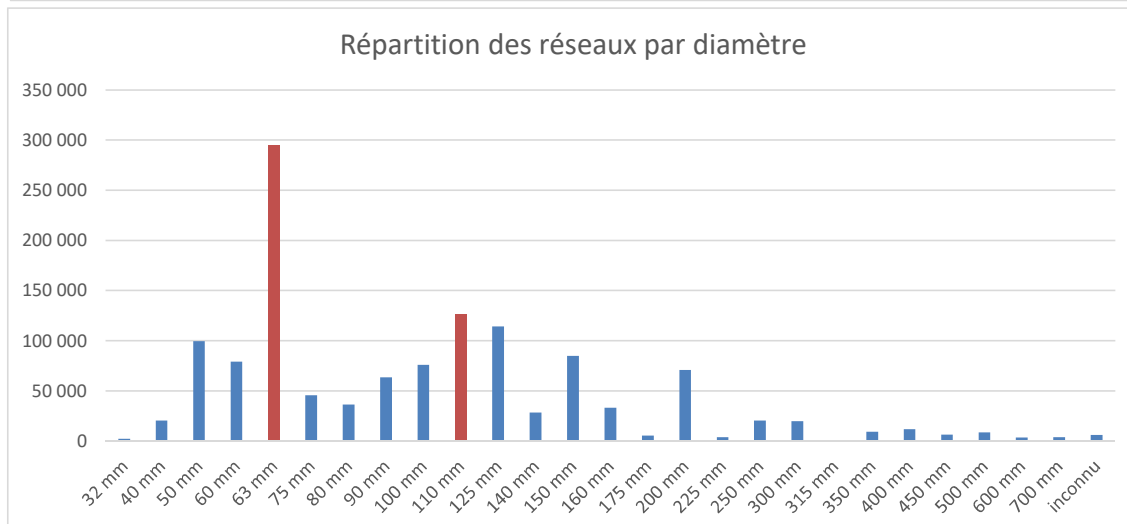
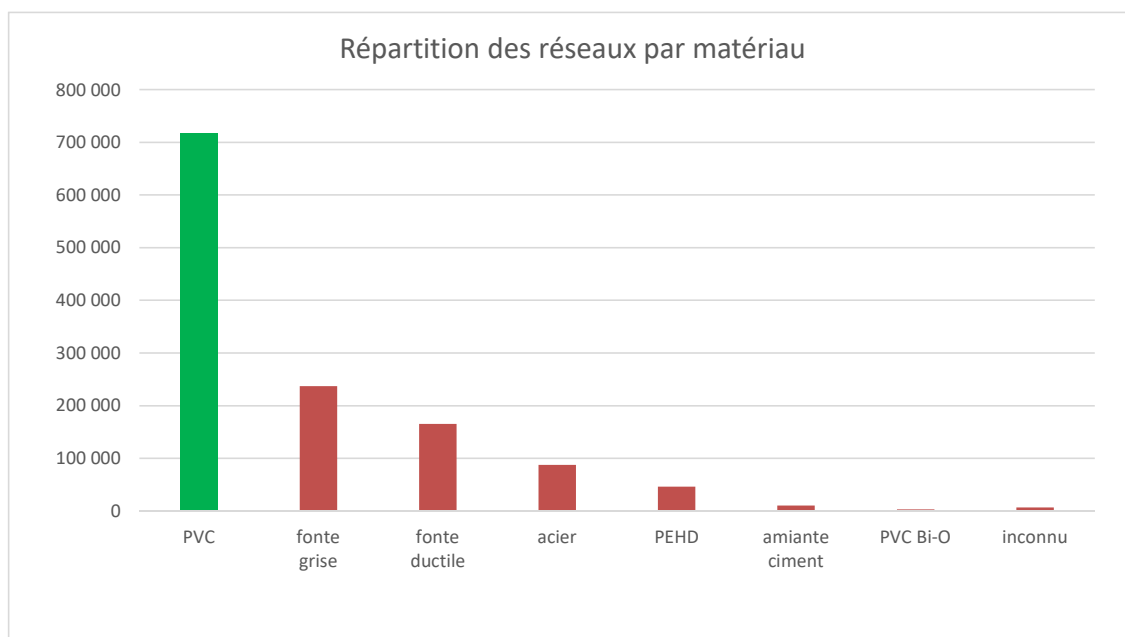
5.5.2. Travaux réalisés par des tiers

Ce tableau répertorie les opérations de pose de réseaux destinés à intégrer le réseau public. Les opérations privées sont également données à titre indicatif.

adresse	linéaire de réseau (m) par diamètre (mm)										branchements
	Intégration D. Public	PE Ø 50	PE Ø 63	PVC Ø 63	PE Ø 75	PVC Ø 90	PVC Ø 110	FTD Ø 100	FTD Ø 125	PVC Ø150	
ANGOULEME											
ASNIERES											
Lotissement Le Hameau de Puyrenaud	oui	110									10
LA COURONNE											
rue du Stade	oui								60		2
PUYMOYEN											
Champ de Peusec	oui	230	170			200		145			61
SIREUIL											
Le Hameau des Forgerons	oui		110								9
SAINT YRIEIX											
Allée des Laurières	non		83								10
TROIS PALIS											
TOTAL GENERAL =	1 108 m	340	363			200		145	60		92
TOTAL INTEGRE AU R. PUBLIC =	1 025 m	340	280			200		145	60		82

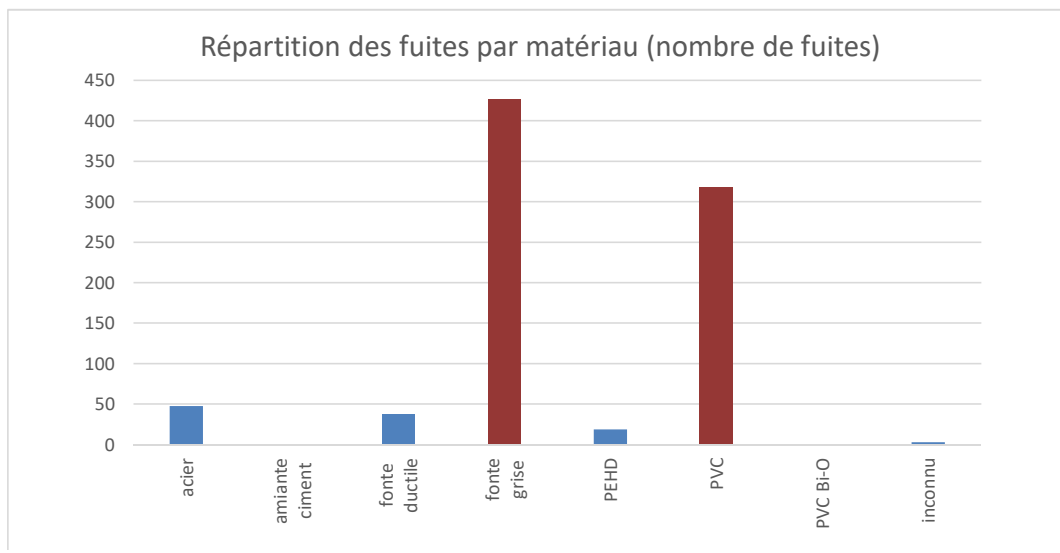
5.6. ETAT GENERAL DES INSTALLATIONS DU SERVICE

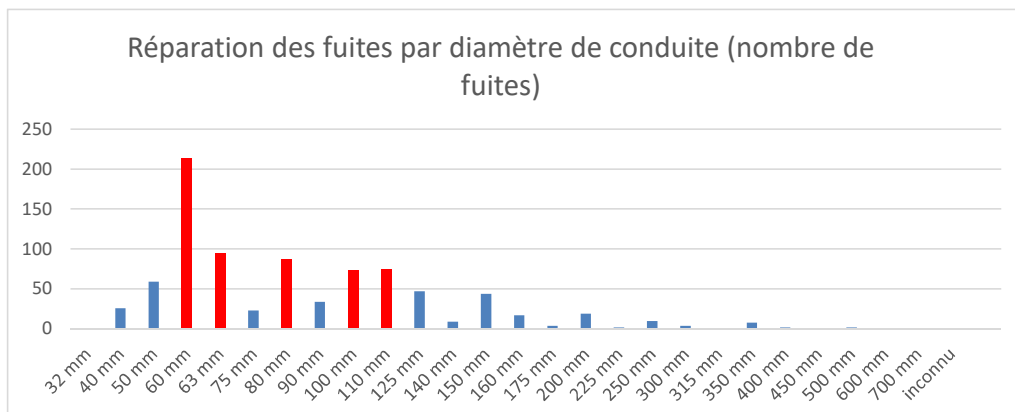
5.6.1. Données générales sur le réseau



Les données de l'axe des ordonnées sont en mètre.

5.6.2. Etat général du réseau





* échantillon réalisé depuis plus de 15 ans

** en cas de renouvellement d'une canalisation, les fuites précédentes sont supprimées.

Commentaires

On peut constater que :

- la majorité des fuites réparées concernent des canalisations de dn60, 80 et 100 mm en fonte grise ou dn63 et 110 mm en PVC.
- les fuites sur conduites de dn > à 200 mm ou sur canalisation d'un matériau autre que la fonte grise ou le PVC, sont très rares.
- les conduites en acier, si la protection cathodique est régulièrement contrôlée, ne présentent pas de problème.
- les conduites en amiante ciment n'ont pas nécessité d'intervention

Les axes de réflexion ou d'action pour 2021/2022 :

- les problèmes à venir vont concerner les **canalisations en PVC collé** posées dans les années 60-70. 60 % du parc étant en PVC, il va falloir prendre en compte ce facteur en plus de la récurrence des fuites et des opportunités liées aux opérations de voirie.
- lors des opérations de renouvellement, la **fonte ductile est privilégiée** (dn>75). Pour les petits diamètres, c'est le PEHD qui est posé préférentiellement.

La politique de suppression des réseaux en doublon est poursuivie :

Pour 2021 :

- renouvellement des réseaux de la rd57 à Ruelle sur Touvre (Tranche 3 et 4),
- renouvellement des réseaux de la route de Royan à Saint Yrieix,
- suppression de réseau en doublon sur la Vallée de l'Echelle
- étude de la route de Saint Jean d'Angély - Saint Yrieix

Pour 2022 et 2023 :

- renouvellement des réseaux de l'avenue du Général de Gaulle à Soyaux,
- projet de suppression rue de Saintes à Angoulême
- projet de suppression route de Saint Jean d'Angély à Saint Yrieix sur Charente,
- projet de suppression de réseau route de Paris à Gond Pontouvre.

5.6.3. Etat général des ouvrages de production

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Le Ponty		X				X			Remplacement de la menuiserie
La Grange à l'Abbé		X			X				Modernisation de l'installation en 2019, étanchéité du puits à contrôler
Moulin de Baillarge		X				X			Travaux de raccordement vers l'usine de Touvre prévus en 2020/2021
Touvre Pontil	Installations vétustes - programme de modernisation en cours								

5.6.4. Etat général des ouvrages de stockage

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Bassac	X				X				Présence de remontées d'air (cloques) - à surveiller
Bois Blanc	X				X				
Chez Meret	X				X				
Chez Nauve			X			X			Présence de fissures entre le radier et le voile - Crépines usagées
La Marronnière (tour)	X				X				Sécurisation prévue en 2021
La Marronnière (au sol)	X					X			
Le Lac Clair	X				X				Sécurisation prévue en 2021
Le Peux	X				X				
Les Chaumes	X				X				
Les Galands	X				X				
Les Gentils		X			X				Absence d'exutoire sur vidange
Les Mérimauds				X		X			Présence de calcaire et dégradation importante de l'intrados et des poteaux Diagnostic prévu en 2021
Les Plantes			X			X			Etanchéité des ouvertures défectueuse chute de béton provenant des débords de cuve
Le Poteau	X				X				
Grapillet				X			X		Fissures en parois
Ma Campagne		X			X				Nécessité d'un ragréage extérieur car dégradation du génie civil avec chute possible d'éléments
Maison Neuve		X				X			
Mougnac	X					X			
Moulin de Baillarge	X				X				
Peudenelle			X				X		Apparition de fissures en parois
Puyguillen	X				X				
Saint-Saturnin	X				X				
Tout-Y-Faut semi-enterrés		X			X				dans la cuve R3 des blocs hourdis se sont cassés et sont tombés dans la cuve
Tout-Y-Faut surélevé 2500 m3	X				X				

5.6.5. Etat général des surpressions et reprises

désignation	génie civil				équipements				commentaires
	excellent	bon	médiocre	mauvais	excellent	bon	médiocre	mauvais	
Ma Campagne		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
La Courade			X			X			Prévoir diagnostic du génie civil
Le Coq Gaulois	X					X			Prévoir une protection pour l'armoire électrique
Chez Baudaud		X				X			Vidange à reprendre
Chez Matignon		X					X		Tuyauterie oxydée - vidange à reprendre
Grappillet		X				X			
Les Chaumes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Le Forestier		X				X			Vidange à reprendre
Les Pandis	X				X				
Le Peux		X					X		Local surpression en très mauvais état : espace corrodé lié à l'injection de chlore A renouveler dans le cadre du projet IMAGILAND
Les Plantes		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Maison Neuve		X				X			Dans l'enceinte du réservoir
Moulin de Baillarge		X				X			Remise en état suite à fuite de chlore début 2017 Installation à l'arrêt
Planche Meunier			X			X			Prévoir diagnostic du génie civil
Pont Valteau		X			X				Peinture extérieure à reprendre
Le Poteau	X				X				
Les Rentes	X				X				
Saint-Saturnin		X				X			Redimensionner la surpression
Le Pontil (ex VdE)		X				X			
Tout-Y-Faut	X					X			
Touvre Les Sources		X				X			

5.7. PROPOSITIONS D'AMELIORATION, D'AMENAGEMENT OU DE RENOUVELLEMENT

5.7.1. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur réseau de distribution

Synthèse :

De grosses opérations structurantes sont prévues en 2021 (route de Royan et RD57).
Il convient ensuite d'étudier l'alimentation du projet de parc d'attraction IMAGILAND (aucun réseau à proximité).

Des opérations importantes sont en cours de négociation avec les collectivités ou administrations concernées, ou en cours d'études par SEMEA.

désignation /localisation	carence ou défaut constaté	solution proposée	priorisation (1)
Angoulême			
Rue de Basseau	Canalisation vétuste	Renouvellement de canalisation dans le cadre général de la coordination (Ville)	1
route de Saintes	Conduites principale surdimensionnée, réseaux en double	Pose d'une seule conduite de diamètre 250 mm Projet 2021/2022	2
		Reprise des canalisations dans le carrefour "Barouillet"	2
chemin des Pierrières, rues Grimard, Abbé Rousselot, des Blanchettes, cité Dumas, ...	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen	Renouvellement ou abandon de cette conduite Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur	2
Asnières sur Nouère toute la commune	Canalisation en amiante ciment	Pose de vannes de sectionnement pour isoler les tronçons en cas de grosse fuite (délai d'intervention)	3
Gond Pontouvre route de Paris	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	2
La Couronne - Hameau de Mougnaç	Faible pression dans le hameau	Mise en place d'une surpression - à étudier dans le schéma directeur	3
Secteur La Brosse - IMAGILAND	Alimentation du projet IMAGILAND	Etude à mener pour définir les modalités d'alimentation du futur parc	1
Magnac-sur-Touvre - rue Jean Jaurès, ...	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen	Renouvellement de la conduite Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur	2
Marsac toute la commune	Canalisation en amiante ciment	Pose de vannes de sectionnement pour isoler les tronçons en cas de grosse fuite (délai d'intervention)	3
Mornac Route des Gentils	Faible pression dans le secteur des Gentils	Mise en place d'une surpression - à intégrer au schéma directeur	3
Nersac - Pombretton	Problèmes récurrents de qualité d'eau	Installation d'une chloration relais ou alimentation par l'interconnexion Chez Bernier Redimensionnement de réseau	3
Ruelle sur Touvre route de Gond Pontouvre	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements en acier	Renouvellement de la canalisation en coordination avec le Département - tranche 3 et 4 en septembre 2021	1
Saint Michel avenue de la République	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation (accord pour un projet 2022/2023)	1
route de Nersac	Sécurisation de l'alimentation de la commune de Nersac	Extension de réseau et ajout d'un accélérateur - à étudier dans le schéma directeur	3
Saint Yrieix route de Saint Jean d'Angély	Renouvellement des canalisations	Renouvellement des canalisations programmé en 2021 lors de la rétrocession des voies à la commune	2
route de Royan	Renouvellement des canalisations dans le cadre du programme de voirie	Renouvellement des canalisations programmé en 2021 lors de la rétrocession des voies à la commune	1
Soyaux Avenue du Général de Gaulle	Restructuration du réseau d'alimentation en eau potable et remplacement des branchements plomb	Renouvellement de la canalisation	1
Chemin d'Entreroches, rues de la Dynamite, de Montbron, ...	Détachements importants du revêtement intérieur brai de la conduite de refoulement du réseau moyen	Renouvellement de la conduite Etude hydraulique réalisée - à intégrer au schéma directeur	2
Vouzan Alimentation du bourg	Conduite en double sur 2 km	Abandon de la canalisation dans les champs Basculement des branchements sur la conduite sous voirie	1
Toutes communes	Nombreuses conduites en double dans une même rue	Suppression d'une ou des deux conduites	2
	Passage des canalisations en domaine privé	Renouvellement des canalisations selon opportunités et passage sous voiries publiques	2
	Présence de branchements en plomb pouvant conduire au non respect de la directive européenne 98/83 et de la loi française (décret du 03.01.1989) sur la valeur limite de concentration admissible pour le plomb dans l'eau destinée à la consommation humaine	Renouvellement de ces branchements selon opportunités	1
Toutes communes	Renouvellements/dévoiements de réseau nécessaires en raison du projet de transport en commun en site propre (BHNS)	Réalisation d'un programme de renouvellement/dévoiemement pluriannuel des réseaux en accompagnement du projet de transport en commun en site propre (tranche n°2)	1

(1) priorisation

1. amélioration ou aménagement à réaliser impérativement
2. amélioration ou aménagement fortement recommandé
3. amélioration ou aménagement à envisager

5.7.2. Propositions d'amélioration, d'aménagement ou de renouvellement sur ouvrages

Synthèse :

Les opérations structurantes sur lesquelles une réflexion urgente doit être menée sont les réservoirs de tête de Grapillet, Peudenelle et Mognac (dans le cadre d'un secours réciproque avec le SIAEP Sud Charente). Les capacités de stockage sont à redéfinir dans le cadre de la modernisation de l'usine de Touvre. Cette réflexion pourrait conduire à la création de réservoirs supplémentaires au niveau de la cheminée d'équilibre et en complément de Peudenelle.

Propositions de travaux 2021/2022 :

Les ouvrages de stockage à réhabiliter sont les 2 cuves des Gentils à Mornac et celui de Chez Mérimaud à Sireuil.

désignation	carence ou défaut constaté	solution proposée	priorisation (1)
Chez Mérimaud (réservoir)	Dépôt calcaire important sur le GC (radier et voiles)	Reprise complète de l'étanchéité intérieure et réflexion sur un traitement du calcaire	1
	Présence de dégradations importantes du GC (Extrados et pilier).	Reprise des bétons	1
	Canalisations dans la cuve fortement entartées	Renouvellement des canalisations dans la cuve plus traversée de parois	1
Mognac (réservoir)	Cuve unique de faible capacité en cas de secours vers le secteur "La Boeme"	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur (création d'une deuxième cuve de 1000 à 1500 m3)	1
Grapillet (réservoirs)	Voir le diagnostic GrandAngoulême	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur (opportunité de conserver tout ou partie des réservoirs ou déplacement du stockage vers la cheminée d'équilibre)	1
Peudenelle (réservoir)	Cuve unique rendant difficile le nettoyage de l'ouvrage de tête du service Bas	Création d'une deuxième cuve d'un volume à définir (1000 à 2000 m3)	1
	Fissures verticales sur les parois de l'ouvrage	Diagnostic des voiles du réservoir fait en 2018	2
Cheminée d'équilibre	Vulnérabilité de l'installation	Réaliser des aménagements permettant de supprimer la cheminée d'équilibre	1
Chez Baudaud	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bache	2
Chez Nauve (réservoirs)	Réfection de l'étanchéité intérieure	Reprise complète de l'étanchéité intérieure	2
	Oxydation de la conduite d'alimentation principale dans le réservoir (pénétration)	Renouvellement de cet ouvrage	2
	Altération des couvercles de regard des dispositifs de régulation de remplissage	Renouvellement des couvercles de regards	3
Chez Matignon	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bache	2
Coq Gaulois (reprise)	Exposition de l'armoire électrique aux pluies	Pose d'une protection	2
Le Forestier	Absence d'évacuation de la vidange	Reprise de la vidange de la bache	2
Le Peux (surpression)	Exposition de l'armoire électrique aux pluies	Pose d'une protection	2
	Vétusté de l'installation de surpression	Renouvellement de la surpression	2
Grange à l'Abbé (station de pompage)	Défaut d'étanchéité du puits de pompage	Reprise total de l'étanchéité du puits	2
Ma Campagne (réservoir)	Contre-pente du fond de cuve pour l'évacuation des eaux de lavage	Compensation de cette contre-pente	2
	Cloûture aux normes non terminée au niveau de la fédération de chasse	A terminer	1
	Vulnérabilité du portail du site aux mouvements des camions de livraison des magasins environnants	Mise en place d'une barrière ou de plots	1
Ma Campagne (reprise)	Détérioration de la structure béton de l'édifice (éclats de béton, aciers apparents...)	Remise en état (ragréage, peinture...) des parois extérieures de l'édifice	1
	Altération des canalisations de refoulement dans la salle des pompes	Renouvellement de ces canalisations Renouvellement des systèmes de remplissage (robinets à flotteur)	1
Les Gentils (réservoirs)	Mauvaise évacuation des eaux de vidange	Création d'un exutoire à cette évacuation	1
		Réhabilitation de l'étanchéité	1
Moulin de Baillarge (réservoir)	Désaffectation du réservoir	Réflexion à mener dans le cadre du schéma directeur	3
Pont Valteau (surpression)	Peinture extérieure dégradée	Reprise des peintures	2
Les Plantes (réservoir)	Détérioration de la structure béton de l'édifice (éclats de béton, aciers apparents...)	Remise en état (ragréage, peinture...) des parois extérieures de l'édifice	1
	Entrées d'eau dans l'édifice par temps de pluie	Révision étanchéité des châssis	1
Usine de production de Touvre - Le Pontil	Dégradations du génie civil de certains ouvrages : - usine 1975 - tours d'ozonation 1988 - étanchéité de la bache d'eau brute file 1500 m3/h - cloûtures	<p>La vétusté des installations des usines de production de Touvre nécessite en priorité absolue la modernisation de ces installations</p> <p>Le rejet en rivière des eaux de lavage des filtres ne respecte pas les prescriptions de l'arrêté du 21/03/2007 relatives à la protection de la faune et à la flore</p> <p>Le chantier de modernisation lancé en 2019 est en cours de réalisation.</p>	1
	<p>Vétusté, déficience, inefficacité, inopérance de certains ouvrages de traitement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - filtres (file 1500 m3/h) - décanteur - ozoneurs - installations pour correction de pH <p>Rejet en rivière des eaux de lavage des filtres, ne respectant pas les prescriptions de l'arrêté du 21/03/2007 relatives à la protection de la faune et à la flore</p> <p>Non respect des préconisations liées à la démarche qualité (HACCP) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - protection des accès aux installations (ressource, filtres, baches...) - absence de détection amont de pollutions accidentelles - modifications du mode de fonctionnement des installations (prises d'eau, période de production, chloration...) - protection contre les hydrocarbures rejetés par les équipements mécaniques (moteurs des agitateurs, stockage des véhicules...) des ouvrages de traitement <p>Absence de secours électrique</p>		
Généralité	Absence d'inventaire des produits amiantés dans les ouvrages du service	La présence d'amiante a été constatée sur certains ouvrages. Demande de réalisation d'un inventaire "amiante" sur les sites du service qui n'en n'ont pas encore fait l'objet (ex Vallée de l'Echelle, Sireuil)	1

5.8. OUVRAGES, EQUIPEMENTS OU INSTALLATIONS MIS HORS SERVICE

5.8.1 Travaux de suppression sur réseau et branchements

Information au chapitre 5.2.6

5.8.2 Travaux de suppression sur stockages et surpressions

Sans objet

6. LES VOLUMES D'EAU

6.1. VOLUMES D'EAU PRODUITS

mois	La Courade	La Grange à l'Abbé	Moulin de Baillarge	Touvre Le Pontil	TOTAL
janvier	22 585 m3			578 070 m3	600 655 m3
février	14 703 m3			573 370 m3	588 073 m3
mars	7 008 m3			668 190 m3	675 198 m3
avril	833 m3			606 100 m3	606 933 m3
mai	10 480 m3			612 920 m3	623 400 m3
juin	27 034 m3			714 750 m3	741 784 m3
juillet	24 736 m3			724 100 m3	748 836 m3
août	21 922 m3			715 660 m3	737 582 m3
septembre	15 293 m3			667 510 m3	682 803 m3
octobre	4 596 m3			621 800 m3	626 396 m3
novembre	19 515 m3			637 200 m3	656 715 m3
décembre	1 566 m3			658 670 m3	660 236 m3
TOTAL	170 271 m3			7 778 340 m3	7 948 611 m3

volume / période	La Courade	La Grange à l'Abbé	Moulin de Baillarge	Touvre Le Pontil
Volume maximum produit				
. volume hebdomadaire	5 818 m3			184 811 m3
. n° semaine	4			30
. volume journalier	832 m3			29 210 m3
. date	28-janv.-20			19-juil.-20
Volume minimum produit				
. volume hebdomadaire	0			125 705 m3
. n° semaine				18
. volume journalier	0			13 550 m3
. date				26-oct.-20

6.2. VOLUMES D'EAU MIS EN DISTRIBUTION

Volumes mis en distribution	2019	2020
La Courade	166 384 m3	170 271 m3
La Grange à l'Abbé	12 046 m3	
Moulin de Baillarge		
Touvre Le Pontil	7 522 207 m3	7 778 340 m3
Total volumes produits	7 700 637 m3	7 948 611 m3
Grand Angoulême - ex Boème	38 784 m3	41 294 m3
Grand Angoulême - ex Champniers		
SIAEP Karst de la Charente	187 692 m3	195 240 m3
Total volumes exportés	226 476 m3	236 534 m3
Grand Angoulême - ex Boème	8 749 m3	9 451 m3
Grand Angoulême - ex Champniers		
CDC du Rouillacais	127 943 m3	102 528 m3
Grand Cognac	67 809 m3	74 986 m3
SIAEP Sud Charente	2 179 m3	1 196 m3
SIAEP Karst de la Charente	2 941 m3	5 274 m3
Total volumes importés	209 621 m3	193 435 m3
Volumes mis en distribution	7 683 782 m3	7 905 512 m3

6.3. VOLUMES D'EAU FACTURES

6.3.1. Volumes d'eau facturés au cours des deux dernières années

Les volumes facturés sont les volumes comptabilisés aux compteurs abonnés, déduction faite des dégrèvements

	2019	2020
total	6 154 552 m3	6 240 488 m3
variation		1,4%

6.3.2. Répartition du volume d'eau facturé par tranche ou nature de consommation

tranche de consommation	volume	abonnés	
	en m3	nombre	en %
0 à 250 m ³	6 028 242	56 094	96,6%
250 à 1000 m ³	155 289	1 445	2,5%
1000 à 6000 m ³	51 799	482	0,8%
> 6000 m ³	5 158	48	0,1%
Total	6 240 488	58 069	100,0%

6 240 488

nature de la consommation	volume	en %
consommation domestique (assujettie à la redevance pollution de l'Agence de l'eau)	5 400 553 m3	86,5%
consommation non domestique	839 935 m3	13,5%
Total	6 240 488 m3	100%

6.3.3. Date de relève des compteurs (jour médian)

Secteur	2019	2020	Observations
La Couronne 1	9 janvier	10 janvier	
La Couronne 2	17 janvier	21 janvier	
Trois Palis	22 janvier	23 janvier	
Nersac	30 janvier	27 janvier	
Sireuil	29 janvier	27 janvier	
Saint-Saturnin	8 février	6 février	
Linars	7 février	12 février	
ZI L'Isle d'Espagnac	19 août	17 février	Regroupement secteur
L'Isle d'Espagnac	20 février	24 février	
Touvre	5 mars	2 mars	
Magnac-sur-Touvre	5 mars	4 mars	
Ruelle-sur-Touvre 1	14 mars	13 mars	Covid
Ruelle-sur-Touvre 2	27 mars	8 avril	Covid
Saint-Yrieix sur Charente 1	4 avril	15 avril	Covid
Saint-Yrieix sur Charente 2	12 avril	20 avril	Covid
Soyaux 1	25 avril	23 avril	Covid
Soyaux 2	3 mai	29 avril	Covid
Saint-Michel	16 mai	11 mai	
Angoulême Divisionnaire	24 mai	22 mai	
Puymoyen	4 juin	3 juin	
Gond-Pontouvre 1	13 juin	16 juin	
Gond-Pontouvre 2	24 juin	19 juin	
Mornac	2 juillet	1 juillet	
Angoulême 303	21 août	25 août	
Angoulême 407	3 septembre	26 août	
Angoulême 112	9 septembre	2 septembre	
Angoulême 113	15 septembre	7 septembre	
Angoulême 115	23 septembre	16 septembre	
Angoulême 302	30 septembre	24 septembre	
Angoulême 111	24 septembre	17 septembre	
Dirac	9 octobre	5 octobre	
Garat	15 octobre	5 octobre	
Sers	22 octobre	13 octobre	
Vouzan	25 octobre	20 octobre	
Bouex	23 octobre	15 octobre	
Dignac	31 octobre	21 octobre	
Torsac	28 octobre	27 octobre	
Angoulême 304	4 octobre	1 octobre	
Angoulême 300	4 novembre	29 octobre	
Angoulême 301	8 novembre	2 novembre	
Angoulême 405	18 novembre	9 novembre	
Angoulême 110	22 novembre	17 novembre	
Angoulême 308	26 novembre	23 novembre	
Angoulême 119	28 novembre	26 novembre	
Fléac	9 décembre	8 décembre	
Marsac	18 décembre	11 décembre	
Asnières	16 décembre	9 décembre	

6.4. BILAN D'EAU

	2019	2020
1. volume produit	7 700 637 m3	7 948 611 m3
2. volume importé	209 621 m3	193 435 m3
3. volume exporté	226 476 m3	236 534 m3
4. volume mis en distribution (1+2-3)	7 683 782 m3	7 905 512 m3
Rappel volume facturé	6 154 552 m3	6 240 488 m3
Volumes dégrévés	217 517 m3	173 001 m3
5. volume comptabilisé (abonnés) (*)	6 372 069 m3	6 413 489 m3
6. pertes en distribution (4-5)	1 311 713 m3	1 492 023 m3
7. ratio de rendement du réseau (5/4)	82,93%	81,13%
8. ratio de pertes en distribution (6/4)	17,07%	18,87%
9. longueur du réseau (en km)	1276	1275
10. indice linéaire de consommation (5/9/365 jours) en m3/km/jour	13,68	13,78
P105.3. indice linéaire des volumes non comptés (6/9/365 jours) en m3/km/jour	2,82	3,21
Volumes non comptabilisés hors fuites		
. volumes PI/BI (**)	13 260 m3	13 370 m3
. nettoyage des réservoirs (***)	4 365 m3	4 365 m3
. désinfection après travaux, purges	15 200 m3	20 200 m3
. volume autres usages collectifs (0,1% des volumes mis en distribution)	7 684 m3	7 906 m3
. volume fraude (0,5 % des volumes comptabilisés)	31 860 m3	32 067 m3
12. Total volumes non comptabilisés	72 369 m3	77 908 m3
11. P 106.3. indice linéaire de pertes sur réseau (6-12/9/365 jours) en m3/km/jour	2,66	3,04
13. Rendement hydraulique du réseau (5 + 12 - volume fraude + 3) / 1 + 2	83,93%	82,24%

5000 m3 de plus liés aux essais de pression et purges sur Baillarge

* A partir de 2016 les volumes dégrévés sont rajoutés aux volumes facturés pour obtenir le volume comptabilisé

** Les volumes PI/BI ont été alignés sur les recommandation FNCCR (10m3/an)

*** Les volumes perdus pour le nettoyage des réservoirs sont estimés à 10% du volume de stockage

Volume mis en distribution : 7.905.512 m3

Volume importé : 193.735 m3

Volume produit : 7.948.611 m3

Volume exporté : 236.534 m3

Volume mis en distribution : 7.905.512 m3

Volume comptabilisé abonnés
: 6.413.489 m3

Ratio 1
81,13 %

Volume facturé :
6.240.488 m3

Volume dégrévé : 173.001 m3

Volume perdu en distribution :
1.492.023 m3

Volume non comptabilisé
hors fuite : 77.908 m3

Ratio 2
82,24 %

PI/BI (10m3/an/appareil) : 13.370 m3

Nettoyage réservoirs (10% du volume stockage) :
4.365 m3

Désinfection réseaux, purges : 20.200 m3

Autres usages collectifs (0,1% du volume mis en
distribution) : 7.906 m3

Fraude (0,5% du volume comptabilisé) :
32.067 m3

Défaut de précision des compteurs
(5% du volume facturé) : 312.024 m3

Volume de fuite : 1.102.091 m3

7. QUALITE DE L'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.1. CADRE REGLEMENTAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU

Les articles R 1321-15 et suivants du Code de la santé publique ainsi que les arrêtés associés fixent le cadre de la surveillance et du contrôle de l'eau en France.

Le contrôle sanitaire est réalisé dans un cadre réglementaire, les prélèvements et les analyses étant obligatoirement effectués par un laboratoire agréé par le Ministère de la santé sous l'autorité de l'Agence régionale de santé qui est en charge de l'interprétation des résultats.

L'article R 1321-23 du Code de la santé publique précise d'autre part que "la personne responsable de la production ou de la distribution de l'eau (PRPDE) est tenue de surveiller en permanence la qualité des eaux destinées à la consommation humaine."

Cette auto surveillance comprend notamment :

- une vérification régulière des mesures prises pour la protection de la ressource utilisée et du fonctionnement des installations,
- un programme de tests ou d'analyses effectués sur des points déterminés en fonction des risques identifiés que peuvent présenter les installations,
- la tenue d'un fichier sanitaire recueillant l'ensemble des informations collectées à ce titre.

L'auto surveillance de la personne responsable de la distribution de l'eau doit compléter le contrôle sanitaire et permettre d'amener la preuve qu'à tout moment, l'eau est de bonne qualité et que les points critiques concernant la qualité de l'eau sont maîtrisés.

7.2. COMMENTAIRE SYNTHETIQUE SUR LA QUALITE DE L'EAU

7.2.1. Qualité d'eau de la ressource

Plus de 96 % de la production du service est assurée par la ressource de la Touvre ; la ressource du Ponty restant marginale, et par ailleurs vulnérables à des variations de qualité (Le Ponty) ou à des contraintes d'étiage ou de travaux (La Grange à l'Abbé, Moulin de Baillarge).

En raison de travaux, les ressources de Grange à l'Abbé et de Moulin de Baillarge n'ont pas été utilisées pour produire de l'eau potable en 2020.

nom ressource	lieu	type ressource	production 2020
La Grange à l'Abbé	Saint-Yrieix sur Charente	nappe alluviale	
Moulin de Baillarge	Bouëx	source	
Touvre - Le Bouillant	Touvre	source	7 778 340 m3
Le Ponty	Mouthiers-sur-Boëme	source	170 271 m3

. Evolution du paramètre nitrates

Les mesures de nitrates sur la ressource principale de La Touvre montrent des valeurs moyennes et maximales qui restent dans tous les cas bien en deçà de la limite de 50 mg/l.

Il faut noter que les valeurs relevées sur la ressource de Moulin de Baillarge sont bien inférieures à celles de la Touvre.

nom ressource	Valeur minimum	Valeur moyenne	Valeur maximum	Nombre de mesures
La Grange à l'Abbé				
Moulin de Baillarge	8,5	9,32	10,4	3
Touvre - Le Bouillant	15,7	16,6	19,2	4
Le Ponty	12,8	14,21	17,5	6

. Evolution du paramètre pesticides

En matière de pesticides (total pesticides), les valeurs maximales relevées sont de :

- 0,12 µg/l sur la Touvre (sur 4 analyses) pour une valeur moyenne de 0,09 µg/l,
- 0,05 µg/l sur le Ponty (sur 3 analyses),
- 0,08 µg/l sur le Moulin de Baillarge (sur 3 analyses),

Ces valeurs restent en deçà de la norme de 0,5 microgramme par litre.

. Dureté

Les eaux des sources de La Touvre sont considérées comme **moyennement dures**, avec des teneurs en calcium qui ne dépassent pas 85 mg/l et une dureté moyenne de 19,3°F pour la Touvre.

L'eau de la source du Ponty présente une dureté plus élevée avec une teneur en calcium de 138 mg/l et une dureté de 32,6 °F.

Aucune mesure n'a été faite sur La Grange à l'Abbé et le Moulin de Baillarge (ressources à l'arrêt).

7.2.2. Qualité d'eau produite

. Conformité bactériologique

Le risque sanitaire le plus immédiat concerne la possibilité d'une contamination bactériologique.

Les résultats des **contrôles sanitaires** effectués en 2020 sur chaque site de production montrent que les limites de qualité bactériologiques définies dans le Code de la santé publique (entérocoques et E. coli) ont été respectées pour 100 % des analyses (aucune analyse non conforme).

. Conformité physico-chimique

Concernant les paramètres physico-chimiques, il n'y a pas eu de dépassement ponctuel des limites de qualité dans le cadre du contrôle réglementaire.

Malgré la vétusté des installations des usines de production de Touvre, et au prix d'une surveillance de tout instant, la qualité physico-chimique de l'eau produite reste satisfaisante.

Concernant la ressource du Ponty, la maîtrise de la qualité est assurée par la mise à l'arrêt de la station de pompage de La Courade en cas de variation de la turbidité.

La station de la Grange à L'Abbé et le Moulin de Baillarge sont à l'arrêt en 2020.

7.2.3. Qualité d'eau distribuée au robinet du consommateur

Le territoire de l'agglomération de Grand Angoulême a été découpé en unités de distribution (UDI) qui correspondent à des zones où la qualité de l'eau est homogène.

Chaque unité de production est alimentée par un ou plusieurs sites de production ou d'importation d'eau.

Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité bactériologique** a été de 100% en 2020 (aucune analyse non conforme sur 243 analyses réalisées).

Les consignes de chloration ont été modifiées depuis mars 2005 et ont été portées à un minimum de 0,1 mg/l de chlore total en tout point du réseau de distribution.

Cette consigne permet le maintien d'un résiduel de chlore dans le réseau pour répondre aux consignes données par le plan Vigipirate.

Les **analyses d'auto surveillance** de la teneur en chlore libre sont effectuées en continu sur les réservoirs de tête en entrée de réseau et en manuel sur un certain nombre de points témoins du réseau.

Le taux de conformité du **contrôle sanitaire** par rapport aux limites de **qualité physico-chimiques** (essentiellement les paramètres turbidité et nitrates) est de 100 % (pas d'analyse non-conforme).

La problématique CVM a été traitée en collaboration et selon les directives fixées par l'ARS.

Des analyses ont été effectuées sur les secteurs supposés sensibles du réseau, sur la base de critères d'âge (pose avant 1980) et de temps de séjour (supérieur à 2 jours).

Trois sites ont révélé des taux de CVM non conformes :

- **Hurtebise à Dirac, La Pougnerie à Marsac, Route de Poulet à La Couronne**

Ces 3 sites ont fait l'objet de chantiers de renouvellement des canalisations suspectées de relargage.

Des analyses de contrôle seront réalisées en 2021.

7.3. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE LA RESSOURCE

paramètres	unité de mesure	limite réglementaire	valeur moyenne				nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
			Touvre	La Grange à l'Abbé	Le Ponty	Moulin de Baillarge		
pH	unité pH	/	7,57		7,2		néant	100%
total pesticides	µg/l	/	0,09		0,023	0,068	néant	100%
Conductivité	µS/cm	/	434		669		néant	100%
Chlorures	mg/l	200	11,5		14,1		néant	100%
Carbone Organique total	mg/l de C	10	1,12		1,5		néant	100%
calcium	mg/l	/	73,325		138		néant	100%
magnésium	mg/l	/	4,95		3,2		néant	100%

Les ressources gérées par la SPL SEMEA ont fait l'objet de 20 analyses dans le cadre du contrôle sanitaire.

7.4. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU PRODUITE

paramètres	limite réglementaire	nombre total d'analyses	nombre d'analyses non conformes	taux de conformité
bactériologie	oui/non	36	0	100%

L'eau produite a fait l'objet de 36 analyses dans le cadre du contrôle sanitaire.

Une demande de modification de la classification des eaux produites a été acceptée par l'ARS.

En effet, il n'y avait plus aucun intérêt à réaliser des analyses de type P1 dans le réservoir de Maison Neuve à Garat, car il n'y a plus de mélange dans ce stockage.

7.5. ANALYSES DE CONTRÔLE SANITAIRE DE L'EAU DISTRIBUEE SUR RESEAU

7.5.1 UDI Touvre

Cette UDI correspond à la totalité de l'agglomération, soustraction étant faite des autres petites UDI. Elle utilise l'eau des sources de la Touvre uniquement.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	17,67	21,3	
Trihalométhanes	µg/l	100	17,7	23,9	2 mesures
Conductivité	µS/cm	/	443	576	
Turbidité	(NFU)	/	0,28	3	teneur moyenne impactée par 5 mesures supérieures à 1 NFU Difficulté récurrente à traiter ce paramètre
Fer total	µg/l	/	3,45	3,8	2 mesures
Aluminium	µg/l	/	18	32,8	10 mesures
pH		de 6,5 à 9	7,83	8,2	

Bactériologie : 148 analyses conformes sur 148 - 100 % d'analyses conformes

7.5.2 UDI La Couronne

Cette UDI correspond à la totalité de la commune de Nersac et à la partie Ouest de La Couronne.

Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la source du Ponty (mélange au niveau du réservoir Les Galants).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	16,84	19,2	
Trihalométhanes	µg/l	100	23,7	29,3	2 analyses
Conductivité	µS/cm	/	518	606	
Turbidité	(NFU)	/	0,23	0,29	
Fer total	µg/l	/	5,3	8,1	2 analyses
Aluminium	µg/l	/	14,4	15,8	3 analyses
pH		de 6,5 à 9	7,8	8	

Bactériologie: 17 analyses conformes sur 17 - 100 % d'analyses conformes

7.5.3 UDI Saint-Yrieix sur Charente

Cette UDI correspond à la quasi-totalité de Saint-Yrieix et à la partie Nord (surpressée) de Fléac.

Elle utilise l'eau des sources de la Touvre en mélange avec l'eau de la nappe alluviale de la Charente.

NB : Pour 2020, cette UDI distribue la même qualité d'eau que l'UDI Touvre puisque la production de Grange à l'Abbé est à l'arrêt.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Fluorures	mg/l	/	0,128	0,46	
Nitrates	mg/l	50	17,7	20,6	
Trihalométhanes	µg/l	100	27,85	29	2 analyses
Conductivité	µS/cm	/	446	505	
Turbidité	(NFU)	/	0,22	0,39	
Fer total	µg/l	/	4,75	5	2 analyses
Aluminium	µg/l	/	18,7	44,7	10 analyses
pH		de 6,5 à 9	7,9	8,1	

Bactériologie: 12 analyses conformes sur 12 - 100 % d'analyses conformes

7.5.4 UDI Auguy

Cette UDI correspond à quelques abonnés, en marge Ouest de La Couronne et au sud de Sireuil.

Elle utilise l'eau du SIAEP Sud Charente via les installations de l'ex SIAEP de la Boeme (forage profond des collines du Montmorélien).

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	1,26	1,3	
Conductivité	µS/cm	/	599	608	
Turbidité	(NFU)	/	0,15	0,17	
pH		de 6,5 à 9	7,7	7,8	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.5 UDI Baillarge

La suppression de l'UDI a été validée par l'ARS. A compter du 01/01/2020 cette UDI est rattachée à l'UDI Touvre.

7.5.6 UDI Mirande

Cette UDI correspond à quelques abonnés en marge de la commune de Vouzan (écarts Nord Est).

Elle utilisait l'eau du captage de Vouthon, exploité par le SIAEP du Karst de la Charente.

La station de Vouthon est arrêtée et remplacée depuis le printemps 2019 par le réservoir du Petit Breuil

Ces modifications ont amélioré la qualité de l'eau distribuée (et notamment les problèmes récurrents d'Aluminium). Le nombre d'analyses a été réduit.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	21,8	22,3	
Trihalométhanes	µg/l	100	0	0	
Aluminium	µg/l	/	6,45	10,7	
Conductivité	µS/cm	/	557	567	
Turbidité	(NFU)	/	0,14	0,15	
pH		de 6,5 à 9	7,825	7,9	

Bactériologie: 4 analyses conformes sur 4 - 100 % d'analyses conformes

7.5.7 UDI Sireuil

Cette UDI correspond à l'ensemble de la commune de Sireuil.
Elle utilise l'eau du captage des puits de Domange sur le territoire de Grand Cognac.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	15,85	17,7	
Conductivité	µS/cm	/	564	587	
Turbidité	(NFU)	/	0,19	0,3	
pH		de 6,5 à 9	8,04	8,3	

Bactériologie: 7 analyses conformes sur 7 - 100 % d'analyses conformes

7.5.8 UDI Marsac

Cette UDI correspond à l'ensemble des communes de Marsac et Asnière sur Nouère (sauf Brénat et Grand Veau).
Elle utilise l'eau du captage des puits de Bignac sur le territoire de la Communauté de Communes du Rouillacais.

Paramètre	unité de mesure	Limite de qualité	Teneur moyenne	Teneur maxi	Observations
Nitrates	mg/l	50	12,6	14,7	
Conductivité	µS/cm	/	610	655	
Turbidité	(NFU)	/	0,25	0,4	
pH		de 6,5 à 9	7,8	8	

Bactériologie: 9 analyses conformes sur 9 - 100 % d'analyses conformes

7.6. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU BRUTE

7.6.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	mini	maxi	
Turbidité eau brute	NFU	4,27	0,61	18,45	<i>en continu</i>
Conductivité	µs/cm	373	294	455	<i>en continu</i>
Température	°C	13,29	12,02	14,4	<i>en continu</i>
pH	unité pH	7,69	7,4	7,91	<i>en continu</i>
Matières organiques	mg/l	1,97	0,24	6,33	<i>en continu</i>

7.6.2 Autres ressources

Ces ressources ne font pas l'objet d'un suivi en autocontrôle.

Toutefois, la ressource de la Grange à l'Abbé est équipée d'une station d'alerte.

L'utilisation de la source du Ponty est asservie à une mesure de turbidité.

La ressource du Moulin de Baillarge doit être remise en service. L'eau brute sera acheminée vers l'usine de Touvre pour être traitée.

Ce projet devrait aboutir en avril 2021.

7.7. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU PRODUITE

7.7.1. TOUVRE

paramètres	unité de mesure	valeur				nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	écart type	
Turbidité	NFU	0,33	0,11	0,76	0,08	<i>en continu</i>
Chlore libre	mg/l	0,56	0,1	0,97	0,13	<i>en continu</i>
Matières organiques	mg/l	1,11	0,11	2,96	0,52	<i>en continu</i>
Coliformes & entérocoques	oui/non	<i>non</i>				104
pH	unitépH	7,35	6,8	7,84	0,13	<i>en continu</i>

7.7.2. LA COURADE

paramètres	unité de mesure	valeur			nombre mesures
		moyenne	minimum	maximum	
Turbidité	NFU	0,86	0,24	10	<i>en continu</i>

- Commentaires :

La station est mise à l'arrêt lorsque la turbidité dépasse 1,3 NFU.

La boucle 4-20 mA est programmée pour une turbidité maximum de 10,00 NTU.

7.7.3. LA GRANGE A L'ABBE

Pas de production d'eau traitée en 2020.

7.7.4. LE MOULIN DE BAILLARGE

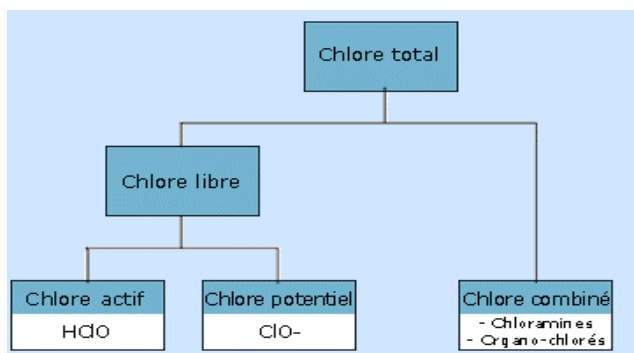
Il n'y aura plus de production d'eau traitée sur le site du Moulin de Baillarge.
Cette ressource sera acheminée vers l'usine de production de Touvre - Le Pontil.

7.8. ANALYSES D'AUTO-CONTRÔLE DE L'EAU DISTRIBUEE

7.8.1. Chlore en sortie de réservoirs

NB :

- La valeur minimum d'une mesure en continu n'est pas pertinente. Il peut s'agir d'un problème de capteur. C'est la raison pour laquelle les valeurs proposées cette année sont la moyenne, le maximum et l'écart type.
- La différence entre le chlore libre et le chlore actif est présentée ci dessous :



- Les solutions proposées dans la suite du chapitre doivent permettre une amélioration de la gestion du chlore dans le réseau de distribution.

Toutefois, l'amélioration principale est attendue lors de la mise en service de l'usine du Pontil modernisée avec la baisse de la matière organique (MO) qui entraînera une baisse de la consommation en produit de traitement chloré en sortie de l'usine et dans les réseaux.

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
depuis Touvre Les Sources	0,46	1,03	0,18	libre	en continu
Réservoir Bassac	0,21	0,8	0,12	libre	en continu
Réservoir Bois Blanc	0,23	0,89	0,14	libre	en continu
Réservoir les Gentils	0,27	0,5	0,09	libre	en continu
Réservoir Puyguillen	0,32	1,32	0,2	libre	en continu

- Commentaires :

Si l'on raisonne sur les valeurs moyennes, la rechloration depuis Touvre les Sources est mieux gérée.
La modernisation de l'usine de Touvre devrait simplifier la gestion de ce secteur dans les prochaines années.

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
depuis la station Le Pontil					
Réservoir Chez Méré	0,24	0,5	0,07	libre	en continu
Réservoir Lac Clair	0,22	0,55	0,08	libre	en continu
Réservoir La Marronnière	0,13	0,42	0,07	libre	en continu
Moulin de Baillarge	0,36	0,79	0,12	libre	en continu
Réservoir Les Chaumes	0,27	0,67	0,1	libre	en continu
Réservoir de Maison Neuve	0,32	0,84	0,12	libre	en continu

- Commentaires :

Le territoire de l'ex Vallée de l'Echelle a fait l'objet d'investigations pour améliorer la concentration moyenne en chlore. Des chlорations relais ont été mis en service début 2020 sur les réservoirs de Lac Clair et La Marronnière. Elles ont permis de réhausser le taux de chlore libre en bout de ce réseau (+ 0,10 mg/l en moyenne par rapport à 2019).

Réservoir	valeur			Chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Réservoir Grapillet	0,23	0,5	0,06	libre	en continu
Réservoir de Mognac	0,26	0,48	0,06	libre	en continu
Réservoir les Gallands (distribution)	0,23	0,35	0,04	libre	en continu
Réservoir les Gallands (arrivée Courade)	0,42	0,58	0,04	libre	en continu
Réservoir Le Peux (surpresseur)	0,27	0,66	0,08	libre	en continu
Réservoir Le Peux	0,25	0,92	0,08	libre	en continu

- Commentaires :

Le paramètre chlore est globalement maîtrisé sur ce circuit. On peut observer l'impact des chlорations relais de Pont Valteau, et Le Peux. Un analyseur de chlore a été installé sur l'arrivée de Courade au réservoir de Gallands (novembre 2020)

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Réservoir Tout y Faut	0,3	0,5	0,05	libre	en continu
Réservoir Ma Campagne	0,25	0,45	0,05	libre	en continu
Surpresseur Les Pandis	0,15	0,33	0,05	libre	en continu

- Commentaires :

Le paramètre chlore est globalement maîtrisé sur ce circuit. On peut observer l'impact de la chlорation relais de Ma Campagne.

Réservoir	valeur			chlore libre/actif	nombre mesures
	moyenne	maximum	ecart type		
Chez Nauve	0,4	0,75	0,08	libre	en continu
Réservoir Fléac	0,32	0,74	0,06	libre	en continu
Réservoir Saint Saturnin	0,25	0,57	0,05	libre	en continu
Surpresseur Le Poteau	0,26	0,45	0,06	libre	en continu
Réservoir Chez Mérimaud				libre	en continu

- Commentaires :

Le suivi en continu du réservoir Chez Mérimaud a été mis en place en juillet 2018.

Au vu de la présence importante de calcaire dans l'eau, ce capteur s'encrasse rapidement et fausse la mesure.

Une étude est en cours pour le remplacer par un système plus résistant à cette composition d'eau.

Pour l'heure nous n'avons pas trouvé de solution satisfaisante. Il n'y a donc pas de données pour 2020.

Les ouvrages de Fléac et Le Poteau font l'objet d'une rechloration.

La rechloration existante à St Saturnin n'est mise en service que peu de fois dans l'année.

7.8.2. Chlore sur points témoins du réseau

En 2020, des analyses de la teneur en chlore sur 55 points témoins ont été réalisées manuellement.

Les 55 points se décomposent en :

- **32 points sur des branchements du réseau (mairie, établissements publics, PI ...).**

Ces points sont choisis en fonction de leur accessibilité et de leur pertinence géographique.

- **23 points situés en entrée ou sortie d'ouvrages (non reportés sur le rapport de DSP)**

Ces points permettent de vérifier la cohérence des données du suivi en continu.

sites	moyenne	mini	maxi	écart type	nombre de mesures
Touvre (Mairie)	0,26	0,08	0,46	0,13	14
Mornac (Mornac)	0,12	0,02	0,21	0,06	19
Mornac (PI NEODIS)	0,06		0,11	0,03	22
Ruelle (PI Les Riffauds)	0,15		0,36	0,09	21
Ruelle (Collège Norbert Casteret)	0,23	0,13	0,32	0,05	35
Saint Michel (Mairie)	0,20	0,05	0,31	0,06	39
Fléac (Arrivé CE)	0,22	0,08	0,31	0,05	48
Soyaux (ADAPEI)	Suite au COVID plus de possibilité de faire des mesures dans leurs locaux				
L'Isle d'espagnac (Mairie)	0,16	0,04	0,38	0,07	34
Angoulême (Hotel de Ville)	Suite au COVID plus de possibilité de faire des mesures dans leurs locaux				
Angoulême (MJC)	0,06		0,23	0,05	42
Angoulême (St Cybard)	0,20	0,05	0,35	0,07	43
Angoulême (La Valette)	0,03		0,16	0,03	40
La Couronne (Arrivée Courade)	0,36	0,19	0,47	0,07	32
La Couronne (Mairie)	Suite au COVID plus de possibilité de faire des mesures dans leurs locaux				
Nersac (Rue d'Angoulême)	0,39	0,20	0,51	0,07	46
Nersac (Mairie)	0,15	0,03	0,33	0,06	40
Nersac (Chez Bernier)	0,05		0,12	0,03	28
Saint yrieix (Venat)	0,12		0,25	0,06	34
Sireuil (Chez Descoux)	0,33	0,05	0,57	0,12	47
Sireuil (Chez Colinet)	0,28		0,53	0,12	41
GARAT (PI Stade de foot)	0,31	0,10	0,48	0,10	21
Torsac (PI village)	0,07	0,02	0,21	0,05	31
Dirac (SP Chez Baudaud)	0,13	0,04	0,23	0,05	41
Dignac (Mairie)	0,18	0,05	0,40	0,08	28
DIGNAC (Beaulieu)	0,05		0,14	0,04	27
Vouzan (SP Chez Matignon)	0,10	0,01	0,20	0,06	43
Vouzan (Mirande)	0,48		0,82	0,25	18
Marsac (Mairie)	0,32	0,06	0,59	0,13	42
Asnières (PI Les Doribeaux)	0,08		0,45	0,10	37
Asnières (Mairie)	0,17	0,02	0,40	0,13	19
Asnières (PI Neuillac)	0,38	0,14	0,70	0,15	39

Les valeurs sont données en mg/l

Observations :

- La Ferme des Valettes fait toujours l'objet d'un suivi car le taux de chlore reste insuffisant.

Le suivi hebdomadaire a permis de mettre en évidence une légère amélioration de la concentration en chlore et d'améliorer les réglages de la purge automatique installée en 2016.

Toutefois, le suivi est maintenu en 2021.

- Les travaux de renouvellement de réseau sur la ZI de la Braconne n'ont pas eu d'impact sur les temps de séjour et le taux de chlore résiduel en bout de réseau.

- Les chlorations relais de Lac Clair et la Marronière ont permis d'améliorer la teneur en chlore résiduel sur les communes de Dignac, Sers et Vouzan.

Une amélioration doit encore être faite pour le bout de ligne vers le hameau de Beaulieu à Dignac.

Un point sera effectué sur Torsac, où la concentration avoisine les 0,10 mg/l au centre du Village.

- Le lieu-dit "Les Doribeaux" à Asnières sur Nouère a fait l'objet de purges régulières pour voir l'impact sur le taux de chlore.

La teneur en chlore libre reste toujours faible dans ce secteur.

7.9. ARRETS D'EAU ET INCIDENTS D'EXPLOITATION

7.9.1. Arrêts d'eau et incidents sur la production

Moulin de Baillarge	La Grange à l'Abbé	Le Bouillant	Le Ponty	Commentaires
X				Maintien de la production à l'arrêt. La ressource va être transférée vers l'usine de production de Touvre pour être traitée en continu (2000 m3/j environ) en mélange avec l'eau de la Touvre.
			X	Arrêt de l'utilisation de la source, lors d'épisodes de turbidité
	X			Arrêt de la production pour réalisation des travaux de modernisation de l'installation (puits, pompage, ballons, canalisations).

7.9.2. Arrêts d'eau et incidents sur la distribution

- situation de crise

Sans objet

- coupures d'eau pour travaux

En 2020, il a été recensé 93 **réparations** de canalisations consécutives à des fuites ou ruptures sur conduite. Ce nombre de réparation de conduite est en ligne avec les exercices précédents et est lié aux moyens mis à disposition pour traquer les fuites depuis 3 ans (corrélateur, sectorisation, prélocalisateurs de fuite) qui permettent de localiser des fuites beaucoup plus rapidement qu'auparavant.

L'impact de cet effort de recherche n'est pas très visible sur le rendement de réseau de l'exercice 2020.

La SEMEA tient à jour un indicateur des coupures d'eau subies par les abonnés pour des travaux non programmés (fuites). Cet indicateur exprime le nombre d'abonnés concernés par ces coupures pondéré par la durée de la coupure :

$$\frac{\text{durée des coupures d'eau en heures} \times \text{nombre d'abonnés concernés} \times 1.000}{\text{total des abonnés du service} \times 24 \text{ heures} \times 365 \text{ jours}}$$

Pour 2020 cet indicateur s'est établi à **0,02141** pour 1.000 abonnés (0,01329 en 2019).

7.10. LA GESTION DU RISQUE

7.10.1. CADRE REGLEMENTAIRE

L'article R 1321-23 du Code de la santé publique précise que "la personne responsable de la production ou de la distribution d'eau réalise régulièrement une étude caractérisant la vulnérabilité de ses installations de production et de distribution d'eau vis à vis des actes de malveillance et la transmet au Préfet".

La loi n° 2004-811 du 13 août 2004 précise que "les exploitants d'un service... de distribution d'eau... prévoient les mesures nécessaires au maintien de la satisfaction des besoins prioritaires de la population lors des situations de crise".

Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux potables (PGSSE), vers une obligation à moyen terme.

En Europe :Directive OMS (2004) pour la qualité des eaux de boissons introduisant le concept de PGSSE.

Prochaine révision de la directive européenne 98/83/CE prévoyant une évolution vers des PGSSE obligatoires.

En France :Plan National Santé Environnement (2015 - 2019), Action 55 : « Promouvoir la mise en place de plan de sécurité sanitaire AEP ».

En Nouvelle-Aquitaine : Plan Régional Santé Environnement (2017-2021), Fiche action 12 : « Inciter les personnes responsables de la production et distribution de l'eau à mettre en œuvre les PGSSE ».

7.10.2. EVALUATION DE LA VULNERABILITE DES INSTALLATIONS DU SERVICE

7.10.2.1. Vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance

La méthode d'évaluation de la vulnérabilité des installations de production et de distribution d'eau potable définie par le guide proposé par le ministère de la santé a permis de mettre en évidence un certain nombre de points de vulnérabilité à l'égard du risque de malveillance, et de reporter ces points dans les propositions de travaux exprimées à la collectivité.

L'ensemble des ouvrages du service est maintenant équipé de capteurs sur les points d'accès avec report d'alarme intrusion vers notre système de télégestion et notre personnel.

Le captage de Touvre, ainsi que l'usine de production avec ses filtres à ciel ouvert, constituent un point de vulnérabilité important, qui sera résolu avec les travaux de modernisation en cours.

7.10.2.2. Vulnérabilité à l'égard des points critiques du service

Points critiques sur la production

Les différentes études menées sur l'usine de Touvre, notamment avec la méthode HACCP en 2005, l'ont identifiée comme un point critique à divers égards (vulnérabilité de la ressource, vétusté, rejets des effluents dans la Touvre, etc ...). Les résultats de ces études ont été communiqués à l'autorité chargée du contrôle sanitaire (l'Agence régionale de santé et le Service municipal d'hygiène de la Ville d'Angoulême) ainsi qu'à la collectivité (Communauté d'agglomération GrandAngoulême).

Les efforts de la dernière décennie ont logiquement porté sur la pérennisation et la sécurisation de la production d'eau potable sur l'usine de Touvre, avec le triptyque suivant :

- Définition, approbation et mise en œuvre du périmètre de protection,
- Modernisation de l'usine de Touvre, comprenant une station d'alerte sur le captage,
- Création d'un secours en eau brute pour la moitié du besoin (Baillarge).

Parallèlement, la station de production de la Grange à l'Abbé a été entièrement rénovée par SEMEA.

Enfin des études ont été lancées par la collectivité sur des interconnexions sud et nord permettant de compléter le besoin journalier en cas de défaut de la ressource en eau brute de Touvre.

Au terme de cette démarche essentielle, qui devrait être complètement aboutie en 2023, l'usine de Touvre elle-même restera cependant un point critique (incendie, malveillance ...).

En cas d'indisponibilité de l'usine, les seules zones disposant réellement d'une double alimentation seront :

- La couronne et Nersac,
- Saint Saturnin et Tois Palis,
- Saint-Yrieix, Fléac et une partie de Gond-Pontouvre.

Par ailleurs, les menaces que font peser sur le service le dérèglement climatique et la crise environnementale (pollutions diffuses, fortes températures, précipitations très fortes ou inexistantes ...) doivent être évaluées et des solutions définies pour adapter l'outil de production et de distribution.

Il nous semble donc maintenant important de développer une étude prospective au niveau des 38 communes de l'agglomération, en orientant le schéma directeur projeté vers une démarche de PGSSE. Cet outil d'évaluation des criticités, au-delà de son efficacité, est en plus un préalable à l'obtention de financements de la part des organismes publics.

Points critiques sur le réseau

L'hôpital de GIRAC est vulnérable : il est situé dans une zone sujette à des perturbations qui peuvent engendrer des arrêts d'eau ou des baisses de pression, sinon des phénomènes de turbidité.

Bien qu'il soit possible d'alimenter l'hôpital par un réseau différent en cas de problème, les moyens de surveillance et les temps d'intervention ne sont pas à la hauteur de l'enjeu.

Une réflexion a débuté avec la direction de l'hôpital pour définir des solutions plus fiables (par exemple bache de reprise dans le sous-sol de l'hôpital, mesure de la turbidité et du chlore en continu asservissant une vanne ...)

7.10.3. GESTION DE CRISE

La SEMEA dispose d'un plan de gestion de crise destiné à assurer la continuité du service qui comprend :

- une procédure de gestion de crise incluant une procédure d'alerte et de fonctionnement de la cellule de crise,
- Des consignes et procédures de gestion des situations d'urgence,
- la liste des points sensibles de la distribution d'eau (abonnés prioritaires, dialysés, ventes en gros,...),
- la liste des contacts utiles, administrations, collectivités, partenaires associés...
- la liste des moyens internes ou externes mobilisables,
- un dispositif de diffusion en masse d'un message téléphonique (alerting) permettant l'envoi d'un message aux abonnés du service sous un délai maximum d'une heure,
- Des modalités de distribution d'eau en bouteille pré-définies avec les collectivités

Ce plan de gestion de crise est intégré à la démarche QSE de l'entreprise.

8. GESTION DE LA CLIENTÈLE

8.1. POPULATION DESSERVIE

Population desservie (INSEE)	
.Angoulême	44629
.Asnières sur Nouère	1238
.Bouëx	914
.Dignac	1341
.Dirac	1553
.Fléac	3897
.Garat	2061
.Gond-Pontouvre	6178
.L'Isle-d'Espagnac	5791
.La Couronne	8230
.Linars	2162
.Magnac-sur-Touvre	3174
.Marsac	844
.Mornac	2238
.Nersac	2473
.Puymoyen	2535
.Ruelle-sur-Touvre	7516
.Saint-Michel	3330
.Saint-Saturnin	1317
.Saint-Yrieix-sur-Charente	7537
.Sers	878
.Sireuil	1202
.Soyaux	9983
.Torsac	801
.Touvre	1255
.Trois Palis	975
.Vouzan	780
TOTAL	124 832

8.2. STATISTIQUES ABONNEMENTS

	2019	2020	% évolution
Nombre total de branchements au 31 décembre	59 509	59 981	0,79
Nombre total de compteurs au 31 décembre	62 231	62 051	-0,29
Nombre d'abonnements au 31 décembre	57 529	58 069	0,94
Taux d'abonnements	92,44%	93,58%	1,23
Nombre de mutations en cours d'année (mises en service)	7735	7124	-7,90
Taux de mutations	13,45%	12,27%	

8.3. RÉCLAMATIONS

	2019	2020
Nombre de réclamations (courriers)		
. qualité de l'eau		
. coupure d'eau		
. pression de l'eau	4	
. Facturation	16	7
. réalisation des travaux	3	
Total réclamations	23	7
Nombre d'abonnements	57 529	58 069
Taux de réclamations (pour 1000 abonnés)	0,40	0,12

8.4. RESPECT DES ENGAGEMENTS DE QUALITE DU SERVICE

Les indicateurs de respect des engagements de qualité du service sont reportés en annexe.

8.5. ETUDES ET ENQUETES

La SEMEA a poursuivi les enquêtes suivantes en cours d'année :

8.5.1. ENQUETES REALISEES PAR LA SEMEA

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'accueil

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les nouveaux abonnés et porte sur les points suivants :

- la facilité de contact de la SEMEA,
- la courtoisie du personnel,
- la compétence de traitement de la demande,
- l'adaptation des jours et des heures d'ouverture,
- la durée de l'attente.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

. Enquête de satisfaction sur les travaux réalisés

L'enquête est réalisée en continu par l'envoi d'un questionnaire à tous les clients ayant commandé des travaux à la SEMEA.

Elle porte sur les points suivants :

- la transparence des devis et factures,
- le soin de réalisation des travaux,
- le respect des délais,
- la courtoisie du personnel.

Pour l'essentiel, les résultats de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

8.5.2. ENQUETES REALISEES PAR UN PRESTATAIRE EXTERNE

. Enquête de satisfaction sur la qualité de l'eau et sur la qualité du service délivrés par la SEMEA

L'enquête est réalisée tous les 2 ans par téléphone par un institut de sondage auprès d'un échantillon représentatif d'abonnés.

L'enquête 2019 a été réalisée par la société GECE, et les principaux enseignements sont :

- les résultats obtenus par le service de l'eau SEMEA sont supérieurs à ceux constatés au niveau national (enquête CIEAU 2019), sauf pour l'utilisation de l'eau du robinet pour la boisson (63% contre 65%)
- La qualité de l'eau est jugée bonne (84% de réponses entre 6 et 10)
- La qualité du service est jugée bonne (91% de réponses entre 6 et 10)
- Les factures sont jugées claires, les tarifs raisonnables et les modes de paiement adaptés
- L'origine de l'eau est mal connue, ainsi que l'engagement du service pour l'environnement.

Il y a donc des progrès à faire en terme de communication de la part de l'agglomération et de SEMEA

Plusieurs points de cette enquête sont repris dans les indicateurs de performance figurant en annexe du présent rapport.

8.6. ANIMATION ET PARTICIPATION A DES EVENEMENTS LOCAUX

La participation de la SEMEA à la vie locale est centrée sur des actions propres à mettre en valeur le modèle de gestion publique de l'eau, à favoriser la consommation de l'eau du robinet, ou à inciter à la maîtrise des consommations.

. Conclusion d'un partenariat financier et mise à disposition de fontaines à eau publiques pour le forum Sport Santé et Environnement (annulé en 2020 en raison du contexte COVID).

. Conclusion d'un partenariat financier et mise à disposition de fontaines à eau publiques pour les Foulées d'Angoulême organisées par G2A (annulé en 2020 en raison du contexte COVID).

. Conclusion d'un partenariat financier avec la MPP pour la participation à des animations sur les économies d'eau et mise à disposition de fontaines à eau publiques pour le festival FastiFastoche (3 et 4 octobre 2020), avec tenue d'une conférence sur le thème des enjeux climatiques sur la gestion de l'eau, et la semaine des solidarités (13 au 18 novembre 2020).

. Le partenariat financier avec le GIP Charentes Solidarités spécifie que 15% du montant alloué finance l'action des ambassadeurs énergie. Ceux-ci sont régulièrement formés par SEMEA, et interviennent auprès des ménages pour une sensibilisation et une éducation aux économies d'eau : action non menée en 2020 par le GIP, pour cause budgétaire.

. Participation à la démarche Charente 2050 menée par l'agence de Bassin, la région Aquitaine et l'EPTB du fleuve Charente (actions au point mort en 2020 en raison du contexte COVID)

8.7. PRISE EN COMPTE DU POINT DE VUE DES CONSOMMATEURS

Le point de vue des usagers est pris en compte :

- au travers de la présence au sein du conseil d'administration de SEMEA d'un administrateur censeur mandaté par UFC Que Choisir
- par des réunions thématiques avec l'UFC Que Choisir

SEMEA est adhérent de la "Médiation de l'eau", qui permet à tout client de porter devant un tiers médiateur un litige avec SEMEA pour lequel il estime n'avoir pas eu un traitement équitable.

Nous avons de plus en plus recours aux conciliateurs de justice du tribunal d'Angoulême, qui permettent à nos clients de bénéficier d'une médiation de proximité, disponible et rapide.

9. CLAUSES DE REVISION DU CONTRAT

Les clauses de révision de la rémunération du délégataire listées dans l'article 38 du contrat sont les suivantes :

	OUI	NON
1. en cas de variation de plus de 20 % du volume d'eau vendu aux abonnés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. en cas de variation de plus de 10 % du nombre d'abonnés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. en cas de variation du tarif de plus de 25 % depuis sa dernière révision (coeff. K1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. en cas de révision du périmètre de concession	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. En cas de modification substantielle des ouvrages ou des procédés de production et de traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6. En cas de modification substantielle et durable des ouvrages, notamment en cas de mise en service ou de suppression de station de surpression ou de production	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
7. Quand le montant cumulé des impôts, des redevances des agences de l'eau et des taxes et redevances spécifiques à la délégation et à la charge du délégataire, autres que ceux frappant les résultats, varie de plus de 50 %	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
8. Au cas où le montant annuel effectivement réalisé des travaux concessifs est supérieur ou inférieur dans une proportion de 10% par rapport au montant inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
9. En cas de changement de la législation et/ou de la réglementation affectant la structure tarifaire ou entraînant un déséquilibre significatif de l'économie du contrat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
10. En cas de décision du CONCÉDANT relative à une modification de la structure tarifaire ou à la création de nouveaux tarifs et en cas de modification du règlement de service	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
11. En cas de modification ou de substitution d'un index de variation des prix et en cas de disparition de l'index initial	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12. En cas de variation de plus ou moins 10% pendant deux (2) années consécutives du taux d'impayés par rapport au taux de référence, qui est fixé à 2%	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
13. Après cinq (5) années d'exercice des conditions initiales ou révisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Concernant la clause 5, il s'agit de la destruction d'une des deux files de traitement de Touvre, qui induit un fonctionnement plus contraignant et des coûts électriques plus élevés. Ces coûts étant compensés par ailleurs par une réduction des taxes (CSPE) il n'a pas été demandé d'avenant.

Concernant la clause 9, il n'est pas constaté de déséquilibre significatif du contrat global, mais cela est vrai pour la partie des travaux exclusifs. La réforme anti endommagements nécessite en effet des travaux préparatoires importants qui ne sont pas pris en compte dans le BU des prix de branchement, ce qui entraîne un déficit récurrent sur le compte "travaux exclusifs".

Nous jugeons nécessaire d'ajouter un article spécifique.

11. L'ORGANISATION DE LA SEMEA

11.1. L'ORGANISATION DES SERVICES

11.1.1. Accueil et gestion de la clientèle

L'accueil et la gestion de la clientèle (gestion des abonnements, des facturations, des paiements) sont assurés par l'agence commerciale de la SEMEA située à Angoulême.

Agence commerciale
Responsable : Isabelle JOSEPH
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
contactclient@semea.fr

Les horaires d'ouverture au public sont les suivants :

- du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00
- permanence téléphonique le samedi matin de 9 h 00 à 12 h 00

11.1.2. Travaux d'entretien du réseau - Travaux neufs

Les travaux d'entretien et de renouvellement du réseau ainsi que les travaux neufs sont gérés par le service exploitation de la SEMEA situé à Angoulême.

Service exploitation
Responsable : Pierre MESNARD
2 rue Bernard Lelay, 16022 ANGOULEME cedex
tél. 05.45.37.37.37
fax 05.45.37.06.93
distribution@semea.fr

11.1.3. Gestion de la production et des réservoirs

La gestion de la production et des réservoirs d'eau, l'entretien et le renouvellement des installations de pompages, des réservoirs et des surpresseurs sont assurés par le service production de la SEMEA situé à Touvre.

Service production
Responsable: Vincent ANDRIEUX
18 route du Pontil, 16600 TOUVRE
tél. 05.45.69.30.40
serviceprod@semea.fr

Ce service héberge le système central de télégestion des installations gérées par la SEMEA.

11.2. LE SERVICE D'ASTREINTE

ASTREINTE 1er NIVEAU

ASTREINTE EXPLOITATION

- basée à Angoulême
- rôle : interventions d'urgence sur réseau
- composition : 1 responsable d'équipe, 2 à 3 agents d'exploitation
- contact :
[05.45.37.37.37](tel:05.45.37.37.37)
[06.81.76.42.10](tel:06.81.76.42.10)

ASTREINTE PRODUCTION

- basée à Touvre
- rôle : interventions d'urgence sur pompages, réservoirs et surpresseur
- composition : 1 électromécanicien
- contact :
[06.86.65.49.54](tel:06.86.65.49.54)

ASTREINTE 2ème NIVEAU

- basée à Angoulême
- rôle : garantir le contact avec la SEMEA en toutes circonstances, gérer les situations complexes ou exceptionnelles
- composition : encadrement ou maîtrise
- contact :
[06.81.76.03.60](tel:06.81.76.03.60)

Ces trois numéros d'astreinte sont diffusés aux services de secours et d'incendie, aux services de police, en mairies et au GrandAngoulême.

11.3. PERSONNEL AFFECTE AU SERVICE
(situation au 1er janvier de l'exercice)

service	qualification	nombre personnel permanent	nombre personnel non permanent	nombre total
SERVICE COMMERCIAL				
Agence commerciale	Responsable du service	1		1
	Responsables d'activité	3		3
	Chargés de clientèle	6	0,5	6,5
Releveur	Releveur principal	1		1
	Releveurs	4,5		4,5
PRODUCTION				
Service production	Chef d'exploitation	1		1
	Electrotechniciens	3		3
	Agent d'exploitation	1		1
DISTRIBUTION				
	Responsable d'exploitation	2		2
	Chef d'équipe	1		1
	OP2	7		7
	OP1	7		7
TOTAL EFFECTIF		37,5	0,5	38

Textes conventionnels :

*Convention collective des entreprises d'eau et d'assainissement du 12 avril 2000 étendue par arrêté du 28 décembre 2000.
Accord collectif d'entreprise du 1er janvier 2018.*

ANNEXES

Indicateurs de performance du contrat de DSP 2017

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Observations
3.1	Garantir un approvisionnement en eau de qualité, en toute circonstance							
3.1.1	Un approvisionnement diversifié							
	P311a		Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs au plan de secours de l'agglomération	20%	30%	12%	43%	Retard sur le projet principal (Baillarge) du fait de la réalisation d'études préliminaires et procédure environnementale. Interconnexions Sud et Nord gérées par GrandAngoulême Plan pluriannuel révisé à 4.001 k€
3.1.2	Une eau conforme aux normes de qualité en vigueur							
	P101.1		Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire — microbiologie	100%	100%	100%	100%	
	P102.1		Taux de conformité des prélèvements réalisés dans le cadre du contrôle sanitaire — physico chimie	100%	100%	100%	100%	
	P312a		Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs à l'amélioration de la chloration	50%	50%	50%	50%	Révision du plan Attente schéma directeur
	D312a		Nombre de prélèvements d'autocontrôle réalisés sur le réseau	348	372	875	971	33 points de contrôle
3.1.3	Une continuité du service assurée en période de crise							
	P313a		Test annuel de fonctionnement à pleine charge de chaque interconnexion	Non en 2017	2	3	2	Test de Grande Chapelle et Chez Bernier
	P313b		Production mensuelle d'une journée à pleine charge pour les ressources de secours exploitées dans le cadre de la DSP (Grange à L'abbé, Moulin de Baillarge)	Oui, hors période travaux / test sur les ouvrages	Travaux en cours sur les deux ressources	Utilisation en pleine charge pendant 2 heures toutes les semaines	Sans objet	Travaux en cours en 2020
	P313c		Mise à jour annuelle du plan de gestion de crise prévu au contrat	Documents à jour (liste des contacts, plans et procédure de secours)	oui	oui	oui	
3.2	Placer l'usager au cœur du service							
3.2.1	Une gestion réactive des abonnés et des usagers, répondant au mieux à leur besoin							
	D321a		Nombre de demandes écrites reçues des abonnés et usagers (courrier, mail, question sur le site Internet)	4742	5973	4601	6160	Nécessitant une réponse écrite
	P321a		Taux de réponse aux demandes écrites des abonnés et usagers sous 8 jours (nécessitant une réponse)	80,0%	85,6%	79,0%	88,0%	
	D321b		Nombre de contacts téléphoniques reçus des abonnés et usagers	56830	49693	51268	46709	Vallée de l'Echelle en 2017
	P321b		Temps moyen de d'attente téléphonique	39	57,8	82,42	57,92	
	P155.1		Taux de réclamations	0.7 pour 1000	0.45 pour 1000	0.4 pour 1000	0,12 pour 1000	Cf. onglet 8 gestion clientèle
	P321c		Taux de satisfaction des abonnés sur les travaux réalisés par SEMEA	97%	97%	98%	97%	
	P321d		Indice de satisfaction des abonnés sur le service SEMEA	7,9	7,9	8,2	8,2	Enquête de satisfaction Nov 2017 : O3S ; Nov 2019 : GECE
	P152.1		Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	99,95%	99,95%	99,95%	99,95%	
	D321c		Nombre de réclamations relatives au non respect des engagements prévus dans la charte "Garantie satisfaction"	7	7	10	3	

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Observations
3.2.2	La recherche de nouveaux services pour une adaptation du service aux besoins des abonnés							
	D322		Nombre d'adhérents au 31/12 pour chacun des services proposés par la SPL Emetteur d'impulsion : 45 Gtie Assistance Plomberie : 2157 Gtie perte d'eau : 3016 Radio-relève mensuelle : 15 Tranquillité fuites : 797		Emetteur d'impulsion : 45 Gtie Assistance Plomberie : 2185 Gtie perte d'eau : 3001 Radio-relève mensuelle : 15 Tranquillité fuites : 796	Emetteur d'impulsion : 45 Gtie Assistance Plomberie : 2264 Gtie perte d'eau : 3063 Radio-relève mensuelle : 15 Tranquillité fuites : 848	Emetteur d'impulsion : 43 Gtie Assistance Plomberie : 2301 Gtie perte d'eau : 3109 Radio-relève mensuelle : 15 Tranquillité fuites : 687	La régie d'assainissement de GrandAngoulême a demandé la résiliation des contrats Tranquillité fuites sur ses postes de relevage
3.2.3	Une information accessible et objective							
	D323		Montant consacré par la SPL à la communication à destination des abonnés	15 k€	17 k€	17 k€	17 k€	Impression + envoi livret d'accueil site internet (hébergement)
	P323a		Indice de satisfaction des abonnés sur la qualité de l'information délivrée par SEMEA	7,6	7,6	7,8	7,8	Enquête de satisfaction Nov 2017 : O35 Nov 2019 : GECE
3.2.4	Une simplification des démarches pour les abonnés							
	D324a		Taux d'utilisation par les abonnés des moyens de paiement TIP : 33% TIP et/ou Chèques : 17% Prélèvements mensualisés : 30% Prélèvements semestriels : 12% Virements : 4% Carte bancaire : 4% Espèces : 1%		TIP : 32% TIP et/ou Chèques : 17% Prélèvements mensualisés : 29% Prélèvements semestriels : 12% Virements : 5% Carte bancaire : 4% Espèces : 1%	TIP : 30% TIP et/ou Chèques : 16% Prélèvements mensualisés : 35% Prélèvements semestriels : 13% Virements : 3% Carte bancaire : 2% Espèces : 1%	TIP : 25% TIP et/ou Chèques : 12% Prélèvements mensualisés : 41% Prélèvements semestriels : 15% Virements : 3% Carte bancaire : 3% Espèces : 1%	
	D324b		Répartition des contacts abonnés par média SEMEA pour leurs demandes (WEB, accueil physique, courriers, courriels, téléphone)	nc	nc	nc	nc	
3.2.5	Dialogue avec les usagers et médiation							
	D325a		Nombre de dossiers traités par le médiateur de l'eau	6	4	1	3	Nous orientons préférentiellement nos clients abonnés vers les conciliateurs du tribunal d'Angoulême
3.3	Assurer une gestion rigoureuse et transparente du service							
3.3.1	Un prix de l'eau maîtrisé							
	D331a		Baromètre du prix de l'eau sur les métropoles régionales	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	Cf. Onglet 2.1 du CRF	
3.3.2	Une gestion financière rigoureuse							
	P153.2		Durée d'extinction de la dette (des investissements SEMEA relatifs au service)	Pas d'emprunts en cours	Pas d'emprunts en cours	Pas d'emprunts en cours	10 ans	Emprunt LBP 3 millions d'euros éteint en 2031
3.3.3	Une politique de recouvrement efficace							
	D333a		Taux d'impayé à 6 mois	3,15%	3,18%	3,71%	3,98%	Moyenne des taux observés mensuellement dans l'année
	P153.0		Taux d'impayés sur les factures de l'année précédente	1,67%	1,66%	1,42%	1,93%	
	D333b		Montant restant dû à 21 mois	436 660 €	569 351 €	440 975 €	311 936 €	
	D333c		Nombre d'abonnés concernés par les impayés (Taux 1,19%)	651	740 (Taux 1,32%)	852 (Taux 1,48%)	972 (Taux 1,93%)	Nombre de références abonnés sur abonnement actif en situation d'impayé au 31/12/Année N pour les factures émises avant le 31/12/Année N-1. 2019 : Dont 275 k€ de frais. Nouveau module de gestion du recouvrement. Mise en irrécouvrable des factures de + de 21 mois pour les dossiers en injonctions de payer.
	D333d		Montant passé en irrécouvrable dans l'année (dont frais)	218 594,85 €	266 162,17 €	652 877,00 €	806 211,17 €	

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Observations
3.4	Garantir l'accès au service							
3.3.1	Garantir l'accès à l'eau des usagers les plus modestes							
	D341a		Nombre d'échéanciers de paiement accordés	4153	4998	6325	5 604	
	P109.0		Montant des versements à un fond de solidarité (en €)	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	Cf. Onglet 2.5 Gestion sociale	
3.3.2	Contribuer aux actions de solidarité internationale							
	D342a		Nombre de contributions à des actions de solidarité internationale	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	
	D342b		Montant des contributions à des actions de solidarité internationale	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	
3.5	Assurer la performance du réseau et des installations							
3.5.1	Un service disponible et maîtrisé							
	D351a		[nombre d'heures x nombre d'abonnés] affectés par un arrêt d'eau programmé pour incident ou travaux	nc	nc	nc	nc	
	D351b		[nombre d'heures x nombre d'abonnés] affectés par un arrêt d'eau non programmé pour incident ou travaux	0,01865	0,01292	0,01329	0,02141	
	P151.1		Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,56	3,03	2,59	3,67	
3.5.2	Une exploitation du service automatisée et optimisée							
	D352a		Modélisation hydraulique effective et mise à jour pour 100% du réseau	oui	oui	oui	oui	
	D352b		Modélisation qualité de l'eau effective et mise à jour pour 100% du réseau	oui	oui	oui	oui	
	P352a		Respect du planning de réalisation des investissements à la charge de SEMEA relatifs à la sectorisation	50% réalisé en 2017	75% réalisé en 2018	90% réalisé en 2019	100% en 2020	
	P352b		Energie utilisée par m3 produit KWh/m3	0,519	0,5169	0,5233	0,5149	
3.6	Maintenir un juste niveau d'entretien et de valorisation du patrimoine							
	P36a		Taux de réalisation de l'entretien programmé (ventouses, vannes, régulateurs, vidanges ...)	Objectif non atteint - programme non opérationnel	100% Régulateurs et purges automatiques	100% Régulateurs et purges automatiques	100% Régulateurs et purges automatiques	Planning pluriannuel vérification des vannes et ventouses stratégiques en cours d'élaboration
3.6.1	Un rendement élevé grâce à une politique de maintenance active							
	P103.2B		Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	116	116	116	116	
	P104.3		Rendement du réseau de distribution (hydraulique)	82,88%	80,08%	83,93%	82,24%	
	P105.3		Indice linéaire des volumes non comptés m3/jour/km	3,10	3,64	2,82	3,21	
	P106.3		Indice linéaire de pertes en réseau m3/jour/km	2,95	3,48	2,66	3,04	
	P107.2		Taux moyen de renouvellement du réseau d'eau potable	0,839%	0,836%	0,794%	0,843%	Calcul sur 5 ans
	D361a		Linéaire annuel des canalisations renouvelées (en ml)	9632	8717	8598	13464	
	D361b		Linéaire annuel des branchements renouvelés (en ml)	2694	3516	2322	2772	
	D361c		Linéaire annuel des canalisations abandonnées (en ml)	4649	4517	4736	6155	

Chapitre	Détail objectif	N°	Indicateur (Descriptif ou Performance)	Valeur 2017	Valeur 2018	Valeur 2019	Valeur 2020	Observations
3.6.2	Une juste politique d'investissement pour un service performant							
	D362a		Montant du programme de renouvellement réalisé dans le cadre de l'exercice budgétaire précédent	4 265 282 €	4 336 358 €	4 357 890 €	4 193 493 €	
	D362b		Montant du programme d'investissement réalisé dans le cadre de l'exercice budgétaire	79 726 €	145 153 €	243 241 €	1 256 534 €	montant des travaux concessifs
	D362c		Taux de réalisation du programme d'investissement prévu par le budget de l'exercice précédent	SO	nc	nc	nc	Baillarge décalé
3.7	Favoriser l'émergence d'une expertise publique dans le domaine de l'eau							
	D37a		Nombre de participation à des réunions de réseaux d'entités publiques	4	11	6	15	FEDEPL, FEP, FNCCR, Régies régionales
3.8	Offrir un modèle d'entreprise de proximité							
	D38a		Nombre de marchés attribués à des entreprises locales / régionales	nc	17	20	21	Intérim, prestataires informatiques, canaliseurs, terrassiers, assurances, mutuelles, entretiens locaux et espaces verts, bureaux d'étude, consultants ...
	D38b		Montant des travaux ou prestations confiés à des entreprises locales	nc	nc	nc	nc	Modalités calcul à préciser
	D38c		Nombre de participations à des commissions / réunions associant des élus locaux	nc	28	34	21	2020 : 12 visites en mairie, 2 CCAS, 3 CA, 0 CSP, 0 CTC, 1 AG, 3 FSI
3.9	Mettre en œuvre un système de management certifié et écologiquement responsable							
	P39a		Triple certification QSE (ISO 9001, ISO 45001, ISO 14001)	0	0	0	0	
3.9.1	Management de la qualité							
	P391a		Respect des plans de contrôle réglementaires (Electricité, levage, pression ...)	100%	100%	100%	100%	
3.9.2	Santé et sécurité au travail							
	P392a		Taux de fréquence des accidents du travail	47,17	11,3	22,45	21,85	
	P392b		Taux de gravité des accidents du travail	0,96	2,30	0,74	2,43	
	P392c		Mise à jour du document unique de sécurité	0	0	0	0	
3.9.3	Management environnemental							
	P393a		Mise à jour du document d'analyse environnementale	0	0	0	0	
3.10	Favoriser les partenariats actifs entre services publics.							
	D310a		Nombre de projets mutualisés avec la régie d'assainissement	1	3 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse)	4 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, Supervision)	5 (Anémone, Plateforme démat, AMO Lunesse, Supervision, groupement achat énergie)	
	D310b		Nombre de mutualisations avec d'autres partenaires publics (UGAP...)	2	2	3	3	Ugap, GrandAngoulême, FEP

A1 - AUTRES INDICATEURS NON CONTRACTUELS

Code	Libellés	2017	2018	2019	2020
	Relation clientèle et facturation				
C1	Taux de satisfaction sur la qualité de l'accueil				
	- adaptation des horaires d'accueil	96%	96%	95%	97%
	- durée d'attente	94%	94%	93%	96%
	- courtoisie de l'accueil	97%	96%	97%	97%
	- compétence dans le traitement de la demande	97%	97%	98%	98%
C4	Taux de factures erronées (nécessitant une refacturation)	0,44%	0,49%	0,57%	0,55%
C6	Modalités de recouvrement des factures				
	- taux d'abonnés mensualisés	30,0%	28,8%	28,8%	40,9%
	- taux d'échéanciers de paiement	7,6%	8,9%	11,0%	9,7%
	- taux de bénéficiaires du fonds de solidarité eau	0,79%	0,57%	0,56%	0,36%
	- taux d'impayés à un an	1,67%	1,66%	1,42%	1,93%
	Prestations sur site				
R1	Taux de factures annuelles basées sur un relevé	97,983%	97,960%	97,656%	93,802%
	Entretien des réseaux - Travaux				
T3	Indice linéaire d'entretien et de réparations sur réseau	0,44 K€/km	0,53 K€/km	0,50 K€/km	0,55 K€/km
T6	Taux de satisfaction sur la qualité des travaux :				
	- soin à réaliser les travaux	97%	97%	96%	95%
	- respect des délais	97%	94%	96%	97%
	- courtoisie du personnel	100%	100%	100%	96%
	- transparence des devis et factures	94%	96%	99%	98%
Q2	Taux de satisfaction sur la qualité de l'eau	85%	nc	84%	nc

A2 - INDICATEURS REGLEMENTAIRES

Code	indicateurs réglementaires	2017	2018	2019	2020
	Gestion des abonnés				
D 102.0	Prix du service au m3 pour 120 m3 (eau potable)	1,81 €/m3	1,84 €/m3	1,86 €/m3	1,88 €/m3
P 151.0	Taux de réclamations : <i>Nombre de réclamations écrites reçues + Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité / Nombre d'abonnés x 1000</i>	1,35	1,25	0,90	0,95
P 151.1	Taux d'occurrence des interruptions du service non programmées: <i>Nombre d'interruptions non programmées / Nombre d'abonnés x 1000</i>	3,56	3,03	2,59	3,64
P 154.0	Taux d'impayés sur factures de l'année précédente : <i>Taux d'impayés au 31/12 de l'année N sur les factures d'eau de l'année N-1</i>	1,67%	1,66%	1,42%	1,93%
	Qualité de l'eau				
P 101.1	Taux de conformité des analyses bactériologiques	100%	100%	100%	100%
P 102.1	Taux de conformité des analyses physico-chimiques	100%	100%	100%	100%
	Gestion du réseau				
P 103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale du réseau	116	116	116	116
P 104.3	Rendement du réseau de distribution : <i>(Volume comptabilisé domestique + Volume comptabilisé non domestique (facultatif) + Volume consommé sans comptage (facultatif) + Volume de service (facultatif) + Volume vendu à d'autres services d'eau potable (exporté)) / (Volume produit + Volume importé d'autres services d'eau potable) x 100</i>	82,9%	80,1%	83,9%	82,2%
P 106.3	Indice linéaire des pertes en réseau (en m3 / km de réseau / jour)	2,95	3,48	2,66	3,04
P 107.2	Taux moyen de renouvellement du réseau : <i>Linéaire de réseau renouvelé au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur) / Linéaire de réseau hors branchements /5 (1)</i>	0,839%	0,836%	0,794%	0,843%

(1) : recalculé à compter de 2017 en intégrant les nouvelles communes



Rapport de délégation du service public de l'eau potable

Communauté d'agglomération GrandAngoulême

ANNÉE 2020

COMPTE-RENDU FINANCIER

SOMMAIRE

	pages
1. Compte-rendu financier	87
1.1. Compte d'exploitation	88
1.2. Justification détaillée des charges de travaux	90
1.3. Gestion du compte de renouvellement	91
1.4. Gestion du fonds de travaux	92
1.5. Gestion des travaux concessifs	93
1.6. Méthodologie et modalités de calcul du compte d'exploitation	94
2. Tarifs du service et facturation	96
2.1. Tarif d'une consommation domestique de 120 m3 par an	96
2.2. Facture spécimen de 120 m3	97
2.3. Prix moyen de l'eau en Grand sud-Ouest et facturation organismes tiers	99
2.4. Facturations taxes ou redevances pour comptes de tiers	100
2.5. Gestion sociale des abonnés du contrat de DSP	101

1. COMPTE-RENDU FINANCIER

La présentation du compte d'exploitation du service est établie selon les modalités prévues au contrat de DSP prenant effet au 1er avril 2017.

Elle regroupe les charges et les produits liés **d'une part à la facturation de l'eau** (part fixe, m3), et **d'autre part à la facturation de produits accessoires** (frais de mise en service, frais de contentieux, travaux exclusifs).

1.1. COMPTE D'EXPLOITATION

1.1.1. COMPTE D'EXPLOITATION

		CHARGES		
Postes		2 019	2 020	
		Total	Total	
Exploitation, Renouvellement et Investissement				
1	Charges d'exploitation			
1	Personnel (hors RNVT et INVT)	1 015 321 €	1 030 838 €	2%
2	Energie	329 393 €	348 648 €	6%
3	Produits de traitement	24 872 €	34 916 €	40%
4	Evacuation des boues	- €	- €	-
5	Achat d'eau	43 443 €	49 080 €	13%
6	Fournitures autres	53 040 €	26 520 €	-50%
7	Analyses	50 428 €	45 039 €	-11%
8	Sous-traitance (dont entretien, gestion abonné ...)	159 547 €	96 020 €	-40%
9	Fournitures Entretien et réparations	64 218 €	94 753 €	48%
10	Facturation client (éditique, routage, imprimés)	36 555 €	35 879 €	-2%
11	Assurances	37 109 €	42 625 €	15%
12	Informatique (logiciel clientèle hors Main d'oeuvre)	- €	- €	-
13	Locations, Autos, Engins	133 433 €	139 371 €	4%
14	Télécom et affranchissements (exploitation et clientèle)	71 531 €	72 106 €	1%
15	Amortissements	- €	- €	-
16	Impôts et taxes	132 234 €	135 396 €	2%
17	Solidarité (FSL / Oméga)	54 653 €	62 653 €	15%
18	Pertes sur créances irrécouvrables factures eau	54 993 €	218 096 €	297%
19	Frais de contrôle	- €	- €	-
20	Frais de structure et frais généraux % exploitation	216 253 €	631 205 €	192%
Sous total Exploitation H.T		2 477 024 €	3 063 146 €	24%
2	Renouvellement des réseaux, compteurs, électromécanique	- €	- €	
1	Canalisations / branchements	3 181 951 €	2 981 297 €	-6%
2	Compteurs	290 403 €	388 233 €	34%
3	Matériel électromécanique	317 116 €	276 986 €	-13%
4	Frais de structure et frais généraux (15%)	568 420 €	546 977 €	-4%
Sous total Renouvellement H.T		4 357 890 €	4 193 492 €	-4%
3	Investissements	- €	- €	
1	Fonds de travaux "Petites extensions de réseaux"	87 442 €	68 557 €	-22%
2	Amortissement "Hors plan de secours"	13 116 €	33 581 €	156%
3	Amortissement "Plan de secours"	27 220 €	- €	-100%
Sous total Investissement H.T		127 779 €	102 138 €	-20%
Sous total Exploitation, Renouvellement et Investissements H.T		6 962 693 €	7 358 777 €	6%
Produits accessoires et Travaux exclusifs				
2	Charges liées aux produits accessoires	- €	- €	
1	Dépenses liées aux produits accessoires	447 477 €	481 901 €	8%
2	Frais de structure et frais généraux	67 122 €	72 285 €	8%
3	Pertes sur créances irrécouvrables factures frais recouvrement	234 414 €	250 239 €	7%
Sous total Produits accessoires HT		749 013 €	804 425 €	7%
3	Charges liées aux travaux exclusifs	- €	- €	
1	Dépenses travaux exclusifs	408 820 €	372 745 €	-9%
2	Frais de structure et frais généraux	61 323 €	55 912 €	-9%
Sous total Travaux exclusifs H.T		470 143 €	428 657 €	-9%
Sous Total Produits accessoires et Travaux		1 219 156 €	1 233 082 €	1%
			- €	
Total GENERAL H.T.		8 181 849 €	8 591 859 €	5%

		PRODUITS		2 019		RESULTAT
Postes				Total	Total	
Exploitation, Renouvellement et Investissement						
1	Facturation eau					
	1	Part fixe		1 802 269 €	1 856 277 €	3%
	2	Part proportionnelle		5 592 425 €	5 789 180 €	4%
	3	Dégrèvements	-	167 623 €	130 561 €	-22%
	4	Vente d'eau en gros		44 044 €	47 351 €	8%
					- €	
Sous total Exploitation H.T				7 271 115 €	7 562 247 €	4%
Sous total Exploitation, Renouvellement et Investissements H.T				7 271 115 €	7 562 247 €	4%
Produits accessoires et Travaux exclusifs						
2	Produits accessoires					
	1	Produits accessoires		632 969 €	593 910 €	-6%
					- €	
Sous total Produits accessoires HT				632 969 €	593 910 €	-6%
Sous total Produits accessoires HT				632 969 €	593 910 €	-6%
3	Produits liés aux travaux exclusifs					
	1	Travaux exclusifs		451 153 €	397 911 €	-12%
					- €	
Sous total Travaux exclusifs H.T				451 153 €	397 911 €	-12%
Sous Total Produits accessoires et Travaux				1 084 121 €	991 820 €	-9%
					- €	
Total GENERAL H.T.				8 355 236 €	8 554 067 €	2%

1.1.2. COMMENTAIRES ET FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Les principaux éléments justifiant les évolutions du compte d'exploitation sont les suivants :

Les faits marquants :

- La crise sanitaire et économique liée au COVID n'a pas impacté durablement les activités opérationnelles de l'entreprise, qui n'a pas eu recours au dispositif d'activité partielle,
- Cette même crise a limité le rendement de nos valeurs mobilières de placement, et s'est accompagnée d'une augmentation des impayés chez nos clients abonnés,
- Les travaux concessifs d'interconnexion de la ressource en eau de Baillarge, réalisés entre septembre 2020 et juin 2021 (prévision), financés par le déblocage en début d'année 2021 d'un prêt de 3 M€ sur 10 ans (garantie à 50% accordée par GrandAngoulême) et par de l'autofinancement pour 0,5 M€.

Evolutions contractuelles :

- Pas d'évolution du périmètre de gestion, aucun avenant au contrat de DSP
- Actualisation tarifaire de 2,4 % sur la part abonnement, majorée à 2,97 % sur la part proportionnelle du fait de l'évolution liée aux travaux concessifs (avenant n°5)

Projets internes ou externes :

- Du fait du chantier de modernisation de l'usine de Touvre, fonctionnement sur une seule file de traitement, et coûts énergétiques majorés (heures pleines),
- Activité de renouvellement des réseaux à un niveau normal, proche des obligations contractuelles,
- Démarrage des travaux concessifs de Baillarge (1256 k€ en 2020, sans impact sur le compte d'exploitation 2020)
- Poursuite des actions liées à l'intensification de l'action contentieuse.

Personnel :

- Poursuite des doublons de personnel sur le service production pour 6 mois

Evolutions notables sur les charges :

- Les "Pertes sur créances irrécouvrables factures eau" (ligne 18 des charges d'exploitation, ie les factures d'eau) progressent de 55 k€ à 218 k€, tandis que les mêmes "Pertes" (ligne 3 des charges liées aux produits accessoires, ie les factures de frais) évoluent plus faiblement, de 234 k€ à 250 k€.

Le "nettoyage" des créances prescrites a en effet été immédiat sur les factures de frais (en 2019), alors qu'il n'est monté en puissance qu'en 2020 sur les factures d'eau.

- Les "Frais de structure et frais généraux" (ligne 20 des charges d'exploitation) sont artificiellement bas en 2019 (216 k€) par rapport à 2020 (631 k€), du fait des produits exceptionnels constatés en 2019 (produits financiers sur les placements SEMEA, exonération de charges CSPE rétroactive sur 2017/2018).

Ces produits sont en effet venus diminuer fortement les charges de structure de l'entreprise en 2019 (niveau estimé à 535 k€ en base 2017 sur le compte d'exploitation prévisionnel de l'avenant n°5).

Résultat d'exploitation :

- Le résultat d'exploitation reste positif malgré l'absence des produits exceptionnels de 2019, notamment du fait d'un retour à un niveau "normal" du renouvellement.

Résultat Produits accessoires et travaux exclusifs :

- Le résultat des "produits accessoires" se dégrade du fait du passage en irrécouvrable de nombreuses factures de frais liées au contentieux, et à l'arrêt de la facturation de frais pendant plusieurs mois en raison du contexte COVID
- Le résultat des "travaux exclusifs" est structurellement déficitaire, du fait des contraintes liées à la réforme anti-endommagement qui entraînent un temps plus important de préparation du chantier, temps non pris en compte dans le bordereau travaux de 2017. Il serait nécessaire d'ajouter un article spécifique au BU.

1.2. JUSTIFICATION DETAILLEE DES CHARGES DE TRAVAUX

Coût des travaux affectés au service	nombre d'heures	main d'œuvre	matériel	fournitures	sous-traitance	frais services support	montant total
Renouvellement compteurs	3725 h	114 572 €	19 339 €	193 429 €	14 892 €	46 001 €	388 233 €
Renouvellement réseau et branchements	4313 h	143 611 €	44 175 €	154 526 €	2 285 736 €	353 249 €	2 981 297 €
Renouvellement MATAHE	1489 h	57 346 €	5 771 €	55 088 €	125 961 €	32 820 €	276 986 €
Relevés	4005 h	129 860 €	9 873 €				139 733 €
Entretien réseau, branchements, compteurs	11646 h	397 218 €	102 595 €	104 068 €	10 312 €	82 557 €	696 750 €
Entretien production, Rs. Su.	4880 h	183 375 €	19 308 €	14 €	41 387 €	32 808 €	276 892 €
Fonds de travaux petites extensions	817 h	26 016 €	7 644 €	3 225 €	15 666 €	7 064 €	59 615 €
Travaux amortissables plan de secours							- €
Travaux amortissables qualité de l'eau							- €
Travaux amortissables Sectorisation / pression							- €
Travaux amortissables petits équipements							- €
Travaux amortissables Baillarge					1 243 002 €	6 028 €	1 249 030 €
Facturable tous travaux	3956 h	129 988 €	38 465 €	142 829 €	17 297 €	44 166 €	372 745 €
TOTAL	34831 h	1 181 986 €	247 170 €	653 179 €	3 754 253 €	604 693 €	6 441 281 €

1.3. GESTION DU COMPTE RENOUVELLEMENT

1.3.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
renouvellement compteurs	388 233 €	58 235 €	446 468 €
renouvellement réseau et branchements	2 981 297 €	447 195 €	3 428 492 €
renouvellement matériel hydraulique et électrique	276 986 €	41 548 €	318 534 €
TOTAL	3 646 516 €	546 977 €	4 193 493 €

1.3.2. SUIVI DES OBLIGATIONS DE RENOUVELLEMENT

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	Frais ou produits financiers	Total des travaux débités au titre de l'exercice	Coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	Dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2017	0			3 198 962 €		2 936 250 €	-262 712 €
2018	-262 712 €	0,89%	-2 338 €	4 336 358 €	1,0002771	3 963 767 €	-637 641 €
2019	-637 641 €	0,86%	-5 484 €	4 357 891 €	1,0302508	4 122 589 €	-878 427 €
2020	-878 427 €	0,87%	-7 642 €	4 193 493 €	1,0552294	4 222 542 €	-857 021 €
				16 086 704 €		15 245 147 €	

NB1 : l'actualisation de la dotation constituée sur l'exercice se fait grâce au coeff K1 du contrat de DSP

NB2 : le taux de valorisation est le TAEG comme prévu dans le contrat de DSP

Pour 2017, la dotation annuelle est de 3 915 000 € (en valeur 2017) en année pleine, et 2 936 250 pour 3 trimestres

Pour 2018, la dotation annuelle est de 3 962 669 € (en valeur 2017) en année pleine (ajout Sireuil et Trois Palis)

Pour 2019, la dotation annuelle est de 4 001 539 € (en valeur 2017) en année pleine (ajout Marsac et Asnières / Nouère)

1.3.3. DECOMPTE DE RENOUVELLEMENT DES BRANCHEMENTS

branchements	2017	2018	2019	2020	TOTAL
en plomb	95	85	31	31	242
Autres	354	501	356	431	1642
TOTAL	449	586	387	462	1884

1.4. GESTION DU FONDS DE TRAVAUX

1.4.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Fonds de travaux petites extensions et bouches à clef	59 615 €	8 942 €	68 557 €
TOTAL	59 615 €	8 942 €	68 557 €

1.4.2 GESTION DU COMPTE DE FONDS DE TRAVAUX

	solde cumulé du compte au 1er janvier	taux de valorisation	Frais ou produits financiers	Total des travaux débités au titre de l'exercice	Coefficient de revalorisation de la dotation de renouvellement	Dotation constituée sur l'exercice	solde cumulé du compte au 31 décembre
2017	0			97 086 €		75 000 €	-22 086 €
2018	-22 086 €	0,89%	-197 €	144 997 €	1,0121083	101 211 €	-66 069 €
2019	-66 069 €	0,86%	-568 €	100 558 €	1,0355176	103 552 €	-63 643 €
2020	-63 643 €	0,87%	-554 €	68 557 €	1,0484330	104 843 €	-27 911 €
				411 198 €		384 606 €	

NB1 : l'actualisation de la dotation constituée sur l'exercice se fait grâce au coeff K2 du contrat de DSP

Pour 2017, la dotation annuelle est de 100 000 € en année pleine

NB2 : le taux de valorisation est le TAEG comme prévu dans le contrat de DSP

1.5. GESTION DES TRAVAUX CONCESSIFS

1.5.1. DETAILS DES TRAVAUX REALISES

2017	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours 2017	5 023 €	753 €	5 776 €
Sectorisation pression 2017	21 218 €	3 183 €	24 401 €
Petits équipements 2017	32 228 €	4 834 €	37 062 €
Plan de secours Baillarge	10 858 €	1 629 €	12 487 €
TOTAL	69 327 €	10 399 €	79 726 €

2018	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	794 €	119 €	913 €
Qualité de l'eau 2018	7 490 €	1 124 €	8 614 €
Sectorisation-Pression 2018	117 936 €	17 690 €	135 626 €
TOTAL	126 220 €	18 933 €	145 153 €

2019	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	100 887 €	15 133 €	116 020 €
Sectorisation-Pression 2019	110 627 €	16 594 €	127 221 €
TOTAL	211 514 €	31 727 €	243 241 €

2020	travaux réalisés sur l'exercice	frais de gestion	TOTAL travaux
Plan de secours Baillarge	1 248 919 €	7 615 €	1 256 534 € *
TOTAL	1 248 919 €	7 615 €	1 256 534 €

* il n'a pas été appliqué de frais de gestion sur le montant correspondant aux travaux de pose de canalisation

1.5.2. SUIVI DES IMMOBILISATIONS

Libellé	Valeur brute	Amortissement cumulé au 31/12/2019	Amortissement 2020	Valeur nette au 31/12/2020
Plan de secours 2017	5 776 €	687 €	289 €	4 800 €
Sectorisation pression 2017	24 401 €	5 802 €	2 440 €	16 159 €
Petits équipements 2017	37 062 €	8 813 €	3 706 €	24 543 €
Qualité de l'eau 2018	8 614 €	1 292 €	861 €	6 461 €
Sectorisation-Pression 2018	135 626 €	20 344 €	13 563 €	101 719 €
Sectorisation-Pression 2019	127 221 €	6 361 €	12 722 €	108 138 €
Plan de secours Baillarge	1 385 954 €			1 385 954 €
TOTAL	1 724 654 €	43 299 €	33 581 €	1 647 774 €

1.6. METHODOLOGIE ET MODALITES DE CALCUL DU COMPTE D'EXPLOITATION

PRODUITS

Les produits comprennent les rubriques suivantes :

Redevances abonnement

Part de la rémunération du délégataire non liée à la consommation (redevances abonnement).

Ventes eau affermage

Part de la rémunération du délégataire liée à la consommation d'eau.

Vente de travaux

Travaux attribués à titre exclusif par le contrat (essentiellement travaux sur compteurs et branchements).

Provisions

Les provisions sont constituées en charges pour faire face à un risque ou à une charge futures et sont imputés au bilan du délégataire sur un compte spécifique.

Elles sont reprises en produits sur le constat effectif de ce risque ou de cette charge.

Les provisions du compte d'exploitation comprennent :

- provision pour impayés,
- provision pour charge de renouvellement et fonds de travaux.

Les charges de renouvellement et fonds travaux font l'objet d'un décompte spécifique justifié en rapport du délégataire.

Produits accessoires

Produits liés au règlement du service (frais d'accès au service, frais d'ouverture ou de fermeture de branchement, frais de relance et contentieux, rémunération pour perception de redevances pour comptes de tiers, ...).

CHARGES

Les charges comprennent les rubriques suivantes :

Achats d'eau

Achat d'eau en gros à un service extérieur pour l'alimentation du service dans le cadre du contrat.

Energie (électricité)

Fourniture d'énergie électrique exclusivement liée à l'alimentation des installations du service.

Produits de traitement

Produits nécessaire au process de traitement de l'eau (floculant, désinfectant,...).

Analyses d'eau

Frais d'analyses d'eau effectuées par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre du contrôle sanitaire.

Frais d'analyses d'eau effectuées par le délégataire dans le cadre de son auto contrôle.

Locations

Locations mobilières ou immobilières exclusivement liées au contrat.

Fournitures, entretiens, réparations

- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement du réseau, des branchements ou des compteurs,
- Fournitures pour entretien, réparation ou renouvellement des appareils électriques ou électro mécaniques,
- Consommables divers liés à l'entretien technique du service.

Les frais de fournitures, réparations, renouvellement sont débités sur la base de fiches d'attachement rédigées lors de la réalisation de chaque tâche.

Primes d'assurances

- Primes d'assurance en responsabilité civile,
- Primes d'assurance en dommages ouvrages (travaux neufs),
- Primes d'assurance pour risque d'atteinte à l'environnement,
- Franchises liées aux risques précédents.

Télécoms et affranchissement

Frais de télécommunications exclusivement liés au service (acquisition des données de télégestion par le réseau téléphonique, affranchissements factures et courriers à abonnés...).

Impôts et taxes

Impôts et taxes liés aux sites ou installations du service lorsqu'ils sont supportés par le délégataire (impôts locaux, taxes diverses...).

Frais généraux

Les charges de structure constituent la contribution du service aux frais généraux et aux frais informatiques du délégataire.

Ces charges sont des charges réparties de façon forfaitaire.

Elles sont imputées au prorata du chiffre d'affaires du service.

Frais de gestion de la clientèle

Ces frais constituent la contribution du service aux frais de gestion de la clientèle assurée par le délégataire.

Ils sont constitués des frais d'accueil local ou central de la clientèle, des frais de facturation et de recouvrement des factures (à l'exclusion des frais de relevé des compteurs).

Ces frais sont des charges réparties de façon forfaitaire. Elles sont imputées au prorata du nombre d'abonnés du service.

Charges financières

Les charges financières sont constituées de la rémunération des immobilisations du service ou de la rémunération de l'encours client.

Elles sont calculées au taux des avances en compte courant tel que défini au 31/12 de l'exercice par la réglementation en vigueur.

- rémunération des immobilisations

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service, en accord avec la collectivité.

Ces travaux sont imputés en rubrique "*travaux amortissables imputables au contrat*".

Ce financement fait l'objet d'une rémunération calculée sur l'actif net et imputée à la charge du service.

- rémunération de l'encours clients

L'encours clients constitue une trésorerie non disponible dont le délégataire assume la charge et dont la rémunération est imputée au service.

Redevances collectivité

Redevance reversée à la collectivité en application du contrat.

Amortissement sur investissements imputable au contrat

Le délégataire peut être amené à financer à ses frais des ouvrages ou des équipements du service, en accord avec la collectivité.

Ces ouvrages ou équipements sont amortis sur la durée du contrat. Ils donnent lieu à des charges financières (*voir cette rubrique*)

2. TARIFS DU SERVICE ET FACTURATION

2.1. TARIFS D'UNE CONSOMMATION DOMESTIQUE DE 120 m³ PAR AN

	quantité	1er janvier 2020			1er janvier 2021			Evolution
		prix unitaires HT	TVA	Total	prix unitaires HT	TVA	Total	
Distribution de l'eau								
Redevance abonnement eau - SEMEA	1 an	30,98	5,5%	30,98	31,06	5,5%	31,06	0,3%
Redevance abonnement eau - collectivité	1 an	2,21	5,5%	2,21	2,79	5,5%	2,79	26,2%
Consommation eau - SEMEA	120 m3	0,9071	5,5%	108,85	0,9242	5,5%	110,90	1,9%
Consommation eau - collectivité	120 m3	0,2112	5,5%	25,34	0,2165	5,5%	25,98	2,5%
Prélèvement - Agence de l'eau	120 m3	0,0700	5,5%	8,40	0,0750	5,5%	9,00	7,1%
Collecte et traitement des eaux usées								
Consommation assainissement GrandAngoulême	120 m3	1,6743	10,0%	200,92	1,6910	10,0%	202,92	1,0%
Organismes publics								
Redevances pollution et collecte - Agence de l'eau	120 m3	0,3300	5,5%	39,60	0,3300	5,5%	39,60	0,0%
Redevance modernisation réseaux collecte - Agence	120 m3	0,2500	10,0%	30,00	0,2500	10,0%	30,00	0,0%
TVA			5,5%	11,84			12,07	
TVA			7,0%	0,00			0,00	
TVA			10,0%	23,09			23,29	
TOTAL consommation 120 m3				481,23 €			487,61 €	1,33%

2.2. FACTURE
2.2.1.



Accu
lundi
Perm
same



Votre

Nom du cl
M. ou Mm
ADRESSE
18000 AN

Pour acci
Réf. abon
Réf. Point

Les servi
Garantie p
Garantie s
Prélèvern
Mensualis

Facture n°

- Disi
- Coll
- Org

TOTAL DE

PRELEVI
Sur le con

SEMEA - 2 rue Bernard Lulay / 16022 ANGOULEME Cedex - Siret 338 489 382 000 16 - N° TVA FR 27336489382000 16

RE SPECIMEN DE 120 m³

Recto

37 37
en ligne : www.semea.fr



Service clientèle :

du lundi au vendredi : 9 h 00 - 17 h 00

Assistance téléphonique :

du lundi au vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

2 rue Bernard Lelay
CS 92221
16022 Angoulême Cedex

M. ou Mme XXXXXX
ADRESSE
16000 ANGOULEME

référence client : 10001

Client abonné et lieu desservi en eau :

N° client : XXXXXXX

Adresse :

16000 ANGOULEME

Accéder à votre compte client sur www.semea.fr :

N° client : 10001

N° de comptage : 8881234

Services que vous avez souscrits :

Service d'eau : NON

Assistance plomberie : NON

Prélèvement automatique : OUI

Assurance : NON

000020210123456 du 31/12/2021

Contribution de l'eau 189,62 €

Collecte et traitement des eaux usées 223,21 €

Services publics 74,78 €

LA FACTURE TTC 481,23 €

E A PARTIR DU 17/01/2022 487,61 €

Montant indiqué au verso.

MESSAGES ET HISTORIQUE CONSOMMATION

Prix du litre d'eau 0,00377 € TTC (hors abonnement)

Prix de l'abonnement 35,71 € TTC

pour la période du 01/01/21 au 31/12/21

Prochaine facture en décembre 2022

Historique des consommations facturées

120 m3 en décembre 2018 Sur index réel

120 m3 en décembre 2019 Sur index réel

120 m3 en décembre 2020 Sur index réel

120 m3 en décembre 2021 Sur index réel

Facture n° 000020210123456 du 31/12/2121

487,61

M. ou Mme XXXXXXX

ADRESSE

16000 ANGOULEME

2.2.2.

Détail de la

Numéro client
M. ou Mme X
ADRESSE
16000 ANGO
Réf. site : 88

total consor

Distribut

Abonnemer
Abonnemer
Consomma
Consomma
Agence de l

Collecte

Redevance

Organism

Agence de l
Agence de l

TOTAL DE

Dont

PRELEVE

SEMEA - 2 rue Bernard Lelay 16022 ANGOULEME Cedex - Siret 338 486 362 00016 - N° TVA FR 27336489362000 16

Verso

facture n° 000020210123456 du 31/12/2121

lit : 10001
XXXX

IULEME
881234

Compteur n°	Date relève	Index relève	Consommation	Type index
D20PA175883	01/01/2121	70		relève
D20PA175883	31/12/2121	190	120	relève

mmation facturée : 120

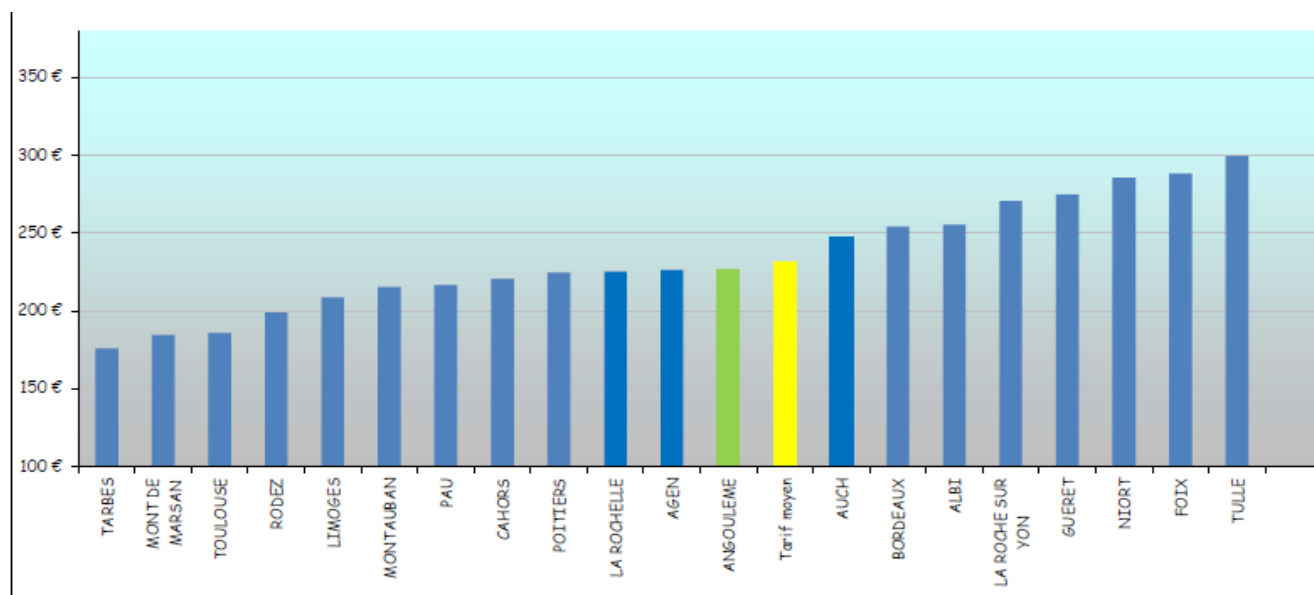
	Période	Consommation <u>en</u> m ³	Prix unitaire	Montants HT	Taux TVA	Montants TTC
ion de l'eau						189,62 €
nt - Part Collectivité (12 mois)	du 01/01/21 au 31/12/21		2,79	2,79	5,50 %	
nt - Part SEMEA (12 mois)	du 01/01/21 au 31/12/21		31,06	31,06	5,50 %	
tion - Part Collectivité	du 01/01/21 au 31/12/21	120	0,21650	25,98	5,50 %	
tion - Part SEMEA	du 01/01/21 au 31/12/21	120	0,92420	110,90	5,50 %	
l'eau - Préservation des ressources	du 01/01/21 au 31/12/21	120	0,07500	9,00	5,50 %	
et traitement des eaux usées						223,21 €
assainissement	du 01/01/21 au 31/12/21	120	1,69100	202,92	10,00 %	
nes publics						74,78 €
l'eau - Lutte contre la pollution	du 01/01/21 au 31/12/21	120	0,33000	39,60	5,50 %	
l'eau - Modernisation réseaux collecte	du 01/01/21 au 31/12/21	120	0,25000	30,00	10,00 %	
: LA FACTURE TTC						487,61 €
TVA sur les débits : Base HT	219,33 €	Montant TVA 5,5%	12,07			
Base HT	232,92 €	Montant TVA 10,0%	23,29			
: SUR LE COMPTE N° XXXXXXXXXXXXXXXX A PARTIR DU 17/01/2022						487,61 €

2.3. PRIX MOYEN DE L'EAU DANS LE GRAND SUD-OUEST

TARIFS de l'EAU POTABLE - Année 2020
Villes chef-lieu de département GRAND-OUEST

Les renseignements sur les tarifs ont été recueillis par SEMEA directement auprès des services de l'eau de chacune des collectivités concernées, qui peuvent nous contacter pour d'éventuelles corrections.

COMMUNES	Département	gestionnaire du service	EAU		prix de 120 m3 d'eau (3)
			prix TTC partie fixe (1) par semestre	prix TTC par m3 (2)	
PERIGUEUX	24 - Dordogne	Suez	15,86	1,14	168,52
TARBES	65 - Hautes Pyrénées	Régie	11,81	1,27	176,02
MONT DE MARSAN	40 - Landes	Régie	19,74	1,21	184,68
TOULOUSE	31 - Haute Garonne	SETOM (Suez)	5,28	1,46	185,76
RODEZ	12 - Aveyron	Eau de RODEZ (régie)	20,31	1,32	199,02
LIMOGES	87 - Haute Vienne	Régie		1,74	208,80
MONTAUBAN	82 - Tarn et Garonne	Véolia	14,19	1,56	215,58
PAU	64 - Pyrénées Atlantiques	Régie	11,08	1,62	216,56
CAHORS	46 - Lot	Régie		1,84	220,80
POITIERS	86 - Vienne	Régie	12,16	1,67	224,72
LA ROCHELLE	17 - Charente maritime	Régie	2,90	1,83	225,40
AGEN	47 - Lot et Garonne	SA Eau de garonne (SAUR)	13,01	1,67	226,42
ANGOULEME	16 - Charente	SPL SEMEA	17,51	1,60	227,02
Tarif moyen					231,21
AUCH	32 - Gers	VEOLIA	13,79	1,83	247,18
BORDEAUX	33 - Gironde	Lyonnaise des eaux	30,62	1,61	254,44
ALBI	81 - Tarn	Régie communautaire	14,95	1,88	255,50
LA ROCHE SUR YON	85 - Vendée	Véolia	44,84	1,51	270,88
GUERET	23 - Creuse	Saur		2,29	274,80
NIORT	79 - Deux Sèvres	Régie Sev du Vivier	19,16	2,06	285,52
FOIX	11 - Ariège	SMDEA (régie)	33,76	1,84	288,32
TULLE	19 - Corrèze	EP du Puy des Fourches - Véz	27,96	2,03	299,52



2.4. FACTURATIONS TAXES OU REDEVANCES POUR COMPTES DE TIERS

taxe ou redevance	organisme	montant facturé HT	montant encaissé HT
surtaxe collectivité sur consommation	GrandAngoulême	1 224 121,58 €	1 238 131,51 €
surtaxe collectivité abonnement	GrandAngoulême	181 318,35 €	181 731,92 €
redevance prélèvement	AFBAG Toulouse	403 695,69 €	nc
contrevalet pollution	AFBAG Toulouse	1 769 312,23 €	1 761 420,77 €
modernisation réseaux de collecte	AFBAG Toulouse	1 114 155,38 €	1 102 951,12 €
redevance assainissement	GrandAngoulême	7 455 720,71 €	7 556 301,83 €
SPANC	GrandAngoulême	96 449,67 €	96 518,81 €

2.5. GESTION SOCIALE DES ABONNES DU CONTRAT DE DSP

2.5.1. MONTANT DES IMPAYES A 12 MOIS

	2019	2020
taux d'impayés à 12 mois	1,42%	1,93%

2.5.2. ECHEANCIERS DE PAIEMENT

	2019	2020
nombre d'échéanciers	6 325	5 604
taux d'échéanciers (nombre d'abonnements au 31 décembre de l'exercice)	10,99%	9,65%

2.5.3. GESTION DU FONDS DE SOLIDARITE POUR LE LOGEMENT (FSL)

	2019	2020
dossiers transmis au FSL : - nombre - taux % abonnés - montant des aides accordées	185 0.32% 30586 €	130 0.22% 24397 €
participation SEMEA au FSL : - montant par abonné - montant total - type de participation	1 € 54 653 € mutualisation	1 € 54 653 € mutualisation

2.5.4. AUTRES PARTICIPATIONS DE LA SEMEA A LA GESTION SOCIALE DU CONTRAT

	2019	2020
participation à un organisme de médiation sociale	9 000 €	9 000 €